

# *Aicardiana*

2<sup>e</sup> série — n° 25 — 15 septembre 2018

- *L'unité morale de la Nation*  
Dominique AMANN
- *L'écolier de France*  
Jean AICARD
- *Comment rénover la France ?*  
Léon DE SAINT-VALÉRY
- *L'unité morale française par l'école*  
Jean AICARD
- *Le petit livre de l'unité morale française*  
Jean AICARD
- *Socialistes et chrétiennes !*  
Jean AICARD
- *La correspondance d'Alexandre Carréga*  
textes et notes de Dominique AMANN  
Lettres d'Alexandre CARRÉGA

# Aicardiana

2<sup>e</sup> série  
revue numérique  
publiée sur le site Internet [www.jean-aicard.com](http://www.jean-aicard.com)

Directeur de la publication : **Dominique AMANN**

*Aicardiana* publie des travaux originaux consacrés à la vie et à l'œuvre de l'écrivain varois Jean Aicard.

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Il est interdit de modifier ce fichier numérique, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© **Dominique AMANN, 2015**  
**ISSN 2265-7703**

## SOMMAIRE du numéro 25

<i>Éditorial.</i> Dominique AMANN	5
<i>L'unité morale de la Nation.</i> Dominique AMANN	7
<i>L'écolier de France.</i> Jean AICARD	59
<i>Comment rénover la France ?</i> LÉON DE SAINT-VALÉRY	75
<i>L'unité morale française par l'école.</i> Jean AICARD	85
<i>Le petit livre de l'unité morale française.</i> Jean AICARD	111
<i>Socialistes et chrétiennes !</i> Jean AICARD	155
<i>La correspondance du « poilu » Alexandre Carréga.</i> Texte et notes de Dominique AMANN Lettres d'Alexandre CARRÉGA	167

## ÉDITORIAL

La guerre, que beaucoup croyaient devoir être courte, s'éternisa durant d'interminables années, semant la désolation dans les régions occupées, obligeant le pays à diriger ses ressources vers sa défense. Années de pénurie, de désorganisation des forces productives... Années de deuils et de souffrances...

Alors que ces tristes événements nourrissaient l'actualité, quelques penseurs songèrent qu'au terme du conflit le pays serait exsangue et les esprits dévastés, qu'il faudrait procéder au relèvement moral de la population.

Jean Aicard prit une part importante dans ce mouvement d'idées et développa une œuvre morale aujourd'hui totalement oubliée et que j'ai voulu exhumer. On y découvre un écrivain philosophe, animé d'une grande sympathie l'incitant à prendre sa part des souffrances de ses concitoyens, dans une approche originale mêlant la devise républicaine *Liberté — Égalité — Fraternité* et le précepte évangélique « Aimez-vous les uns les autres ».

Ces idées n'étaient pas nouvelles chez notre écrivain et ont toujours constitué une grande thématique dans ses préoccupations intellectuelles, comme le montre bien un discours qu'il fit lors d'une distribution des prix aux jeunes filles du Cours secondaire de Toulon le 27 juillet 1892, les invitant, avec humour, à être à la fois « socialistes et chrétiennes » !

Enfin, ayant évoqué l'instituteur Alexandre Carréga, ami de notre écrivain, je publie les quelques lettres conservées de sa correspondance du temps de guerre : ces documents illustrent bien l'état d'esprit des combattants, variable en fonction des aléas des opérations militaires.

Cette nouvelle livraison d'*Aicardiana* révèle ainsi un aspect tout à fait inconnu de l'œuvre de Jean Aicard, développant à la fois le concept de « pitié » qui sous-tend sa philosophie et les préoccupations morales qu'il n'a jamais cessé de proclamer.

Dominique AMANN

## L'UNITÉ MORALE DE LA NATION

Dominique AMANN

Ce deuxième numéro d'*Aicardiana* consacré à l'œuvre de guerre de Jean Aicard aborde ses préoccupations morales : Jean Aicard n'était certes pas un philosophe mais il prit très tôt conscience que les désordres et ravages de la guerre laisseraient dans l'esprit de ses concitoyens des blessures profondes et que, parallèlement à la reconstruction des bâtiments détruits, il faudrait aussi songer à une régénération morale des populations. L'agression ennemie ayant renforcé la solidarité entre les citoyens et l'union nationale, il eut aussi à cœur de démontrer que cette union si nécessaire devait se construire dès le temps de paix par l'entremise de l'école publique.

Notre écrivain développa donc, durant le conflit, une œuvre morale en direction des enfants et de l'école mais aussi à l'intention des adultes : il le fit à sa façon, idéaliste et spiritualiste, invitant à l'union des esprits mais aussi, et surtout, des cœurs, et en associant à la devise républicaine – *Liberté, Égalité, Fraternité* – l'enseignement du prophète Jésus, « Aimez-vous les uns les autres ».

Pour ce faire, Jean Aicard œuvra essentiellement au sein de la Ligue Française et de l'Union française<sup>1</sup>, sociétés patriotiques

---

<sup>1</sup> Pour l'action de Jean Aicard au sein de ces deux sociétés, voir AMANN (Dominique), « Le théâtre de guerre de Jean Aicard », *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n° 24, 15 avril 2018, pages 7-32.

créées notamment pour préparer le relèvement national à l'issue du conflit : dans toute son œuvre morale du temps de la guerre, j'ai choisi quatre moments illustrés chacun par un grand texte aujourd'hui complètement oublié et difficilement trouvable.

— I —  
1908-1914  
*Le Jardin des enfants*

Jean Aicard, auteur apprécié de littérature enfantine, fut maintes fois sollicité par des enseignants à la recherche d'un manuel spécifique pour l'enseignement de la morale. Témoin par exemple cette lettre d'un certain Brémond, instituteur à Aix-en-Provence :

Aix, le 18 avril 1901.<sup>2</sup>

à Monsieur Jean Aicard

Collaborateur des *Annales Politiques et Littéraires*.

Monsieur,

Instituteur et sincère admirateur de votre beau talent, j'ai eu bien des fois l'idée de vous soumettre les quelques réflexions suivantes faites pendant la lecture de vos ouvrages. C'est enfin en goûtant dans nos chères *Annales* le charme pénétrant de votre *Tata*<sup>3</sup> que j'ai résolu de vous écrire.

Ma lettre sera-t-elle lue ? Aura-t-elle de vous quelques réflexions ? ou bien la jetterez-vous négligemment au panier ? Je ne sais ; car j'ai toujours été très sceptique à l'égard des commu-

<sup>2</sup> Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre autographe signée, 4 pages.

nications reçues ou des correspondances échangées par les grands écrivains. Tout cela m'a semblé, le plus souvent de la réclame et de la poudre aux yeux. Cependant j'ai un peu plus de confiance en vous, d'abord parce que vous êtes bon Provençal comme moi, et surtout parce que les délicates histoires que vous avez écrites semblent me prédire un bon accueil.

Vous aimez beaucoup les enfants ; tous vos livres le disent et plus particulièrement les gracieuses poésies que vous leur avez consacrées. Il me semble qu'avec moins de lyrisme, et par conséquent avec plus de vérité que V. Hugo, vous avez su exprimer la simplicité naïve et charmante de leurs impressions, de leurs sentiments, de leurs idées. Vous savez les comprendre et leur parler ; la meilleure preuve c'est que la plupart de nos recueils de morceaux choisis vont font d'excellents emprunts. Eh ! bien je voudrais que vous vous appliquiez à faire un ou plusieurs livres spécialement écrits pour nos élèves. Je crois qu'aucun écrivain de notre époque ne pourrait, mieux que vous, remplir cette tâche difficile ; car vous n'ignorez pas que la difficulté est très grande. Elle a hanté Michelet qui a dit : « Si l'on ouvre mon cœur après ma mort on y lira la pensée qui m'a toujours suivi : Comment viendront les livres populaires ? » (*Le Peuple* livre V)<sup>4</sup> et elle préoccupe aussi le plus grand génie moderne, l'admirable Tolstoï. Il ne s'agirait pas bien entendu de

<sup>3</sup> NDLR. — Le roman de Jean Aicard, *Tata*, publié par Ernest Flammarion à la fin du mois de juillet 1901, parut tout d'abord en feuilletons dans les *Annales politiques et littéraires*, du 2 décembre 1900 (18<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 910, pages 366-368) au 7 avril 1901 (19<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 928, pages 222-224).

<sup>4</sup> NDLR. — Plus précisément : Si l'on ouvre mon cœur à ma mort, on lira l'idée qui m'a suivie : « Comment viendront les livres populaires ? »

MICHELET (Jules), *Nos fils*, Paris, Calmann-Lévy éditeurs, « Œuvres complètes de Michelet, histoire sociale », in-16, XL-XVII-356 pages ; ouvrage précédé d'une étude par Octave Gréard, de l'Académie française. Pour la citation, voir livre V « L'éducation continue toute la vie », § II « *Mon livre* », page 299.

composer des lexiques, des manuels ou des recueils d'exercices purement mécaniques. Ces ouvrages abondent. Ce qui nous manque ce sont des livres instructifs et moraux ou des recueils de poésies spécialement écrits pour les enfants *et qu'on puisse mettre entre leurs mains avec l'espoir de leur être réellement utiles*. Il faudrait élever leur âme en restant simple ; leur faire comprendre quelques grandes vérités par des récits attrayants dans lesquels la perfection du style s'unirait à l'intérêt et à l'excellence de la pensée, mais sans jamais dépasser l'intelligence enfantine.

Je sais bien que des essais nombreux ont été faits aussi dans ce genre ; pourtant le livre par excellence de nos enfants, le pendant des Fables de La Fontaine, des Contes de Perrault est encore à écrire ; il y a des publications richement illustrées que nos bambins lisent avec plaisir et profit ; mais cela sent toujours un peu les images d'Épinal, et nous n'avons pas ce qui devrait être comme le livre de fond de la première éducation, comme la base unique et forte de la culture que l'esprit et le cœur reçoivent plus tard.

Et ce n'est pas seulement à nos écoles que ce livre serait d'une grande utilité ; c'est surtout dans les familles où les lectures se font très souvent sans discernement, au hasard des follicules et des brochures qu'apportent la réclame ou les colporteurs.

Je voudrais, en somme, que vous fissiez pour les jeunes enfants ce que M. Bouchor<sup>5</sup> tente de faire pour leurs aînés les élèves de nos cours d'adultes qu'il a déjà dotés d'un bon nombre de récits, de comédies, de monologues, de chansons agréables instructives et toujours morales.

---

<sup>5</sup> NDLR. — Voir notamment : BOUCHOR (Maurice), *Lecture et récitation, petits poèmes expliqués par l'auteur. Cours supérieur des écoles primaires*, Paris, librairie Hachette, 1898, in-16, x-93 pages.

Il me semble que votre talent si souple se plierait bien à cette tâche ; que la finesse de votre pensée, la délicatesse de votre cœur nous aideraient beaucoup à trouver la matière et la forme de ces récits. Vous les puiseriez surtout dans votre sollicitude pour les enfants et les humbles qui ressort dans tous vos écrits ; et puis vous y mettriez beaucoup de foi, d'ardeur, de confiance dans la vie, de courage, de sincérité, d'amour de la justice ; tout cela paré de votre style tour à tour simple, gracieux ou énergique, et toujours plein de ce charme de conteur possédé aussi par Daudet et P. Arène, contribuerait à faire un ouvrage unique dont le parfait mérite le placerait d'emblée au premier rang de nos publications scolaires.

Je dois vous signaler, en finissant cette lettre, un ouvrage qui vient de paraître à la librairie Hachette et qui, par l'élévation de la pensée, la perfection des morceaux qu'il contient et la variété des sujets pourrait vous être une utile indication si d'aventure (quelle prétention ! n'est-ce pas ?) mon sujet vous agréait ; c'est le *Nouveau livre de morale pratique* à l'usage des écoles et des familles par G. Manuel. Formé de fragments empruntés à de grands écrivains il est bien au-dessus de la banalité à laquelle nous ont habitués les publications similaires. C'est que comme a dit M. Buisson, « l'inspiration en est très haute » son auteur ayant eu en le composant « la sainte horreur du médiocre ».

Voilà, Monsieur, la substance des réflexions que je pensais depuis longtemps vous soumettre. Vous voudrez bien excuser les maladroites de mon style d'écolier en faveur de la sincérité de ma proposition et du vif désir que j'ai de vous voir concourir à notre œuvre parfois si pénible. Il me semble que vous êtes fait pour nous soutenir et nous comprendre puisque vous avez parlé avec tant de grâce de l'enfance et que vous aimez ceux qui travaillent. C'est ce qui m'a donné la confiance nécessaire pour vous écrire. En tous cas, croyez bien, cher Monsieur, que ma

lettre n'a été dictée que par une très vive sympathie pour vos ouvrages unie au désir de voir l'éducation populaire de plus en plus florissante et surtout efficace.

Brémond

Instituteur public à Aix (B. d. Rhône)

Alors que les livres de morale destinés aux écoles religieuses se contentaient de détailler les devoirs de l'individu envers soi-même, la famille, l'école, la société, la patrie, la religion et de fustiger les vices d'une manière très normative et avec un grand rigorisme<sup>6</sup>, le *Nouveau livre de morale pratique à l'usage des écoles et des familles* de G. Manuel<sup>7</sup> cité dans cette lettre adoptait une démarche bien différente. D'une part, il se présentait comme un livre de « lecture courante, un livre de morale en exemples<sup>8</sup> », composé de textes choisis pris chez des auteurs aussi différents que Léon Tolstoï, Diderot, Louis Pasteur, Xénophon, Louis Veillot, Francisque Sarcey, Eugénie de Guérin, Edmond de Goncourt, Lamartine, Pierre Loti, Joseph Autran, Victor Hugo, Jules Michelet, Joachim du Bellay, Victor de Laprade, Victor Duruy, Erckmann-Chatrion, Léon Gambetta, Edgard Quinet, Octave Feuillet, Jean Aicard, etc. ainsi que dans les Évangiles<sup>9</sup> ; d'autre part, considérant que la morale

12

<sup>6</sup> Voir, par exemple : DANTU (abbé Gustave), *Manuel de morale pratique à l'usage des écoles primaires*, 2/ Paris, Gabriel Beauchesne, 1910, in-16, VIII-198 pages. — BOURCEAU (abbé Émile) et FABRY (Raymond), *Manuel de morale et d'instruction civique à l'usage des écoles libres, cours élémentaire et 1<sup>er</sup> degré du cours moyen*, Paris, Pierre Téqui, 1913, in-16, 244 pages ; illustrations de J.-A. Sabatier.

<sup>7</sup> MANUEL (G.), *Nouveau livre de morale pratique à l'usage des écoles et des familles*, Paris, Hachette, 1901, in-16, VI-244 pages.

<sup>8</sup> MANUEL (G.), *Nouveau livre de morale pratique*, « Préface », page VI.

<sup>9</sup> Les lectures ainsi proposées sont regroupées en plusieurs chapitres : I. la famille ; II. la patrie ; III. Solidarité ; IV. devoirs envers les animaux ; V. devoirs des écoliers ; VI. hygiène et tempérance ; VII. emploi des richesses

n'est pas seulement une matière d'enseignement mais aussi un aliment qu'il faut instiller jusque dans l'âme de l'enfant, il proposait une méthode « psychologique » :

« Elle consiste à partir des sentiments moraux que l'enfant a, pour les rendre plus conscients, plus profonds et plus vivaces et à développer ceux-ci jusqu'aux sentiments moraux que l'enfant n'a pas.

« On commence donc par faire appel surtout à sa sensibilité. On lui fait prendre conscience des sentiments élevés qu'il possède à son insu, on essaye de fortifier l'amour naturel qu'il éprouve pour ceux qui l'entourent, on l'amène de l'amour de la famille à l'amour de la patrie, puis à l'amour de l'humanité et de tous les êtres vivants.<sup>10</sup> »

On verra plus loin combien Jean Aicard a développé cette stratégie de l'appel au sentiment.

13

Peut-être encouragé par ces instigations, mais surtout convaincu de la nécessité d'un tel ouvrage, notre écrivain se mit à l'œuvre et, à la fin de l'année 1908, acheva un manuel d'enseignement moral destiné aux enfants des écoles primaires<sup>11</sup>. Il en fit parvenir les épreuves, aussitôt après les avoir corrigées, à son jeune ami l'abbé Jean Calvet qu'il connaissait depuis environ quatre ans et qui, en ses qualités de prêtre et de professeur au

et dignité du travail ; VIII. respect de la vérité, modestie, fermeté d'âme, prudence, patience, discipline ; IX. la justice.

<sup>10</sup> MANUEL (G.), *Nouveau livre de morale pratique*, chapitre I « La famille », page 1.

<sup>11</sup> J'ai quelque peu traité de la genèse de cet ouvrage – qui sera publié en 1914 sous le titre *Le Jardin des enfants* – dans *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n° 16, 15 mars 2016, pages 152-158. Je développe ici ce premier article à la lumière de documents nouveaux.

collège Stanislas de Paris, était apte à juger des questions de morale et d'enseignement.

La réponse de l'abbé, enthousiaste pour l'approche pédagogique mais très critique quant à l'inspiration générale, souligne la difficulté d'une telle entreprise :

J'ai reçu votre manuscrit à neuf heures. Je l'ai lu tout entier. Il me fait le plus grand plaisir. Je vous l'ai dit souvent : l'enfant, le simple, voilà votre veine. Vous faites bégayer la langue avec art et j'ai le sentiment de la difficulté vaincue.

J'ai voulu faire les corrections indiquées, elles étaient déjà faites. Mais j'en ai fait d'autres : fautes d'orthographe nombreuses — à un endroit un vers faux par un *de* incorrect que le coprote avait intercalé.

Ce que j'aime le mieux ce sont les poèmes narratifs où la leçon est exemple. J'ai retrouvé avec plaisir l'histoire du chien des Pyrénées que je vous ai racontée : en général les histoires d'animaux sont prenantes pour l'enfant qui voit dans les bêtes des êtres à sa taille.

J'ai lu ensuite — en relisant — au point de vue de l'enseignement libre où je voudrais que le livre pénètre. Il n'y a pas un mot qui puisse choquer quiconque. Mais il y a une lacune : le programme officiel n'exclut ni l'âme, ni Dieu. En somme, ce que je voudrais, c'est quelque chose comme ceci :

1° la poupée n'a pas d'âme et bébé a une âme

2° Jésus a été enfant et montre aux enfants le divin

et si le 2° est trop clérical mettre une sorte de conte de Noël où se verra la même idée.

L'ENFANT A UNE ÂME QUI SENT LE DIVIN n'est-ce pas là une idée neutre qui convient à tous les peuples ?

Toute la question est de savoir si l'enseignement public repousserait un livre où se trouverait cette idée ? Vous êtes juge.

Je ne vous dis pas de consulter : il me semble assez répugnant de consulter sur ces choses, à moins que ce ne soit un ami.

Ce que je sais bien, c'est que avec ce mot en plus, la diffusion dans l'enseignement libre est certaine et il y a 500.000 enfants dans les écoles primaires libres, enfants de 5 à 14 ans.

Vous voyez que je ne parle que du livre scolaire. J'ai aimé beaucoup vos leçons du début du mois ; elles sont claires et à la portée des enfants.

Pour le grand public, ceux qui aiment la poésie simple et les enfants aimeront le livre. Il y a même des poèmes qui ont des dessous — comme les fables de La Fontaine — et où les grands trouveront des leçons autres que les petits. *La Charrue* mérite de devenir populaire comme chanson.

Donc, je suis très content. Et vous savez que si quelque chose m'avait déplu, je vous le dirais. Je suis ravi de vous voir publier des vers. Les gens de théâtre sont des imbéciles. Les petits enfants et ceux qui leur ressemblent sont bien plus intéressants ; en écrivant pour eux vous exploitez un genre où vous êtes à peu près seul, et vous restez exquisement poète en étant utile. La vraie poésie n'est pas un bibelot pour gens riches, ce doit être un pain qui ne coûte rien à personne, le pain du pauvre et le pain du riche. Des trames bien agencées, des romans d'adultère, tout le monde peut en faire ; mais le bon pain de bon froment tout le monde ne peut pas le travailler et le cuire. Il faut avoir le bon froment dans le cœur d'abord...

Je porterai le manuscrit quand vous voudrez. J'aimerais savoir qui je dois demander ; je serais bien aise en remettant le manuscrit de dire que je l'ai lu et la joie qu'il m'a donnée, à moi qui m'occupe des enfants<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Extrait d'une lettre autographe signée de l'abbé Jean Calvet à Jean Aicard, non datée mais aisément datable de novembre 1908. Le passage



La genèse de cet ouvrage, en ce qu'elle fut longue et difficile, confirma qu'il était bien problématique d'arriver à définir un enseignement de la morale qui puisse satisfaire l'école libre sans heurter l'école publique — et vice-versa !

Jean Aicard avait incontestablement conçu son ouvrage à l'intention des écoles publiques, tandis que l'abbé exigeait un manuel plus conforme à la doctrine chrétienne. Notre poète ne consentit probablement que des corrections mineures car, dès le mois suivant, Jean Calvet déposa le texte à la librairie Hachette entre les mains de Guillaume Bréton<sup>13</sup> :

Sèvres, lundi soir<sup>14</sup>.

Mon cher ami,

J'ai donc été ce soir à la Librairie Hachette où M<sup>r</sup> Bréton m'a reçu. Je lui ai dit l'intérêt et l'importance pédagogique de votre livre. Il m'a paru, en véritable éditeur qu'il est, très préoccupé de savoir à quelle catégorie d'élèves le livre s'adresse. J'espère l'avoir rassuré. Il avait aussi un scrupule d'honnête homme ; il ne voudrait pas faire de la peine à Flammarion : je l'ai assuré que vous feriez vous-même très bien accepter à Flammarion cette infidélité. Monsieur Bréton va vous lire et il vous donnera une réponse « dans quelques jours ».

Toutes les corrections et additions, indiquées par vos lettres et dépêches, ont été faites en « Conseil » par Clément et par

---

publié est pris aux pages 2-7. Pour la publication intégrale, voir *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 16, 15 mars 2016, « Lettres de Jean Calvet à Jean Aicard », pages 54-58.

<sup>13</sup> Guillaume Bréton était un des cinq associés-gérants de Hachette et C<sup>ie</sup>, avec René Fouret, Edmond Fouret, Louis II Hachette et Maurice Labouret.

<sup>14</sup> Lettre autographe signée de l'abbé Jean Calvet à Jean Aicard, non datée mais aisément datable de décembre 1908. Voir *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 16, 15 mars 2016, « Lettres de Jean Calvet à Jean Aicard », pages 58-59.

moi. Pour la pièce intitulée *Dieu*, que je vous renvoie, nous sommes d'avis qu'il ne faut pas la mettre telle qu'elle est, ni en supprimant les deux dernières strophes, parce que dans ce cas, la strophe qui serait la dernière n'est pas assez bonne. Nous sommes sévères pour vous, vous le voyez. Par contre, la première page est très intéressante et parfaite pour l'enseignement. Ne pourriez-vous pas refaire la seconde page et la rendre moins philosophique, plus enfantine, en suivant l'idée de la première page, qui est : LES SAVANTS NE SAVENT PAS TOUT. Au fait ce serait peut-être là un titre.

[...].

Clément me dit que Madame Lonclas va beaucoup mieux : nous nous réjouissons de sa bonne santé et de la joie que vous en avez. *Le Jardin des Enfants*, arrivant avec le printemps, lui rappellera le temps où vous vous écriviez *le Livre des Petits* et lui redonnera un peu de jeunesse.

De tout cœur à vous

J. Calvet.

Cette missive a également l'intérêt d'établir que le titre était trouvé : *Le Jardin des enfants*.

Mais l'affaire en resta là... En cette fin d'année 1908, Jean Aicard était notamment fort préoccupé par sa nouvelle candidature à l'Académie française ; les obligations parisiennes et d'autres œuvres en chantier absorbèrent son temps. Un gros dossier<sup>15</sup> contenant de nombreuses ébauches et des fragments d'une mise au net dactylographiée datée « Paris 1912 » prouve toutefois que le poète n'avait pas oublié son livre de morale.

---

<sup>15</sup> Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 39, dossier n<sup>o</sup> 404, ébauches et brouillons, parties dactylographiées.

Ce n'est que le 2 janvier 1913 que Jean Aicard reprit contact avec la société Hachette. Le brouillon de la lettre a été conservé :

La Garde. Var. 30 décembre 1912<sup>16</sup>

Je viens, non pas proposer à l'éditeur d'une manière ferme, la publication d'un volume, mais lui demander s'il serait disposé — après entente — à le publier dans les conditions spéciales qui seraient les miennes et au sujet desquelles, d'ailleurs, je lui demande son avis préalable.

J'ai achevé un livre dont je ne vois le semblable nulle part. C'est un cours élémentaire complet de morale, en vers.

Les cours de morale qui existent, se présentent aux enfants avec de grands mérites de méthode et de style, mais ils demeurent abstraits, sévères comme la prose et il paraît que les auteurs s'en aperçoivent bien puisqu'ils appellent, à leur secours, pour leur donner la vie et l'agrément des images et du rythme, d'abondantes citations tirées de nos livres de poètes. J'en sais personnellement quelque chose car il est peu de ces recueils qui ne me citent très fréquemment.

J'ai donc écrit en vers un livre composé de telle sorte qu'il puisse se suffire à lui-même en se présentant à la fois comme un cours méthodique complet (conforme aux programmes en usage). Il sied de rappeler ici que le vers est le moyen mnémotechnique par excellence ; que la forme poétique appelle par fonction les images récréatives, et qu'enfin il n'est guère d'enfants qui ne subissent le charme élémentaire du rythme. Ce livre est un livre scolaire qui pourra toucher les deux enseignants : le public et le privé.

---

<sup>16</sup> Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; manuscrit autographe, ébauche, 3 pages.

Mais que cette destination demeure unique, c'est ce qui ne suffit point à l'auteur parce qu'il croit que — considéré comme recueil de poésies faisant corps — préceptes, dialogues et contes — l'ouvrage peut aller directement avec succès au public, se mettre dans toutes les bibliothèques, intéresser même les adultes — en tout cas, les pères de famille.

L'auteur voudrait donc :

1° Lancer l'ouvrage sous la forme courante du volume dit volume à 3 f 50. Cette édition serait dépouillée des notes, arguments et petit lexique qui accroîtront plus tard l'édition scolaire. Cette première édition serait livrée tout de suite à l'impression pour être publiée sans délai.

2° l'édition scolaire. La copie du livre accompagné cette fois de ses commentaires, arguments et lexique (et des sous-titres spéciaux sur la couverture) serait livrée immédiatement à l'éditeur afin qu'il pût tout de suite s'occuper d'une illustration qui pourra ne pas être abondante mais qui devra enrichir l'édition d'une note d'art véritable. Cela demanderait quelque temps, permettrait à l'édition première d'établir la fortune — peut-être la renommée — de l'ouvrage ; mais l'on devrait arriver à publier cette édition scolaire avant la rentrée des classes d'octobre 1913.

3° une édition grand format, livre d'étrennes et de distribution de prix. Ici les illustrations pourraient être plus nombreuses et on pourrait employer, agrandies, celles de l'édition scolaire, si elles sont dignes de l'édition de luxe.

Monsieur Jean Aicard prie l'éditeur de vouloir bien répondre le plus tôt possible à cette consultation. Il serait heureux d'une réponse prompte qui lui apprendrait s'il peut, en principe, espérer une solution conforme à ses désirs.

La réponse de l'éditeur ne tarda pas :

LIBRAIRIE HACHETTE & C<sup>IE</sup>  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

PARIS le 10 Janvier 1913 <sup>17</sup>

Monsieur,

Nous nous excusons de répondre un peu tardivement à votre lettre du 2 Janvier qui nous est bien parvenue en son temps.

Nous avons voulu examiner avec tout l'intérêt qu'elle comporte votre très aimable proposition de publier, sous trois formes différentes, un Cours élémentaire complet de Morale en vers.

Elle nous séduit en principe et nous serions très heureux de prendre connaissance du manuscrit afin de pouvoir vous indiquer si nous sommes d'accord avec vous sur les trois utilisations dont vous nous parlez et pour vous indiquer les droits d'auteur que nous pourrions vous offrir.

Nous vous donnerions une réponse ferme dans la huitaine qui suivrait la réception de votre manuscrit, et nous pourrions, s'il y a lieu, commencer l'impression immédiatement après, de façon à ce que le volume sous sa première forme à 3 frs 50 pût être mis en vente avant les vacances de Pâques.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués,

Hachette

Par délicatesse pour son éditeur habituel, Jean Aicard, qui était en contrat d'exclusivité avec Ernest Flammarion, obtint de ce dernier un renoncement à publier cet ouvrage :

Paris le 17 Janvier 1913

Mon cher ami

Vous avez raison. Le livre dont vous me parlez ne rentrerait

---

<sup>17</sup> Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; lettre dactylographiée, 2 pages.

pas dans ma clientèle et la maison Hachette est tout à fait indiquée pour ces trois éditions.

Le peu d'ouvrages, d'un caractère classique, n'a jamais pu réussir dans nos différents essais d'édition.

Vous avez donc toute votre liberté, malgré notre traité, et je vous remercie de votre bonne lettre si affectueuse.

Mes grands garçons travaillent leur métier avec amour et j'en suis très fier.

Ils vous remercient de votre bon souvenir.

Mes meilleurs souhaits et vœux de bonne santé pour vous et Madame votre sœur.

Et à vous, mon cher ami, mes affectueux et sincères hommages

E. Flammarion <sup>18</sup>

Notre écrivain envoya donc son ouvrage à la librairie Hachette et Guillaume Bréton en accusa réception par un court billet sur papier à en-tête :

18 Janv 1913. <sup>19</sup>

Monsieur,

J'ai reçu le complément de votre copie et votre aimable lettre.

Je suis en train de lire votre manuscrit et je vous donnerai ma réponse la semaine prochaine.

Veillez agréer Monsieur l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

G Bréton

---

<sup>18</sup> Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; lettre autographe signée, 2 pages.

<sup>19</sup> Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; lettre autographe signée, une page.

puis lui fit parvenir une réponse définitive... mais, finalement, négative :

LIBRAIRIE HACHETTE & C<sup>IE</sup>  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79  
PARIS le 24 Janvier 1913<sup>20</sup>

Monsieur,

Je viens de terminer la lecture de votre manuscrit "Les Jardins d'Enfants".

Je crains que malgré tout le talent que j'y trouve ce volume d'une forme si agréable et si variée quoique philosophique et d'une pensée tout à fait élevée ne puisse pas se vendre facilement sous les trois formes que vous m'avez indiquées.

Je suis donc obligé, à mon grand regret, de renoncer au désir que j'avais de le publier, et je tiens le manuscrit à votre disposition dans le cas où vous voudriez que je vous le retourne directement.

Je viens d'écrire à M. l'abbé Calvet pour me mettre à sa disposition et lui donner de vive voix toutes les explications complémentaires à l'appui de ma décision, et pour lui remettre, s'il le désire et si vous le désirez vous-même, le manuscrit.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

G Bréton

Toutes les démarches étaient à reprendre ! Dans le brouillon d'une lettre adressée à un correspondant non mentionné, notre poète confie son désespoir :

---

<sup>20</sup> Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; lettre dactylographiée, 2 pages.

La Garde. Var<sup>21</sup>  
30 janvier 1913

Mon cher confrère,

Je ne me permettrais pas de vous déranger pour me donner une satisfaction littéraire ; je viens cependant vous demander un peu de votre temps ! mais il s'agit d'une question digne de vous ; voici : j'ai voulu faire acte de bon citoyen de France, à mon rang de poète, et j'ai écrit un volume — en vers — de morale pour l'école primaire — persuadé que le vers a une puissance propre, sans parler de sa valeur mnémotechnique. Il appelle l'image — chère aux enfants, l'ornement récréatif, etc. Ce livre fait, je n'avais aucune raison de croire qu'un éditeur (Hachette) le refuserait à l'auteur qui depuis quarante ans a des éditeurs toujours prêts à publier ses ouvrages.

Mais voilà que, l'ayant lu, — l'éditeur se récrie.

« *Ce livre ne s'adresse à personne !* (sic)... on ne fait plus de morale à l'école primaire... si l'instituteur se montrait spiritualiste il serait blâmé par le politique. Pas assez spiritualiste, blâmé par les familles. Alors il se tait. »

Ce livre ne s'adresse à personne : le mot est effrayant, je viens à vous encore tout bouleversé de l'avoir entendu.

Ainsi, la morale religieuse écartée, il n'y aurait plus de morale du tout.

Vous, mon cher maître et ami, qui m'avez souvent rendu la foi dans l'avenir des démocraties, dites-moi ce que je dois penser de tout ceci ?

L'éditeur — j'en suis sûr — aurait voulu me faire plaisir, mais

---

<sup>21</sup> Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 4. D'après la lettre de Jean Calvet citée à la suite de celle-ci, le destinataire était probablement Ernest Lavis (1848-1922), de l'Académie française, célèbre historien, auteur à succès de nombreux manuels qui ont formé des générations d'enseignants et d'élèves.

il recule, averti par son expérience, affirme, irréductible, que ce livre se heurterait à l'indifférence définitive des maîtres.

Vous, le grand éducateur, voulez-vous répondre à mon angoisse civique ? Voulez-vous passer une heure à lire ou à parcourir un livre ?

Mon admiration et mon dévouement.

Jean Aicard

Mais l'abbé Calvet fit aussitôt une suggestion bien argumentée :

Mon bien cher ami <sup>22</sup>,

Je pressentais votre impression et comme je la comprends ! Mais votre sensibilité de solitaire ne vous permet pas de faire les exceptions nécessaires. Il y a plusieurs ÉCOLES : celle qui est dans le train (et Hachette ne s'intéresse qu'à celle-là) – il y a l'instituteur apôtre, l'homme bon et doux, il y en a, et de tous les âges. Je vous assure qu'un éditeur classique comme Hatier, a pour clients trente mille enfants qui sont guidés par des maîtres de cet ordre. Au lieu d'enterrer votre œuvre, il faut la leur donner.

Il faut la donner aussi au public. Elle atteindra quelqu'un. Souvenez-vous de « la bouteille à la mer » « qu'elle aborde si c'est la volonté de Dieu. »

Je puis vous dire une chose que je ne dis jamais, c'est que toute ma vie est ainsi – je ne fais rien avec une entière confiance, et je me surprends souvent à dire ce mot à la fois confiant et sceptique : à la garde de Dieu !

---

<sup>22</sup> Lettre autographe signée de Jean Calvet à Jean Aicard, 4 pages, non datée mais aisément datable de la fin du mois de janvier 1913. Voir *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n° 16, 15 mars 2016, « Lettres de Jean Calvet à Jean Aicard », pages 95-96.

Et je crois que la vie est ainsi.

Oui, l'idéal est à MOITIÉ mort. Mais il mourrait tout à fait si les idéalistes démissionnaient. Il me semble que toute votre œuvre est une protestation ; pourquoi cesseriez-vous de protester ? Si vous cessez, il y aura prescription.

Quelques-uns vous entendront, et cela suffit.

Faire lire à Lavisse ? oui – il vous dira ce que je vous dis : Hachette est un négociant, il y a d'autres éditeurs, publiez.

Et, je vous assure, sans faire lire à qui que ce soit, vous pouvez publier.

N'abandonnez pas Paris. Vous laissez le champ aux marchands de porc salé.

Ne vous fâchez pas contre ceci : mais, vous avez un devoir ; toute votre œuvre dit : quand même ! Eh ! bien, je voudrais que vous donniez l'exemple. Je vous assure que dans le monde moral – le seul qui existe réellement – rien n'est perdu et que votre courage ne sera pas perdu.

Bien de tout cœur avec vous et à vous

JCalvet.

À cette instigation Jean Aicard se tourna donc vers Alexandre Hatier, grand spécialiste des manuels scolaires. Jean Calvet récupéra le manuscrit chez Hachette :

Paris le Samedi, midi 19... <sup>23</sup>

Mon cher ami.

J'ai sous clef votre manuscrit. Il m'a été rendu par Bréton que j'ai vu tout à l'heure. Il m'a paru très peiné de ne pouvoir pas

---

<sup>23</sup> Lettre autographe signée de Jean Calvet à Jean Aicard, 4 pages, non datée mais aisément datable du début du mois de février 1913. Voir *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n° 16, 15 mars 2016, « Lettres de Jean Calvet à Jean Aicard », pages 97-99.

vous être agréable, et d'ailleurs assez peu sensible à la qualité et à la portée de votre œuvre. Il constate la frivolité du public et il s'y soumet, sans protester.

Il m'a dit une chose désolante : ON NE FAIT PLUS DE MORALE À L'ÉCOLE PRIMAIRE. L'instituteur a peur, s'il est trop spiritualiste d'être blâmé par la politique, s'il ne l'est pas assez, d'être blâmé par les familles. Et il se tait. Quel avenir pour notre pays ! La foi a reculé et perdu son empire et on ne trouve rien à mettre à la place. On ne veut plus que de l'hygiène, de la chimie et l'histoire de la civilisation ! Quoi qu'il en soit, les livres de morale NE SE VENDENT PAS. — À plus forte raison, en prix et en étrennes, on n'en veut plus. Il faut des romans policiers. Quant au grand public...

Et les belles perles de l'âme émue tombent devant des indifférents qui ne veulent pas se donner la peine de les ramasser.

Voilà ce que je mâchonnais en sortant de chez Bréton qui avait conclu ainsi : « le livre ne s'adresse à personne ; y aurait-il encore plus de talent, je ne puis pas publier. »

Et voici alors, simplement, l'idée qui m'est venue.

À votre place, de ce livre, je ferais DEUX LIVRES :

D'abord le publier tel qu'il est, les vers seulement, chez Flammarion. Il y a encore quelques âmes attentives à la poésie, vous atteindriez celles-là. Puis, vous réserver d'insérer une bonne partie de ces poèmes dans la trame d'une sorte de roman en prose que vous a demandé Hatier. Par là, vous atteindrez l'enseignement libre, où on fait encore de la morale. J'ai insinué à Bréton que vous aviez eu l'idée d'un livre analogue au *Tour de France* où quelques-uns de vos poèmes prendraient place. « Ah ! oui, a-t-il dit, ce serait intéressant ; mais même sous cette forme, je ne pourrais pas m'aventurer. » Il a reconnu d'ailleurs que ces livres – forme *Tour de France* – se vendent encore.

J'attends vos ordres pour vous renvoyer le manuscrit.

Bréton m'a dit encore que vos poèmes n'étaient pas toujours accessibles à l'enfance. J'ai l'impression et la conviction contraires ; je le lui ai dit. Il n'a pas discuté, ne paraissant pas avoir des exemples à fournir. Je relirai et si je trouvais quelque chose qui ne fût pas assez simple, à mon avis, je vous le dirais.

Cette attitude d'un gros éditeur, QUI VOUDRAIT VOUS FAIRE PLAISIR, et qui recule à cause du sujet de votre livre, est vraiment attristante. Je ne veux pas dire de grands mots, puisque c'est un ami qui est en cause, mais il me semble que c'est une décadence de l'âme française. Je l'avais déjà perçu : Hachette qui éditait autrefois des livres substantiels, travaille maintenant dans les publications hâtives pour gares de chemin de fer. C'est bien cela ; les Français n'habitent plus les *templa serena*, mais les trains et les autos. Et la poésie, ils la foulent de leurs roues. Malgré tout, l'herbe qu'ils ont écrasée se redresse et se venge en produisant des fleurs qui sentent bon. Croyons quand même. Votre JCalvet.

Hatier s'empressa d'accepter l'ouvrage et, en juin 1913, de nouveaux ajouts furent apportés :

Paris le mardi 17 [juin 1913] <sup>24</sup>

Mon cher ami,

J'ai reçu vos proses. Vraiment cela me paraît tout à fait la note. Vous l'avez trouvée comme un professionnel. Je le porterai demain à Hatier et je relirai demain matin avec soin.

Bien à vous de tout cœur

JCalvet

<sup>24</sup> Lettre autographe signée de Jean Calvet à Jean Aicard, 1 page. Voir *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n° 16, 15 mars 2016, « Lettres de Jean Calvet à Jean Aicard », pages 100-101.

Dans une lettre de la mi-juillet 1913<sup>25</sup>, Calvet prit bonne note du titre définitif : *Le Jardin des enfants. Lectures morales pour les élèves du cours moyen*.

Selon son usage, le poète donna en prépublication à certains périodiques quelques pièces du futur recueil : « Aimez les bêtes », « La leçon du coq », « La leçon du serin », « La leçon du chameau », « Heureux de nous sentir forts »<sup>26</sup> ; « Tout devrait être en or », « La forge »<sup>27</sup> ; « Le Hérisson »<sup>28</sup> ; « La leçon des poussins », « Bonheur au foyer », « Grand-mère », « Beauté et Bonté »<sup>29</sup> ; « Le travail donne de la joie »<sup>30</sup> ; « La leçon du chien », « Le chien soldat »<sup>31</sup> ; « L'avare »<sup>32</sup> ; « La leçon de la fourmi », « La charrue », « La cigale »<sup>33</sup> ; « La leçon du cacatois », « La leçon de l'agace »<sup>34</sup>.

---

<sup>25</sup> Lettre autographe signée de Jean Calvet à Jean Aicard, 4 pages. Voir *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n° 16, 15 mars 2016, « Lettres de Jean Calvet à Jean Aicard », pages 104-105.

<sup>26</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, 31<sup>e</sup> année, n° 1553, dimanche 30 mars 1913, « Les Ris et les Jeux », page 56.

<sup>27</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, 31<sup>e</sup> année, n° 1554, dimanche 6 avril 1913, « Les Ris et les Jeux », page 60.

<sup>28</sup> *Lectures pour tous*, 15<sup>e</sup> année, 12<sup>e</sup> livraison, dimanche 15 juin 1913.

<sup>29</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1592, dimanche 28 décembre 1913, « Les jeux et les ris », n° 1550, page 43, colonne 3 et page 44, colonne 1.

<sup>30</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1592, dimanche 28 décembre 1913, « Les jeux et les ris », n° 1556, page 67, colonne 3.

<sup>31</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1592, dimanche 28 décembre 1913, « Les jeux et les ris », n° 1557, page 83, colonnes 2-3.

<sup>32</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1592, dimanche 28 décembre 1913, « Les jeux et les ris », n° 1563, page 96, colonne 1.

<sup>33</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1592, dimanche 28 décembre 1913, « Les jeux et les ris », n° 1569, page 119, colonnes 1-3.

<sup>34</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1592, dimanche 28 décembre 1913, « Les jeux et les ris », n° 1573, page 131, colonnes 2-3.

En janvier 1914, le livre était imprimé et la couverture avait été choisie. *Le Jardin des Enfants* parut en librairie en mars 1914<sup>35</sup> et, à la fête du 5 avril suivant à Draguignan, Jean Aicard en distribua quelques exemplaires à des élèves méritants.

En raison de la survenue rapide de la première guerre mondiale, les éléments font défaut pour détailler la réception de l'ouvrage. Les préoccupations quotidiennes du temps de guerre prirent le dessus, la pénurie de matières premières obligea l'imprimerie à ralentir ses activités... l'ouvrage ne connut qu'une seule édition.

Alexandre Hatier eut l'occasion de signaler les difficultés de diffusion :

LIBRAIRIE A. HATIER

Paris, le 13 Juillet 1914

Monsieur,

Je réponds, un peu en hâte, à votre lettre du II Ct que je viens de recevoir :

Le caractère du livre de Mr AICARD ne permet pas de le proposer à l'enseignement libre, et je n'ai rien à craindre ni à espérer de ce côté. Pour l'Enseignement Public, il est évident que l'esprit spiritualiste du Jardin des Enfants éloignera les sectaires, mais ceci n'a cependant rien qui puisse me préoccuper. J'espère, en effet, comme vous, qu'il y a une très grosse majorité d'instituteurs raisonnables pour qui cet esprit du Jardin des Enfants serait plutôt une recommandation. Mais, ce qui, à mon avis, et je vous l'ai écrit, je crois, nuira à son succès, c'est qu'il n'a pas suffisamment le caractère d'un manuel ; j'entends bien que ce devrait être là une qualité et non un défaut, étant donné

---

<sup>35</sup> AICARD (Jean), *Le Jardin des enfants. Poésies. Recueil méthodique pour l'enseignement moral. Cours moyen*, Paris, Hatier, mars 1914, in-16, XII- 274 pages. — Cette publication fut annoncée, par exemple par la *Revue de Paris* dans son édition du mercredi 1<sup>er</sup> avril 1914.

le but à atteindre, il n'en reste pas moins que les instituteurs préféreront un manuel, et continueront, quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, à enseigner la morale comme ils enseignent l'Histoire, l'Arithmétique, etc., C'est cela qui m'a fait dire que le Jardin des Enfants serait toujours pour eux un livre de luxe, sans que pour cela nous le leur présentions ainsi ; au contraire, mes représentants s'efforcent de montrer aux maîtres tout l'intérêt qu'il y a pour leur enseignement à voir des livres dans le genre du Jardin, mais nous sommes bien obligés de nous rendre compte que leur raisonnement ne porte guère. Il y a, du reste, pour cela, beaucoup de notre faute :

Nous n'avons pas suffisamment commenté les différents morceaux ; l'explication qui les suit est insuffisante, quelquefois puérile, de sorte qu'elle ne permet pas aux maîtres de tirer de la pièce lue tout le profit qu'ils en pourraient attendre.

Une objection encore, qui a été faite fréquemment, c'est que les maîtres préfèrent, en tant que volume de poésies, un recueil de différents auteurs plutôt que le livre d'un seul.

Je vous serais obligé de m'envoyer la liste des instituteurs secrétaires d'Amicales, afin que je puisse leur envoyer un spécimen, avec lettre à l'appui, dès la rentrée.

Ainsi que je vous l'ai dit, j'aurai un représentant au Congrès de NÎMES, et j'espère qu'il vous y rencontrera.

Je vous adresse bien volontiers 15 ex. du livre de Mr AICARD, et j'en tiens d'autres à votre disposition si cela est nécessaire ; je suis persuadé qu'ils seront bien placés.

Quant aux libraires, et ici nous parlons, hélas ! en connaissance de cause, il est, à très peu d'exceptions près, inutile de compter sur leur bonne volonté pour mettre le livre en montre ; du reste il est juste d'ajouter à leur défense, qu'il ne leur est déjà pas possible de mettre à leur étalage tous les livres qui leur sont envoyés d'office et qui s'adressent au grand public, à plus forte

raison ne peuvent-ils y mettre un livre scolaire. Par contre, un exemplaire-spécimen en sera envoyé à ceux de nos correspondants qui s'occupent exclusivement de librairie classique et qui pourront ainsi le montrer à leur clientèle (s'ils y pensent et s'ils en ont le temps).

De toute manière, MR AICARD peut être sûr que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faire connaître son livre ; j'ai beaucoup de raisons pour cela, ne fût-ce que celle d'avoir déjà dépensé beaucoup d'argent pour lui.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués. AHatier

Monsieur CARRÉGA, École Saint-Jean du Var, TOULON <sup>36</sup>.

Les critiques que cet éditeur apporte à l'ouvrage qu'il a pourtant lui-même publié me paraissent tout à fait fondées et expliquent le faible succès de la démarche de Jean Aicard :

- la philosophie de l'auteur est trop matérialiste pour l'école privée et trop spiritualiste pour l'école publique ;
- le livre est plus un recueil de lectures qu'un véritable manuel de morale ;
- les poèmes ne sont donc pas suffisamment commentés et leur moralité n'apparaît pas toujours dans son ensemble ;

<sup>36</sup> Lettre dactylographiée signée d'Alexandre Hatier à Alexandre Carréga, 2 pages. Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance. — La famille Carréga est issue de Michel-Ange, né à Porto-Maurizio (Sardaigne) le 24 janvier 1816 et venu à Toulon où il épousa une compatriote. Ils eurent neuf enfants, dont deux décédés en bas âge. Leurs fils s'établirent à Toulon comme tonnelier, mécanicien, charpentier, à l'exception d'un qui s'installa en Algérie comme viticulteur. Alexandre Carréga, leur petit-fils, est né à Toulon le 23 août 1879 d'un père ouvrier mécanicien dans l'arsenal. Il opta pour le métier d'instituteur public et débuta à Rians, Ollioules, Sanary (1902). Il resta ensuite plusieurs années à Hyères (1905) avant d'être muté à Toulon (1911) où il fit l'essentiel de sa carrière d'enseignant. Vers la fin de sa vie, il s'intéressa à la politique locale et fut élu conseiller cantonal. Il est décédé à Toulon le 26 janvier 1936.



— les poèmes, étant tous du même auteur, ne présentent pas une grande variété d'inspiration.

L'ouvrage de Jean Aicard est un manuel complet de morale dans lequel l'enseignement aborde chaque mois une nouvelle thématique. Chaque leçon comprend 1° un poème qui lui donne son titre, 2° une leçon en prose exprimant le sens moral des vers, 3° l'explication des mots difficiles et 4° un court questionnaire invitant l'élève à formuler par lui-même les notions essentielles à retenir.

Le programme étudié est le suivant :

— OCTOBRE. LIVRE I : Père et Mère. Grands-Parents. Les Aînés. Les Serviteurs. Les Animaux domestiques. Joies du Foyer. — Quinze leçons : La leçon des poussins. Ma mère. Mon père. Mes père et mère. Grand-mère et grand-père. Beauté et bonté. Les aînés. Les orphelins. La brouette. Chef de famille. Les serviteurs. Un vieux Noël. Aimez les bêtes. Le pain quotidien. Bonheur au foyer.

— NOVEMBRE. LIVRE II : L'École. Les Bavards. Obéissance au Maître. Bon exemple aux plus petits. Après la Classe. Devoirs et Droits. La Devise nationale. — Quatorze leçons : La leçon du coq. L'École. Fuyons les bavards. Soyez bon camarade. Demander conseil au maître. Tu dois l'exemple aux plus petits. Quand je sors de l'école. Les deux écoliers. Devoirs et droits. La devise nationale. Être justes pour être libres. Égalité par la justice. Fraternité c'est charité. Le royaume des taupes.

— DÉCEMBRE. LIVRE III : Propreté. Ordre. Prodigalité. Avarice. — Douze leçons : La leçon de la perdrix. La leçon des oiseaux. La poupée mal débarbouillée. Toute bête se débarbouille. Heureux de nous sentir forts. L'oiseau laveur de cités. Il faut de l'ordre. L'ordre fait gagner du temps. La leçon du serin. L'avare. Tout devrait être en or. Le roitelet.

— JANVIER. LIVRE IV : Sobriété. Ivrognerie et Paresse. Activité et Travail. — Quatorze leçons : La leçon du chameau. La leçon de l'éléphant. L'ivrogne. L'ivrognerie. Contre l'alcool. La leçon de l'abeille. La maison. L'esprit conduit les bras. Le nouveau Robinson. Si j'étais seul. Le travail donne de la joie. La forge. La charrue. La plume est lourde.

— FÉVRIER. LIVRE V : Impatience. Étourderie. Envie. Le Jeu. La Dette. Infidélité. Ingratitude. — Onze leçons : La leçon de la fourmi. L'impatience. La leçon du chevreau. L'envieux. Le gain du jeu. La dette. La leçon du chien. Le chien qui fut un traître. Les bons témoins. Le loup-garou. L'épinette enchantée.

— MARS. LIVRE VI : Orgueil et Vanité. Médisance et Calomnie. Jugements téméraires. Hypocrisie. Flatterie. Injustice. — Onze leçons : La leçon du paon. Nos beaux habits. Les apparences. Médisances et calomnies. La cigale. L'hypocrite. Le menteur. Le vil flatteur. Le chat en colère. La poupée magicienne. Les poupées n'ont pas d'âme.

— AVRIL. LIVRE VII : Politesse. Fidélité à la Parole. Sang-froid. Respect. Loyauté. Fidélité. — Onze leçons : La leçon du cacatois. La politesse. Sois exact à tes rendez-vous. Ne pas être brutal en jouant. Tenir parole. Dans la colère on ne réfléchit pas. Aidons les vieux. Respectons les vieux. La sincérité. Ne pas mentir. Le chien qui fut héroïque.

— MAI. LIVRE VIII : Probité. Bonté. Tolérance. Douceur. Courage. Volonté. — Onze leçons : La leçon de l'agace. J'ai trouvé deux sous. N'abîmez pas les nids. Les enfants perdus dans les bois. Tolérance. Douceur d'abord. Être courageux. Tous les courages. Le chirurgien. Le corps et l'esprit. La volonté.

— JUIN. LIVRE IX : La Défense est de droit. Le Pays natal. Rester aux Champs. Colonies. Travail Consciencieux. Héroïsme des Femmes. — Douze leçons : La leçon de la ruche. Petit soldat. Le pays natal. Rester aux champs. La leçon de la poule. Le chien

soldat. Le hérisson. Le travail bien fait. Les vaincus. La Croix-Rouge. Le bon Samaritain. Mutualité.

— JUILLET. LIVRE X : Les bons chefs. La Société. Nécessité de l'Instruction. Les Savants. Les Ancêtres. La Conscience. Le Bonheur. Le Passé : rien sans lui. La France humaine. — Quatorze leçons : Le leçon des oies. La leçon des nègres. Les savants. Le conseil des ancêtres. Où est le bonheur. La conscience. Suprême loi. L'effort. Chacun pour tous. La justice de Charlemagne. Le passé survit : rien sans lui. Un sauveteur. Nos sauveteurs. La France humaine.

Les poèmes composant l'ouvrage sont généralement courts, limités à quelques strophes et chacun illustre une moralité simple : respect d'autrui, bonté notamment envers les plus faibles, ardeur au travail, propreté, ordre, sobriété, patience, abnégation, modestie, esprit de justice, politesse, fidélité, loyauté, probité, tolérance, douceur, courage, volonté, patriotisme, cohésion sociale.

Ainsi, alors que l'Europe était prête à s'embraser dans un conflit effroyable, notre poète adressait aux enfants des petites classes des poésies morales définissant l'Idéal et glorifiant la Bonté.

## QUELQUES POÈMES EXTRAITS DU *JARDIN DES ENFANTS*

### *L'oiseau laveur de cités*<sup>37</sup> (L'urubu)

Dans une ville d'Amérique,  
De bon serviteurs, tous les jours,  
Enlèvent l'ordure publique ;  
Ces balayeurs sont des vautours.

Parmi les puanteurs mortelles,  
Jusque sous les pieds des passants,  
Dans la fange ils traînent leurs ailes,  
Cherchant les débris pourrissants.

Cette cité serait infecte,  
Les gens y vivraient en péril,  
Si ces bons oiseaux, qu'on respecte,  
N'acceptaient pas un métier vil.

Un jour, un enfant de la ville  
Dit à l'un de ces urubus :  
— « Ta besogne est infâme et vile,  
Mangeur de débris corrompus ! »

L'oiseau lui dit : « Cours à l'école,  
Apprendre à faire ton devoir !  
Rien n'est sot comme la parole,  
Quand on parle avant de savoir !

<sup>37</sup> AICARD (Jean), *Le Jardin des enfants*, livre III, pages 64-65.

« Ne vois-tu pas que mon service  
C'est d'empêcher les grands soleils  
De corrompre encor l'immondice  
Qui sort, bêta, de tes pareils ?

« Vous l'entassez ; moi, je l'enlève ;  
Je me fais chasseur de poisons,  
Pour que l'homme travaille et rêve  
En paix, le soir, dans les maisons ! »

— « Le plus beau métier de la terre,  
C'est le tien, qu'on doit, en retour,  
Honoré comme salubre :  
Sois remercié, bon vautour. »

### *Si j'étais seul*<sup>38</sup>

Si j'étais seul, petit ou grand,  
Tout seul sur cette terre,  
Sans frère ou sœur, sans un parent,  
Tout à fait solitaire,

Je souffrirais du chaud, du froid  
Et des grands vents d'orage ;  
Je n'aurais ni devoir, ni droit ;  
Je serais un sauvage.

Qui me donnerait, chaque jour,  
Le pain, le sel, le beurre ?  
Sans les durs travaux du labour,  
L'homme a faim, l'enfant pleure.

<sup>38</sup> AICARD (Jean), *Le Jardin des enfants*, livre IV, page 99.

Et je suis heureux de trouver,  
En arrivant au monde,  
Les grains semés, prêts à lever  
Sous la terre féconde.

Heureux sommes-nous, les petits,  
Faibles comme nous sommes,  
De trouver les greniers remplis  
Par la bonté des hommes !

### *Le gain du jeu*<sup>39</sup>

L'argent que l'on gagne à grand-peine,  
En trimant six jours par semaine,  
Est sacré comme le bon pain ;  
Gain de jeu n'est que mauvais gain.

Si l'on gagne, on se prend à croire  
Qu'on peut gagner encore, ou boire  
Un argent acquis sans effort :  
On retourne tenter le sort.

Un joueur jouerait sa chemise !  
Il emprunte... et reperd sa mise ;  
Le soir, ivre et les yeux rougis,  
Il faut bien qu'il rentre au logis.

— « Donne-moi l'argent de ta paie ! »  
— « Je n'ai plus un sou de monnaie ! »

<sup>39</sup> AICARD (Jean), *Le Jardin des enfants*, livre V, page 117.

— « Qu'en as-tu donc fait, malheureux ?  
Tes petits ont le ventre creux ! »

Éloigne-toi de cette roue  
Autour de laquelle l'on joue ;  
Le profit du jeu, c'est connu,  
S'en va comme il était venu.

### *Le pays natal*<sup>40</sup>

En revenant du pré, le soir, quand je m'attarde  
À contempler mon cher village et son clocher,  
Mon toit me reconnaît de loin et me regarde,  
Et je repars bientôt, heureux d'en approcher.

J'aime mon doux pays jusqu'en ses pierres même,  
Dont chacune réveille un souvenir en moi...  
Chers pays différents, chacun de nous vous aime,  
Sans même avoir besoin de s'expliquer pourquoi.

Dans ces maisons qu'ici l'on bâtit les premières,  
Le père de mon père et leurs pères sont nés ;  
À mon tour je naquis dans ces même chaumières,  
Sous ces toits qu'ils nous ont préparés et donnés.

Tout l'amour qu'ils ont eu pour les fils que nous sommes  
Anime les vieux murs et les pierres des seuils ;  
Le vieux clocher raconte au cœur des jeunes hommes  
Les mariages, les naissances et les deuils.

Nos morts vivent chez nous. Voilà pourquoi sans doute  
Au pays familier nous vouons tant d'amour,  
Et pourquoi les murs même, aux deux bords de la route,  
Parlent aux émigrants des bonheurs du retour.

### *La conscience*<sup>41</sup>

On sait toujours quand on fait bien,  
Jean ; une voix parle en toi-même ;  
C'est la voix de quelqu'un qui t'aime,  
Puisque son conseil, c'est le tien !

Écoute-la, la voix secrète,  
Mon fils, la voix de bon conseil :  
Elle veille dans ton sommeil,  
Et, partout, elle est toujours prête.

Sais-tu, Jean, quelle est cette voix  
Qui te félicite ou te gronde ?  
Qui parle au cœur de tout le monde ?  
Qui, dans la nuit, dit : « Je te vois ? »

C'est *conscience* qu'on la nomme ;  
C'est l'écho, dans nos cœurs resté,  
D'un conseil souvent répété,  
Par notre père, un honnête homme ;

C'est un cri de mère à genoux,  
Nous suppliant de rester sages...

<sup>40</sup> AICARD (Jean), *Le Jardin des enfants*, livre IX, page 217.

<sup>41</sup> AICARD (Jean), *Le Jardin des enfants*, livre X, pages 248-249.

La conscience a les visages  
De nos pères vivant en nous !

C'est le souvenir d'un bon livre,  
Écrit, pensé par quelque ancien,  
Et qui nous dit que faire bien  
C'est avoir du plaisir à vivre !

— II —

1913

### L'Écolier de France

40

À la fin de l'année 1913, alors que les typographes étaient en train de composer *Le Jardin des enfants*, Jean Aicard donna au *Temps* un long article intitulé « L'écolier de France », qui parut en deux livraisons<sup>42</sup>.

Dans cette étude divisée en quatre parties, notre écrivain expose ses idées principales concernant l'enseignement de la morale à l'école primaire. Il y déplore tout d'abord que l'école primaire n'enseigne plus la morale, ou du moins pas comme il le faudrait : l'école se contente d'apporter des connaissances, des savoirs, mais sans indiquer comment il convient de les utiliser pour le bien de tous.

En ces années glorieuses où la science et les techniques triomphantes apportaient de grands bienfaits à l'humanité — le Progrès ! — et où les hussards noirs de la République avaient entrepris de former leurs élèves selon des principes rationna-

<sup>42</sup> Voir cet article publié *in-extenso* ci-après, annexe A, pages 59-74.

listes et « éclairés », tout ce qui rappelait le régime précédent et les idées métaphysiques était écarté sans pitié.

La morale, qui depuis des siècles était une morale chrétienne, avait toujours été sous-tendue par la sanction divine : l'être moral était destiné aux félicités éternelles du Paradis tandis que le sujet immoral était voué aux terribles châtements de l'Enfer ! La question se posait donc, primordiale : quel fondement « rationnel » donner à la morale rationnelle ?

Pour Jean Aicard, la morale sociale — celle qui règle les comportements d'individus vivant en société — est une nécessité qui n'a pas besoin d'être justifiée car elle est aussi nécessaire à la société que le boire et le manger à l'individu : « on aime sa mère, son père et même le coin de terre où l'on naquit, parce que la nature des êtres et des choses le veut ainsi. Et voilà la vie morale commencée. Ne cherchons point de raison à la raison même. Une loi morale, une discipline naissent, pour les abeilles comme pour nous, de la nécessité où nous sommes de vivre en hommes ou en abeilles. Nous devons vivre, nous, en famille d'abord, puis en société. » Et la morale sociale est même une nécessité « aussi impérieuse que celle de manger, de boire et de dormir. Le sens moral est un instinct de préservation de la famille, de la cité, de la race, et il est de même valeur que l'instinct de la conservation, si puissant dans l'être physique. »

Mais, si notre écrivain ne ressentait pas pour lui-même le besoin d'établir un fondement autre que la nécessité à la morale sociale, du moins a-t-il entendu les esprits libres objecter qu'un enseignement non justifié ne saurait intéresser longtemps maîtres et élèves : invoquer « la satisfaction du devoir accompli », « l'intérêt supérieur », « la conscience, voix en nous d'une puissance mystérieuse » serait faire appel à des arguments bien abstraits pour les enfants ! Aussi notre écrivain préféra-t-il, dans une démarche tout à fait originale, s'en remettre à une

41

force naturelle fondamentale, l'instinct, exploité ici sous deux formes : la conscience — définie d'une nouvelle manière — et le sentiment :

— la conscience « s'est formée en nous, à travers les temps, à la chaleur des idéals entrevus par nos ancêtres, et nous dirons qu'elle est, en nous, le souvenir des volontés et des conseils bienfaisants de nos parents, vivants ou morts » : elle s'assimile donc à un inconscient collectif s'immisçant au cours des temps dans l'esprit des membres d'une société ;

— quant au sentiment, il sera le moteur de la moralisation de l'enfant : « puisque nous aimons nos mères, nous devons leur obéir pour leur être agréables et bons », et ce d'autant plus qu'il « ne s'adresse qu'à l'instinctif besoin qu'ont tous les petits êtres d'aimer pour être aimés et pour être protégés ».

42

Sur un plan plus concret, Jean Aicard constate que la première éducation morale est apportée aux enfants par les mères et que « la force de leur morale est dans ceci : qu'elles l'imposent par l'amour », dès le berceau, avant même que les nourrissons ne soient accessibles à des paroles et des raisonnements. Tout se passe dans « cette réserve de potentiels inconnus que les philosophes appellent le subconscient, source d'impulsions futures, foyer redoutable d'énergies latentes qui s'accumulent avant d'agir ». À ce stade de son éducation morale, l'enfant réalise qu'il est protégé par l'amour de ses parents et il y répond par l'amour : il adopte des comportements moraux pour plaire à ses parents et, en retour, être aimé d'eux.

Aussi notre écrivain invite-t-il les instituteurs, éducateurs succédant aux parents, à adopter ce même levier pédagogique : « À l'œuvre donc, éducateurs ! Faites-vous aimer. Soyez plutôt aimants que trop intelligents. Prenez des mains de la mère la méthode qu'elle vous apporte : l'enseignement par l'amour, par

le don du cœur, par la volonté de voir l'enfant vivre et bien vivre. »

Dans la troisième partie de son article, Jean Aicard aborde la grande préoccupation qui dirigera sa pensée et son action au cours des années à venir : celui de l'unité morale de la Nation et de sa réalisation par l'école : « un faisceau de lois morales bien liées représente seul l'unité d'un peuple » et « l'école est aujourd'hui notre seul moyen d'atteindre ce résultat nécessaire ».

En quittant sa famille pour entrer dans le monde de l'école, l'enfant va développer, sur les bases acquises de la morale familiale limitée à une cellule restreinte, une morale sociale lui permettant de vivre harmonieusement dans « la société des hommes de sa race » : le jeune homme se sentira protégé par la société comme il s'est senti protégé par sa famille ; il éprouvera pour les membres de la société la reconnaissance qu'il a éprouvée envers les membres de sa famille ; et « cette société des hommes de sa race, il saura, d'instinct et d'élan, la défendre contre les barbares, par nécessité de préservation de ses plus légitimes égoïsmes et de ses plus nobles intérêts, comme il saurait défendre contre des bandits le foyer, la maison, l'asile, qui ne cesse jamais de faire corps avec la patrie ».

L'enseignement de la morale nécessite des aptitudes particulières que tous les éducateurs ne possèdent pas nécessairement : le « don de sympathie qui attire les sympathies », le don de « deviner les impressions de l'enfant », un « sentiment très vif et toujours présent du juste et de l'injuste » ainsi qu'une « parole chaude qui pénètre et persuade ». Au total, « l'éducateur né est un homme de charité émue ; il a naturellement l'amour de la pauvre créature humaine, le désir de l'aider dans ses peines et ses défaillances, de l'éclairer sur les voies à suivre pour que les chemins lui soient moins rudes. Tous ces caractères sont

43

ceux de la *mère* idéale. Ils se retrouvent dans certains hommes qui sont nés apôtres. » Notre écrivain invite à réfléchir à la création d'un corps de maître spéciaux « dont la vie entière se consacrerait à former l'âme française ».

Pour finir, Jean Aicard récapitule les étapes de la formation morale des enfants :

— les prémices se trouvent au sein de la cellule familiale dans laquelle, en principe, « l'instinct moral de la mère est infini » et où « l'influence de la mère accomplit de véritables prodiges » : la mère, qui dans son corps a créé le corps de son enfant, peut aussi par son âme développer l'âme de son enfant ;

— à l'école maternelle l'institutrice agit de deux manières : en tant que femme elle est un substitut maternel et manifeste son amour à ses petits élèves ; en tant qu'enseignante elle leur apporte aussi un savoir et s'attachera notamment à préparer les fillettes à leur futur rôle de mères ;

— enfin, à l'école primaire, les maîtres parachèveront cet enseignement afin de faire de leurs élèves des citoyens participant à l'évolution harmonieuse de la société dans laquelle ils vivent.

Durant les années de la guerre et encore après le conflit, Jean Aicard répètera inlassablement la nécessité d'une unité morale de la Nation, seule capable de lui donner la plus grande force, unité que seule l'école peut forger sur les bases acquises de la morale familiale. Ses principaux articles et conférences de cette période ont été regroupés dans son ouvrage *Comment rénover la France ?*<sup>43</sup>, trop important pour être publié dans

<sup>43</sup> AICARD (Jean), *Comment rénover la France ? L'école créera l'unité morale, la leçon de la guerre, l'Église et l'État, les boy-scouts, le petit livre de l'unité morale*, Paris, Ernest Flammarion, éditeur, juillet 1919, in-16, VIII-

cette revue mais dont je donne, en annexe B, la belle analyse effectuée par Léon de Saint-Valéry.

— III —  
**3 juin 1917**  
**Une conférence à la Sorbonne**

La Ligue française organisa une manifestation patriotique dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le dimanche 3 juin 1917 après-midi : au programme, un discours du président Émile Boutroux et une conférence de Jean Aicard sur le thème qui lui était alors cher, « L'Unité morale française par l'école ».

Le discours de Boutroux n'eut d'autre propos que de présenter le grand sujet de la séance, objet de la conférence de Jean Aicard :

L'Unité Française<sup>44</sup>

Je comptais, je vous l'avoue, en venant assister à cette séance, n'avoir autre chose à faire que d'écouter et d'applaudir avec vous mon cher confrère et ami, M. Jean Aicard, si bien désigné, par son profond et ardent patriotisme, qui ne fait qu'un avec l'amour fidèle et tendre de sa chère Provence, par son génie admirablement français, par son sentiment exquis des choses morales, par la poésie, naturellement empreinte dans toutes ses pensées

252 pages. — La parution de cet ouvrage a été signalée notamment par le *Journal des débats politiques et littéraires*, n° 187, dimanche 6 juillet 1919, « Revue des livres », page 3, colonne 5. Voir, ci-après, pages 75-84.

<sup>44</sup> NDLR. — *La Ligue française*, 4<sup>e</sup> année, n° 23, juillet-août 1917, pages 1-3.

et dans ses moindres paroles, j'ajouterai, par sa haute conception de la liberté de conscience, pour traiter ce grave et capital sujet : « L'Union morale de la France par l'école. »

Si jamais orateur, par sa valeur morale, par son caractère, par son talent, par tout son être, a été l'homme de la question à traiter, c'est celui que nous allons entendre. Invité à vous dire moi-même quelques mots, je ne m'y résigne que par la pensée de témoigner qu'en face de problèmes tels que celui dont il s'agit, chacun de nous a le devoir de réfléchir et d'apporter sa contribution, si modeste soit-elle. En fait, nous ne sommes pas réunis ici pour écouter en auditeurs passifs, mais pour tendre ensemble nos volontés vers l'effort et l'action nécessaires.

\*

\* \*

Que de questions, certes, se poseront après la guerre, dont il importe que nous nous préoccupions dès à présent ? Comment rebâtir tant de villes détruites, comment reconstituer nos finances, notre commerce, notre agriculture ? Quelle gravité n'auront pas les questions économiques, et combien il sera indispensable que l'école nous fasse des citoyens capables d'activité pratique, munis d'une instruction professionnelle et véritablement utilisables ! J'ose dire pourtant qu'une fin suprême domine toutes ces nécessités, si impérieuses soient-elles ; et cette fin n'est autre que celle-là même pour laquelle, par-dessus tout, nous nous battons en ce moment, celle qui a inspiré à nos soldats leur magnifique héroïsme, et qui, sans qu'un murmure se fasse entendre, obtiendra de la nation tous les labeurs, tous les sacrifices : l'impérieux, l'indéclinable devoir de maintenir, dans le monde, l'existence de la France. À quoi bon conquérir les moyens de produire, de transporter les marchandises, de nous enrichir, si nos descendants, dominés et débordés par l'envahisseur, ne devaient plus former qu'une masse banale, sans caractère, sans

attaches à notre sol, à notre passé, à notre idéal, si notre sécurité et notre prospérité matérielle étaient achetées par la disparition de notre patrie ?

\*

\* \*

Or, une patrie n'est pas comparable à une société industrielle. Une association dont l'objet est purement matériel peut se fonder uniquement sur la division du travail et la solidarité, sans que ses membres aient en commun le culte d'un même idéal moral. Mais de tels liens, tout extérieurs, ne suffisent pas à constituer une communauté nationale, une patrie. Le mot de patrie est un adjectif, dont le substantif est sous-entendu ; il signifie la terre, l'histoire, les aspirations, les gloires, les épreuves, le génie, l'âme de nos pères. Nous ne demeurerons Français que si, par nous, subsiste l'âme de la France.

Donc, notre premier devoir, après la guerre, sera de veiller à la conservation de l'unité morale française, que la guerre elle-même a si magnifiquement attestée et approfondie. Mais, dira-t-on, est-il besoin de s'occuper d'un pareil problème ? Cette unité est un fait, une réalité donnée. N'est-elle pas, par là-même, plus assurée que si elle résultait d'un calcul et d'une organisation savante ?

Sans doute, cette unité n'est pas à créer, elle existe ; elle est le fruit d'un travail séculaire et spontané qui s'est produit dans les âmes des enfants de France ; et il ne s'agit que de la maintenir. Mais, dans l'ordre moral, les meilleures choses sont celles qui risquent le plus de s'altérer et de se perdre, lorsque à l'action de la nature et du temps ne se joint pas celle de la volonté et de la méthode. Et la puissance de l'art, dans ce domaine, n'est pas moindre, peut-être, que celle de la nature. Ne voyons-nous pas quelles forces morales, aussi vivaces que redoutables, a créées, en Allemagne, une éducation systématiquement dirigée vers la



formation d'un certain esprit national ? À considérer ce phénomène, nous comprendrons que nous-mêmes devons, pour maintenir notre conscience nationale, ajouter à l'action de la nature celle de l'éducation. Mais, en même temps, nous nous demanderons si les moyens qu'a employés l'Allemagne sont de mise chez nous et s'accordent avec notre idéal.

Dans ses fameux *Discours à la Nation allemande*<sup>45</sup> de 1807-8, point de départ de l'évolution moderne de l'âme germanique, Fichte expose que l'objet de l'éducation nouvelle, dont il apporte l'Évangile, c'est de produire, d'une façon nécessaire, la nécessité qu'elle vise, c'est-à-dire de dresser infailliblement les volontés à agir dans le sens qui leur est prescrit : *Sie muss mit Notwendigkeit erzeugen die Notwendigkeit, die sie beabsichtigt*. Et il ajoute : « Jadis on laissait, dans l'éducation, une part à la nature. Nous voulons, nous, que l'homme soit tout ce qu'il est par l'effet de l'éducation, et d'elle seule. »

Il est clair que, pour maintenir et fortifier une unité morale qui soit française, une telle méthode ne saurait convenir. Car dans l'idée de Français il entre, comme élément essentiel, une idée de personnalité libre, de dignité individuelle, d'amour de la France ; et l'on ne conçoit pas comment, par la coercition, par le dressage, on pourrait créer des personnes libres, des Français dignes de ce nom. L'unité morale française est une communauté d'idées et de sentiments où le culte commun de la France et de la liberté figure en première ligne. Elle ne peut se maintenir, se fortifier et devenir de plus en plus profonde que dans la liberté et que par la liberté.

---

<sup>45</sup> NDLR. — Ces discours (*Reden an die deutsche Nation*), rédigés au lendemain de la grande victoire napoléonienne à Iéna le 14 octobre 1806, forment l'un des principaux écrits de Johann Gottlieb Fichte : le philosophe tente d'éveiller, chez ses semblables accablés par leur défaite, un sentiment national orienté vers la construction d'un État allemand.

\*  
\* \*

C'est pourquoi il n'est nullement contraire au développement de l'unité morale française par l'école, que celle-ci vive sous le régime de la liberté de l'enseignement.

D'abord, nous ne saurions oublier que, dès la *Chanson de Roland*, notre pays s'appelle « la douce France », c'est-à-dire le pays où il fait bon vivre ; ce serait renier nos traditions et notre caractère de Français que de combattre un régime dont l'objet est de sauvegarder la liberté la plus précieuse au cœur de l'homme, la liberté de conscience.

En quoi, d'ailleurs, la liberté de l'enseignement pourrait-elle nuire à l'unité morale de la France ? Le patriotisme français n'est, certes, le monopole d'aucun parti. Dans cette guerre, tous les citoyens français se sont montrés égaux en amour de la France, en ardeur à combattre et mourir pour elle. Gardons-nous donc de nous demander si, dans cette formule : « L'unité française par l'école », il s'agit de l'école libre ou de l'école publique. Il s'agit de l'école française, donc de toutes nos écoles, sans exception.

Non, sans doute, qu'à bien des égards, nos différentes écoles ne représentent des points de vue différents sur le monde des idées et sur le monde de l'action : Liberté c'est variété. Mais pourquoi ces différences mettraient-elles obstacle à notre unité nationale ? Il est indispensable d'habituer les hommes, ou de leur apprendre, à s'estimer mutuellement, à sympathiser, à collaborer, bien qu'ils ne pensent pas, sur toutes choses, de la même manière. En réalité, la diversité des tendances, des croyances, des habitudes d'esprit, chez des hommes qui, d'ailleurs, sont unis dans un noble sentiment tel que l'amour de la patrie, n'est pas une faiblesse, c'est une force. La France a engendré : Montaigne, Rabelais, Corneille, Descartes, Pascal, Molière, Bossuet,

Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo. Qui voudrait, entre ces grands noms, choisir les uns, éliminer les autres, sous prétexte qu'ils représentent des tendances diverses ? L'influence qu'un pays exerce dans le monde est proportionnelle au nombre de côtés divers de la nature humaine que ses enfants savent comprendre, apprécier, déployer et mettre en valeur.

\*

\* \*

Comment l'école pourra-t-elle remplir cette mission supérieure : former des hommes tels que la fidélité et le dévouement de la France demeure, pendant toute leur vie, une partie essentielle de leur caractère, de leur être ? Je ne songe pas à aborder cette question, qui est le sujet même de la conférence que nous allons entendre. Une pensée, pourtant, me vient à l'esprit, que je vous demande la permission de vous soumettre. Les Anciens Grecs maintenaient, chez les générations successives, le sentiment de l'unité et de la continuité de l'hellénisme, en leur faisant apprendre par cœur et réciter les poèmes d'Homère. Il me semble que l'un des moyens les plus simples et les plus efficaces que puisse employer l'école pour entretenir et assurer l'unité morale française est de faire apprendre aux enfants, d'une manière approfondie et ineffaçable, un certain nombre de morceaux, aussi beaux par la forme que riches d'idées par le fond, où se trouvent exprimés les grands souvenirs, les nobles pensées, les généreux sentiments qui constituent notre patrimoine moral. La vraie union, disait Aristote, est celle qui consiste à aimer et garder en commun un même objet : τα κοινά συνέχει. L'unité française, c'est le commun amour de la France. Puisse donc chacun de nos enfants porter en lui-même, dans sa mémoire, dans son imagination, dans son esprit, dans son cœur, une image de la France qui jamais ne risque de s'effacer, et qui, par

sa beauté, par sa grandeur, par sa netteté et sa vivacité, agisse constamment sur sa pensée et sur sa conduite, et fasse de lui, en toute circonstance, un homme digne du nom de Français !

Mais je m'excuse de toucher au sujet dont va nous entretenir avec sa profondeur d'intuition et de pensée, avec sa chaleur et sa noblesse de cœur, avec son imagination émue et charmante, notre poète-moraliste, et je ne saurais tarder davantage à lui donner la parole.

Émile Boutroux.

Quant à Jean Aicard, il offrit à ses auditeurs une longue conférence dans laquelle il développa la nécessité d'une unité morale de la Nation forgée dès l'école primaire. Sa conférence a été publiée intégralement par la revue de l'association organisatrice. Notre écrivain a regroupé dans cette intervention toutes les idées qui lui paraissaient de nature à contribuer au relèvement moral du pays dès que le conflit aurait cessé d'y étendre ses ravages : il y a donc là un texte fondamental de l'œuvre de guerre de Jean Aicard <sup>46</sup>.

— IV —

1918

### *Le Petit Livre de l'unité morale*

Alors que l'issue prochaine des combats commençait à être pressentie, Jean Aicard publia en juillet 1918 un *Petit Livre de l'unité morale* s'adressant la population française. Ce « petit livre », effectivement réduit aux dimensions d'une plaquette,

<sup>46</sup> Texte publié intégralement en annexe C, pages 85-110.

est fort singulier en plusieurs points et manifeste le souci d'une vision renouvelée de la morale, non plus éclatée entre deux camps ennemis opposant une morale laïque et une morale chrétienne, mais réunifiée autour de l'amour de la Patrie.

Jean Aicard connaissait bien la fracture qui partageait la société française en deux partis irrémédiablement opposés : il était lui-même dans chaque camp !

D'un côté, notre écrivain appartenait à la « mouvance chrétienne » : il n'était membre d'aucune église constituée, correspondait aussi bien avec des prêtres romains que des pasteurs réformés, mais affirmait une grande admiration pour la personne du Christ — considéré par lui comme un homme et non comme un Dieu — et son enseignement. L'un de ses plus proches amis en cette période fut incontestablement l'abbé Jean Calvet, doublement intéressé par le problème de l'enseignement de la morale : à la fois comme prêtre soucieux de répandre la doctrine de son Église et comme pédagogue désireux de rénover l'enseignement de la morale à l'école.

D'autre part, Jean Aicard était profondément républicain, attaché à la liberté de pensée dans une société fraternelle accueillant tous ses membres sans distinction.

Dans cette période de sa réflexion, Jean Aicard fut tiraillé entre ces deux tendances :

— d'un côté Jean Calvet voulant lui imposer de développer une morale chrétienne affirmant l'existence d'un Dieu juge des hommes, les récompensant par le Paradis ou les punissant de l'Enfer ;

— d'un autre côté la société civile, notamment les enseignants de l'école publique, exigeant une morale totalement laïque.

Ne cédant ni aux uns ni aux autres, notre poète a développé une voie moyenne, incluant Jésus et les Évangiles, conçus

comme le premier message d'amour fraternel dans un monde soumis à la loi du talion, à la domination du plus fort sur les serfs et les esclaves, au mépris de la valeur de la vie humaine ; mais n'oubliant pas la République et sa fière devise. S'il était philosophiquement obnubilé par la personne de l'homme-prophète Jésus, s'il reconnaissait que la France s'était construite au cours des siècles dans le christianisme religion d'État et que toutes ses institutions même républicaines en restaient imprégnées, Jean Aicard préférait travailler à améliorer la vie de ses concitoyens au quotidien plutôt que de leur faire espérer un bien hypothétique Paradis.

Dès les premières lignes de son petit livre, il tente de réconcilier les Français en posant quelques principes d'unité admissibles par tous. Dans son avant-propos il rappelle que, pour répondre à l'agression allemande de 1914, tous les Français sans distinction manifestèrent spontanément la volonté de défendre leur pays, exprimant ainsi un sentiment commun à tous : l'amour de la patrie. Cette union instinctive ou « union sacrée » ayant sauvé la France, il faut en faire une force raisonnée et permanente, c'est-à-dire fonder l'unité morale : l'esprit de sacrifice et le dévouement, qui sont les vertus les plus hautes, feront alors la grandeur, la force, la beauté permanentes du pays. Pour cela, les Français doivent continuer à manifester entre eux en temps de paix une bienveillance leur interdisant les luttes stériles et participer tous ensemble à un culte unique : celui de l'union par-dessus les divergences d'opinions.

Et notre écrivain double cet avant-propos d'une longue « Introduction à l'usage des maîtres » développant, en quarante-quatre articles, la manière dont l'école laïque doit concevoir l'enseignement moral : 1° l'école publique ne transmet aucun enseignement métaphysique mais elle doit respecter toutes les

croyances ; 2° la morale républicaine est admissible par tous car elle ne contredit aucune morale religieuse ; 3° la morale républicaine est « un trésor accumulé par l'expérience des siècles », un véritable inconscient collectif ; 4° les lois républicaines explicitent les règles morales, elles en dérivent ; 5° la morale n'a d'autre fondement que la nécessité de l'ordre social.

Notre écrivain développe ensuite des considérations intéressantes sur la dignité humaine, le respect de cette dignité, la liberté (chapitre I) et la Patrie (chapitre II).

Il est plus disert sur la « formation historique de la morale moderne » (chapitre III) : si les philosophes et les sages de l'Antiquité furent de grands précurseurs, l'honneur d'avoir établi l'amour du prochain comme principe essentiel de vie revient à Jésus : le plus grand des livres civilisateurs, c'est l'Évangile. Les morales des pays civilisés incluent le Décalogue – les dix Commandements<sup>47</sup> – ou loi donnée par Moïse au peuple hébreu : les premiers préceptes invitent à honorer un Dieu unique et à renoncer aux idoles ; les six suivants sont devenus universels : « tu honoreras ton père et ta mère, tu ne tueras pas, tu ne commettras pas l'adultère, tu ne voleras pas, tu ne porteras pas de témoignage mensonger, tu ne convoiteras rien de ce qui appartient à ton prochain ». Mais surtout, les morales des pays civilisés ont repris l'enseignement de Jésus invitant les hommes à s'aimer les uns les autres, à abolir l'esclavage, à respecter les humbles et à faire triompher la justice sur la force brutale.

Dans les chapitres sur les lois (IV), les grandes lois morales (V), les vices (VI) et les vertus (VII et VIII), Jean Aicard développe un enseignement fort classique. Les vices ou « fautes

<sup>47</sup> Dans le texte biblique, il y a en réalité plus de « dix paroles » mais elles ont été généralement regroupées en dix commandements.

contre soi-même » sont combattus par les vertus « qui font la dignité de l'homme » :

VICES	< = >	VERTUS
Orgueil	< = >	humilité, modestie
avarice	< = >	économie
gourmandise, ivrognerie	< = >	sobriété
rancune, envie, colère	< = >	patience
mensonge	< = >	probité, loyauté
paresse	< = >	activité
étourderie	< = >	ordre, obéissance aux lois
ingratitude	< = >	reconnaissance

le dévouement, « la vertu qui est au-dessus de la plus haute vertu », et le respect qui « assure toutes les autres vertus, en leur donnant leur récompense essentielle » formant deux vertus « cardinales »

Et il termine par d'inattendues « Réflexions en épilogue sur la vertu de la foi », une foi qu'il définit globalement, hors de tout contexte religieux, comme « la croyance à l'existence positive du Bien ».

Pour la forme de cet opuscule, qui devait primitivement s'intituler « Catéchisme », Jean Aicard a adopté le principe, habituel dans ces manuels, d'énoncés courts, numérotés, à apprendre par cœur : on retrouve là l'idée des « apophtegmes<sup>48</sup> » propres aux ouvrages didactiques de l'Église des premiers siècles où un court énoncé contenait en lui-même la synthèse d'une leçon entière.

<sup>48</sup> Du grec ἀπόφθεγμα « sentence, précepte », parole mémorable, aphorisme, ayant valeur de maxime.

Dans cet essai original <sup>49</sup>, Jean Aicard s'écarte d'une morale dérivant de commandements révélés dont la finalité est de soumettre l'homme à un Dieu ou à une Église. Sa morale universelle n'a pour fondement que la nécessité d'établir un ordre harmonieux dans la société humaine, de fonder les droits de chacun grâce aux devoirs qu'il se reconnaît.

— V —  
**Épilogue**

L'œuvre morale du temps de guerre de Jean Aicard a été publiée parcimonieusement en raison des pénuries de matières premières et de l'envoi aux armées des ouvriers valides ; ont vu le jour : *Le Témoin*<sup>50</sup>, *Des cris dans la mêlée*<sup>51</sup>, *Comment rénover la France ?*<sup>52</sup>.

Apparues aux vitrines des libraires en plein conflit, alors que les préoccupations quotidiennes étaient d'un ordre plus matériel, ces œuvres n'ont pas connu une grande diffusion et n'ont jamais été rééditées. La presse n'a guère salué leur parution.

À l'issue de la guerre, les Français se sont surtout préoccupés de reconstruire les maisons démolies, de remettre en service les moyens de communication et les bâtiments publics, de relancer l'agriculture et la production industrielle. Le redressement moral a été fort oublié et, en dépit des efforts de l'édition pour offrir aux enseignants des manuels de morale plus attrayants, ceux-ci se sont empressés de revenir à leur routine d'autrefois.

<sup>49</sup> Publié intégralement en annexe D, pages 111-154.

<sup>50</sup> Paris, Ernest Flammarion, mars 1916, in-16, XVI-144 pages.

<sup>51</sup> Paris, Ernest Flammarion, novembre 1916, 338 pages.

<sup>52</sup> Paris, Ernest Flammarion, juillet 1919, in-16, VIII-252 pages.

De toute l'œuvre de guerre de notre écrivain, seuls quelques poèmes du *Jardin des enfants*, pris notamment dans ceux qui ont trait aux métiers, ont survécu dans les manuels scolaires et ont été ânonnés pendant des décennies par des générations d'écoliers.

Quelques mois après la fin des hostilités, un chroniqueur toulonnais renommé se plaignait déjà de ce que les leçons de la guerre n'avaient guère été assimilées :

Notules brèves<sup>53</sup>

La tâche de demain

Au lendemain de l'effroyable cataclysme qui s'est abattu sur notre infortuné pays, on s'occupe beaucoup d'organiser la victoire, de préparer l'avenir et on dit et écrit à ce sujet d'excellentes choses.

Je venais de lire le beau livre où notre éminent concitoyen M. Jean Aicard a réuni divers articles et conférences qu'il fit sur « l'unité Morale française par l'École » lorsque me fut donné le plaisir d'entendre l'humoriste, ou plus exactement notre joyeux « galejaïré » toulonnais Marius Chevalier, discourir en langue provençale, sur ce même sujet : « Per rébasti la Franço dé deman ». Et tous deux, l'Académicien Français et l'humoriste toulonnais se rencontrèrent sur ce terrain dans un accord unanime qu'il faut « pour rénover la France » une unité morale sans laquelle nous ne pourrions rien, sans laquelle, nos morts seront morts en vain, nos soldats auront combattu, souffert et vaincu en vain.

Oui, il y a une leçon de la guerre... on nous l'a dit, on l'a écrit sur tous les tons et ceux qui ne le savent pas doivent être terriblement sourds et aveugles, mais ce n'est point tout de le dire,

<sup>53</sup> *Le Petit Var*, 40<sup>e</sup> année, 19 mars 1919, page 1. Article de Louis Henseling.

de l'écrire, ni même de le savoir : il faut agir. Or, qui peut, qui doit agir en cette grave conjoncture ?

Depuis l'août de 1914 qui vit la tragique ruée, des hommes à qui incombait, de par leur haute valeur ou de par le suffrage de leur mandat, la lourde charge de veiller sur les destinées du Pays, ont organisé la guerre, préparé et assuré la victoire. Mais tandis que nos chefs militaires et nos soldats besognaient vers ce but, qui donc a préparé et assuré la Paix autrement que par des écrits et des discours ? Nous voyons en quel désarroi se trouvent nos gouvernants et la forte parole du prophète Tristan Bernard, se trouve justifiée après quatre années.

Hélas ! oui... nous nous trouvons, devant la Paix, armés seulement d'écrits et de discours et ceux qui se sont battus et ont vaincu s'en revenant las, et avides de repos, vers le foyer si longuement désiré, se demandent pourquoi on n'a pas préparé leur retour et encore moins demain.

Les leçons de la guerre, ses enseignements ?

— Ouvrez le *Journal Officiel* du 15 mars vous lirez ceci en tête du compte rendu de la séance de la Chambre du vendredi 14 :

M. Pays : « Où sont les 241 députés qui ont voté hier le maintien des séances du matin... nous ne sommes guère qu'une vingtaine... ».

Que voulez-vous que devienne le troupeau avec de tels bergers ?

Rebati ? reconstruire ? C'est par la tête, hélas ! qu'il nous faut commencer...

Gwynplaine.

## Jean AICARD « L'écolier de France »<sup>54</sup>

### I

L'instruction n'est pas une morale. Elle n'est par elle-même qu'un instrument tout prêt pour des œuvres de mal et de bien, tel cet outil de serrurier, nommé rossignol, qui peut vous rendre le service d'ouvrir votre porte si vous avez perdu la clef, mais qui peut l'ouvrir aussi aux mains du cambrioleur.

Il faut donc avant tout dans nos écoles un solide enseignement moral. « Il le faudrait ; mais, objecte-t-on, la morale qui veut n'être que rationnelle demeure sans fondement, et tant qu'on n'aura pas trouvé de fondement à cette morale, on ne parviendra point à la faire enseigner efficacement par des esprits rationalistes... » Et pourquoi non ?

Les fondements d'une morale ne se peuvent, il est vrai, établir rationnellement, et nous nous reconnaissons impuissants à les rendre indiscutables aux regards de l'esprit, si ingénieux à plaider les contraires. Mais cette impuissance ne saurait faire que la morale nous paraisse moins nécessaire, et si elle est nécessaire comme la vie même, qu'avons-nous besoin d'en légitimer autrement les principes essentiels, et de nous prouver, par d'autres raisons plus subtiles, le droit que nous avons d'en formuler les lois et d'en déclarer solides les fondements, établis qu'ils sont sur la nécessité ?

<sup>54</sup> NDLR. — *Le Temps*, 53<sup>e</sup> année, n° 19122, mardi 11 novembre 1913, « Feuilleton », page 3, colonnes 1-6, parties I et II ; et n° 19134, dimanche 23 novembre 1913, « Feuilleton », page 3, colonnes 1-6, parties III et IV.

N'est-il pas vrai qu'en dépit de quelques suicides, la fatalité de vivre le plus longtemps possible s'impose à la généralité des hommes, aussi inéluctable que la fatalité de mourir un jour ? N'est-il pas vrai qu'il est vain et mille fois superflu de rechercher les raisons savantes qu'on peut avoir de faire une chose quelconque, de celles qu'exige la nécessité de vivre ? A-t-on vu jamais, dans une académie de penseurs libres, fussent-ils les plus bornés du monde, un maître raisonneur déclarer qu'il ne consentira à vivre plus longtemps, et même à mourir un jour, que lorsqu'on aura établi à ses yeux, par des arguments sans réplique, la valeur des raisons qui ont amené la cause mystérieuse de la vie, quelle qu'elle soit, à nous imposer aussi la mort ? Il y a des révoltes ridicules. En définitive, on meurt parce qu'on meurt, on vit parce qu'on vit, on mange et l'on boit sans exiger au préalable l'explication des phénomènes de la vie universelle ; on aime sa mère, son père et même le coin de terre où l'on naquit, parce que la nature des êtres et des choses le veut ainsi. Et voilà la vie morale commencée. Ne cherchons point de raison à la raison même. Une loi morale, une discipline naissent, pour les abeilles comme pour nous, de la nécessité où nous sommes de vivre en hommes ou en abeilles. Nous devons vivre, nous, en famille d'abord, puis en société. La vie familiale et la vie sociale vont s'améliorant parce que les créatures cherchent, par un effort naturel, continu, à rendre meilleure l'existence individuelle au moyen des obligations sociales et, réciproquement, à améliorer la vie sociale au moyen des obligations individuelles. Certaines obligations morales accessoires se transforment donc pour servir l'amélioration des conditions générales de la vie commune ; mais de la caducité de certaines règles morales primitives on ne saurait conclure à la non-valeur des lois morales évoluées. La loi morale est une évidente nécessité des races qui veulent vivre.

Cette nécessité est aussi impérieuse que celle de manger, de boire et de dormir. Le sens moral est un instinct de préservation de la famille, de la cité, de la race, et il est de même valeur que l'instinct de la conservation, si puissant dans l'être physique. Il est parce qu'il est, et la légitimité des morales n'a pas plus besoin d'être démontrée que n'a besoin d'être prouvée et établie par raisonnement la nécessité du lait maternel pour l'enfant et l'excellence du grain de blé pour l'adulte.

Le grain de blé, le pain sont bons, vénérés même, parce qu'ils font de la vie, et parce que vivre, c'est obéir à une loi plus forte que nos volontés et que nos sciences humaines. La loi morale est bonne au même titre. Elle fait de la vie puisqu'elle ordonne la vie, la rythme et l'assure. Elle est de première nécessité ; elle n'accepte même pas d'être discutée. Et voilà pourquoi on peut, quand on n'accepte pas la révélation religieuse comme un fait, l'admettre comme le symbole utile d'une positive réalité.

Donc, la légitimité d'une morale étant toute dans la nécessité, l'écrivain qui veut faire œuvre de moraliste et d'éducateur national n'a point à se préoccuper de chercher le fondement de la morale. Il n'aura plus qu'à rechercher dans toutes les morales les principes universellement adoptés par toutes les races évoluées.

On dit : « La morale change avec les latitudes. » Assurément. En quoi cela infirme-t-il la nécessité d'une morale de race ? La nourriture non plus n'est pas la même sous toutes les latitudes ; et il peut y avoir, il y a à cela des raisons d'hygiène, de convenances climatériques. Cependant la nourriture essentielle de l'homme est sensiblement la même partout : des grains et de l'eau. Il y a, parmi les lois morales, celles qui sont symbolisées par l'eau pure et le grain sacré. Ce sont celles dont nous ferons le pain de nos petits écoliers.

Délivrés du souci d'avoir à chercher un fondement à la morale, nous n'aurons plus à nous préoccuper de respecter la neutralité

scolaire. Nous la respectons par cela même que nous empruntons à toutes les races, à toutes les philosophies, à toutes les religions le meilleur de leur morale, ce qui leur est commun. Et toutes étant nos tributaires, nous n'encourons le blâme légitime d'aucune. Nous serons sur le terrain solide et universel.

D'ailleurs une race émancipée n'a pas à se mettre en frais pour découvrir les éléments d'une morale libre, quand elle a derrière elle de longs siècles de christianisme qui l'ont marquée d'une empreinte indélébile. L'« humanisme » même des libres esprits modernes n'est que la douce charité chrétienne sous un autre nom. Et qu'importe à la charité le nom dont on la nomme, pourvu qu'elle triomphe ?

Établis sur ce fond très ferme, nous laisserons toute métaphysique à des éducateurs armés de droits plus hauts, que nous n'avons pas : à la mère et au père. Nous veillerons même, avec un soin jaloux, à ne pas commettre certaine erreur trop répandue qui consiste à se croire sur le terrain ferme des vérités les plus positives, juste à l'heure où, tout rationaliste qu'on se prétende, on s'élance dans les nuages d'un rêve messianique, en promettant tout, par exemple, aux futurs citoyens de France, un bonheur social complet et certain... Il conviendra de revenir, tout à l'heure, sur ce point important.

## II

Nous pouvons donc, avec assurance, non pas inventer, mais formuler les principes de la morale. Comment les imposer ? De quels moyens de persuasion disposerons-nous, nous à qui il est interdit d'invoquer les sanctions, récompenses ou châtiments, soutiens des morales religieuses ?

Invoquerons-nous la satisfaction du devoir accompli ? Oui, sans doute ; mais la promesse n'en est pas très efficace parce

qu'il y a des consciences insensibles, et surtout parce que la satisfaction donnée par la faute se dressera souvent contre nous en ennemie triomphante.

Par quel prodige convaincre l'enfant ? Essayerons-nous de lui faire entendre que par l'accomplissement de son devoir, il sert à son profit un intérêt supérieur à son intérêt immédiat et grossier ? Voilà un argument bien abstrait et qui ne semble pas toujours convaincant même aux âmes héroïques. On voit en effet que ce conflit de la passion et du devoir est celui de toutes les plus sombres tragédies, aussi bien dans la vie que sur les théâtres. Et d'abord la raison la plus logique, la mieux disciplinée est-elle si sûre d'elle-même qu'elle puisse prétendre avoir prise sur la raison à peine formée de l'enfant ? Faudra-t-il décidément faire appel à la conscience ? Mais la conscience a été définie la révélation intérieure, la voix en nous d'une puissance mystérieuse que nous avons perdu le droit d'invoquer ! Eh bien, malgré tout, c'est encore à la conscience que nous devons faire appel, à condition de la définir de manière à rapprocher notre définition de l'intelligence des écoliers — sans donner matière aux critiques du rationalisme. Et puisqu'il ne nous est pas permis de dire que la conscience est en nous une révélation, nous l'affirmerons sous un autre de ses aspects. Nous savons qu'elle s'est formée en nous, à travers les temps, à la chaleur des idéals entrevus par nos ancêtres, et nous dirons qu'elle est, en nous, le souvenir des volontés et des conseils bienfaisants de nos parents, vivants ou morts, et que puisque nous aimons nos mères, nous devons leur obéir pour leur être agréables et bons. En un mot, nous ferons appel au sentiment et au sentiment seul.

Si grande est la puissance du sentiment, que nulle autre ne peut lui être comparée. La pensée, qui est multiple et changeante, demande, pour se faire entendre, à trouver devant elle des in-



telligences ; et la sagesse des nations proclame que les intelligences sont rares. Le sentiment, lui, est un ; il ne s'adresse qu'à l'instinctif besoin qu'ont tous les petits êtres d'aimer pour être aimés et pour être protégés. L'enfant ne demande pas qu'on lui explique pour quelles raisons il doit devenir un être moral ; ces raisons, il ne les entendrait guère ; mais s'il est normal, s'il appartient à la généralité saine des êtres-enfants, il fera ce qui fait plaisir à la mère, parce qu'il a besoin du bonheur de la mère, source de ses propres satisfactions. N'approfondissons pas, car nous sommes ici en présence des phénomènes surprenants de l'instinct ; n'essayons pas d'expliquer, car nous sommes en plein mystère, et il nous est interdit de tenter des démonstrations ; constater, c'est tout ce que nous pouvons faire ; mais nous sentirons aussitôt que nous tenons un fil conducteur, le plus solide du monde. Oui, l'enfant normal fera ce qui fait plaisir à la mère, dont les joies et les peines ont retenti en lui bien avant sa naissance !... Il a besoin, normalement, des joies de la mère pour être joyeux, de la santé de la mère pour être bien portant. Ne cherchons pas autre chose. « La cervelle saute, dit le Faust de Goethe, à qui veut aller plus loin, s'élever plus haut !... » La vie de l'enfant, c'est le lait de la mère et le miel de sa parole. Tout est dit.

Et les mères inventent ou choisissent pour leurs enfants une morale, parce qu'elles veulent les voir vivre aussi heureux qu'il est possible. Et la force de leur morale est dans ceci : qu'elles l'imposent par l'amour.

Voilà donc le premier des éducateurs et le modèle. Et voici la première école : l'école maternelle. Voici, au berceau, l'écolier de France. Déjà il nous rappelle le tableau virgilien : il commence à reconnaître sa mère au sourire qu'elle incline vers lui...

Quoi ? l'écolier au berceau !... Mais oui ; et la science, devant l'alliée de la poésie, nous affirmera (ce que nous avons

deviné) que positivement le nourrisson aux yeux clos est déjà l'écolier de la mère et de la vie.

Le docteur Godin<sup>55</sup>, désigné à l'attention publique par ses études sur la croissance de l'enfant, écrit avec autorité : « Dès sa naissance, volumineux déjà quand le corps qu'il domine est si menu, le cerveau est prêt à être impressionné. La substance cérébrale, qui recueille les dernières impressions du vieillard, est celle-là même qui a recueilli les premières impressions de l'enfant. »

Pesez bien chaque mot de ces deux phrases, et voyez s'il est vrai de dire que l'enfant de France au berceau est déjà l'écolier de la femme française, l'écolier de l'amour, du bon sens et du sentiment... Il ne comprend rien encore, il ne parle pas ; les mots ne sont pour lui qu'un murmure ; et déjà, dans ses limbes, il est visité par des impressions qu'il n'oubliera plus ! Les émotions qu'on lui donne ajoutent en lui, chaque jour, quelque chose à cet obscur amas de souvenirs indistincts, de raisons inappréciables mais réelles de se déterminer, à cette réserve de potentiels inconnus que les philosophes appellent le subconscient, source d'impulsions futures, foyer redoutable d'énergies latentes qui s'accumulent avant d'agir.

Les colères du petit être au berceau, ses rages subites ou ses sourires et ses doux appels, tout de lui motive à tout moment des réponses — en actes, gestes ou paroles, regards même — qui l'impressionnent pour toujours.

Sans doute il est chargé d'hérités, c'est-à-dire d'un subconscient antérieur à sa naissance, mais qui dira les modifications qui s'opèrent en lui sous l'influence des impressions premières données par la mère attentive, lorsque ne subissant plus les involontaires vibrations de sa chair, il dépend d'elle encore

<sup>55</sup> NDLR. — Concernant Paul Godin, voir AMANN (Dominique), « Paul Godin et Jean Aicard », *Aicardiana*, 2<sup>e</sup> série, n° 20, 15 mars 2017, pages 203-210.

et reçoit d'elle des émotions que souvent elle peut choisir ?... Il ne nous est pas permis de mesurer les effets de cette éducation première, mais qu'elle soit, ce n'est pas douteux.

Cependant le petit être grandit ; il marche, ne parle pas encore et déjà, secrètement, il a reçu des empreintes nouvelles. Libéré de certaines tares, peut-être a-t-il été marqué par d'autres ; mais prenons le cas où sa substance cérébrale a été impressionnée par une mère soumise aux lois morales essentielles, c'est-à-dire par une mère normale, par « la Mère ».

Dans ce cas, l'enfant s'est rendu compte qu'il est protégé par l'amour. Comment a-t-il répondu ? Il a répondu par l'amour. Voici qu'il parle, et la mère a dit : « Prends-la, mon mignon, cette tisane amère ; c'est pour te faire du bien ; ta mère ne veut que ton bien ; prends la tisane amère, mon fils, pour faire plaisir à ta maman qui t'aime... » Si l'enfant obéit à la tendre adjuration, il est sauvé, c'est-à-dire qu'il appartient désormais à la vie morale ; il sait l'amour ; il a conçu le sacrifice ; il subit la plus belle, la plus douce, la plus admirable des lois, si claire que c'est comme un sacrilège de la vouloir soumettre aux analyses de la raison. Il voit la lumière ; il est nourri, accru d'amour.

À l'œuvre donc, éducateurs ! Faites-vous aimer. Soyez plutôt aimants que trop intelligents. Prenez des mains de la mère la méthode qu'elle vous apporte : l'enseignement par l'amour, par le don du cœur, par la volonté de voir l'enfant vivre et bien vivre. Songez que le dernier mot de toute science c'est : « Je ne sais rien encore. » N'ayez pas la fatuité de croire à la toute-puissance des raisonnements. Ils n'ont pas de plus adroits ennemis qu'eux-mêmes. Ils nous trompent souvent ; et l'amour jamais.

### III

Un faisceau de lois morales bien liées représente seul l'unité d'un peuple, cette unité qui est toute sa force. Il faut donc

recréer ou maintenir, au profit des enfants, l'unité morale, et l'école est aujourd'hui notre seul moyen d'atteindre ce résultat nécessaire.

Par bonheur, la morale qui doit être enseignée aux enfants est la plus facile à formuler, étant celle qui ne combat encore que de mauvais instincts à peine caractérisés, pas encore des passions ni des idées.

Comment cette morale restreinte sera-t-elle une préparation efficace à la vie, à la vie morale sociale ?

En ce qu'elle n'est autre chose que la morale sociale élémentaire. Nous n'avons à nous préoccuper ici que de morale sociale, car on n'imagine plus l'homme vivant seul. Et la morale enfantine est sociale parce que la famille a servi de modèle au groupe social. Telle famille, telle société, anarchie ou autorité, arbitraire ou justice, haine ou amour.

Par la société, le jeune homme se verra protégé un jour comme il s'est senti protégé par le groupe familial.

Pour la société, si elle lui est bonne et secourable, il aura la reconnaissance et l'amour qu'il a éprouvés pour les parents et les frères, — s'ils lui furent vraiment des éducateurs secourables et bons.

La solidarité familiale lui aura appris la solidarité sociale, la pitié, le secours mutuel, la charité qui est l'amour.

Cette société des hommes de sa race, il saura, d'instinct et d'élan, la défendre contre les barbares, par nécessité de préservation de ses plus légitimes égoïsmes et de ses plus nobles intérêts, comme il saurait défendre contre des bandits le foyer, la maison, l'asile, qui ne cesse jamais de faire corps avec la patrie.

Voilà la morale des mères. Elle contient tout.

La sanction, c'est qu'en échange de l'obéissance aux lois morales, on obtiendra non pas le bonheur si souvent promis à la légère, mais le plus de bonheur possible, peu de chose encore,

au regard de ce qu'on voudrait avoir. Il faut enseigner que ce bonheur mesuré n'est possible qu'à ceux qui savent endurer les maux inévitables. La vie est dure. Pour être un peu heureux, il faut avoir souffert et savoir souffrir beaucoup. Qui donc osera répéter aux petits cette vérité essentielle ? Annoncer aux enfants et aux démocraties le sublime avènement du bonheur sur la terre, n'est-ce pas ou le plus criminel des mensonges ou, simplement, la profession de foi d'un matérialisme exalté jusqu'au mysticisme ? Il convient de mettre en garde les instituteurs contre cet optimisme visionnaire.

Dans leur louable désir d'imposer à leurs écoliers un idéal bienfaisant, certains éducateurs leur affirment que les vertus de la démocratie parviendront à créer une cité qui sera celle de la paix générale et de la félicité parfaite.

Ceux qui parlent ainsi ne s'aperçoivent pas qu'ils abandonnent le terrain qui leur est assigné, et qu'ils empiètent sur un domaine hautement répudié par eux, celui des croyances aveugles.

Vous qui ne croyez plus au paradis du ciel, gardez-vous d'annoncer qu'on verra « le ciel marcher sur la terre », selon la forte expression du poète.

Répétons-nous, au contraire, que la vie est rude. La grandeur de l'homme est de l'accepter comme telle, et de l'adoucir par l'amour. Nous n'avons pas le droit de prédire et de promettre comme certains des avènements sans doute à jamais interdits à l'homme. Paix morale, oui ; paix positive, non. Accroissement de bien-être ou même de joies intérieures, oui ; bonheur, non. Laissons les mensonges à la politique intéressée ou passionnée ; il y en a une autre, — et il y a une morale devant laquelle nous sommes unanimes. La morale de tous n'est point la vassale de la politique. Tout le devoir de l'école se résume en trois mots : faire d'honnêtes gens.

Hélas ! cela est bientôt dit ; mais il est fort possible que beaucoup de maîtres, fussent-ils d'excellents instructeurs, soient incapables de devenir des éducateurs habiles, persuasifs. Il est certain, en tout cas, que les qualités essentielles du bon éducateur, loin d'être communes, sont rares dans tous les mondes. L'éducateur-né doit posséder le don de sympathie qui attire les sympathies, et celui de deviner les impressions de l'enfant afin d'y pouvoir répondre ; il doit avoir, dans les circonstances les moins importantes en apparence, le sentiment très vif et toujours présent du juste et de l'injuste, et enfin la parole chaude qui pénètre et persuade. L'éducateur-né est un homme de charité émue ; il a naturellement l'amour de la pauvre créature humaine, le désir de l'aider dans ses peines et ses défaillances, de l'éclairer sur les voies à suivre pour que les chemins lui soient moins rudes. Tous ces caractères sont ceux de la *mère* idéale. Ils se retrouvent dans certains hommes qui sont nés apôtres. On rencontre partout de ces êtres de bonté conquérante. Tel saint Vincent de Paul, ce saint qui fut assez impartial pour écrire, en plein dix-septième siècle (le 13 février 1644) : « Il y a bien différence entre être catholique et être juste<sup>56</sup>. » Les esprits les plus émancipés peuvent invoquer un tel nom. Une religion s'honore d'avoir des Vincent de Paul, mais il est, hors des Églises, des âmes qui peuvent se réclamer de lui. Il y a, parmi les instituteurs, des cœurs d'apôtres. Que ne choisit-on parmi ceux-là pour les charger uniquement de l'enseignement moral dans nos écoles ? Le cours de morale, au lieu de n'être qu'un enseignement accessoire, ou de pure forme, souvent mal compris, parfois ennuyeux pour le maître même, pour le professeur d'arithmétique, d'histoire, de géographie et de grammaire, deviendrait ce qu'il

<sup>56</sup> NDLR. — DE PAUL (Vincent), *Correspondance, entretiens, documents*, tome II, Paris, librairie Lecoffre éditeur, 1921, édition publiée et annotée par Pierre Coste. Pour la citation, voir la lettre n° 701 « à Guillaume Gallais supérieur à Sedan », du 13 février 1644, page 447.

doit être : le haut devoir d'un maître spécial, dont la vie entière se consacrerait à former l'âme française.

Pratiquement, comment distribuer ces *missi dominici*, porteurs de la bonne parole, dans les communes éloignées des grandes agglomérations ? Cela paraît difficile, leur intervention, pour être efficace, ne devant pas se produire à intervalles irréguliers. Il y aurait là toute une organisation à étudier, c'est affaire aux pouvoirs publics. Ne dit-on pas que déjà des essais ont été faits dans cet ordre d'idées ? Il faut poursuivre l'expérience et en espérer au moins quelques heureux résultats.

Dans les grandes cités et aux environs, de tels essais se peuvent tenter aisément. C'est là, d'ailleurs, plus que dans les campagnes, c'est dans les villes, où les enfants sont livrés à de nuisibles suggestions, qu'il est urgent de porter la bonne parole par les moyens reconnus les plus efficaces. C'est là que, dès demain, la morale doit être enseignée par des maîtres qu'une vocation spéciale aura désignés au choix de leurs chefs.

Quoi qu'il advienne d'un tel projet, que l'éducateur soit un maître spécial aidé par le professeur de tous les jours, ou que l'enfant reçoive d'un professeur unique l'instruction d'une part et, de l'autre, l'éducation morale, dans tous les cas la mission de l'instituteur, acceptée avec fierté et modestie à la fois, avec ses responsabilités et ses réserves, est la plus belle qui soit au monde. On peut répéter, sans déclamation, qu'elle est auguste. Elle participe de la dignité maternelle et paternelle. L'école doit être, sous les réserves imposées par la neutralité, la famille, instruite et consciente, représentée et prolongée. Ce fut l'avis de Quintilien : « *Sumat magister ante omnia parentis ergo discipulos suos animum ac succedere se in eorum locum a quibus sibi liberi tradantur existimet.* »<sup>57</sup>

<sup>57</sup> NDLR. — QUINTILIANUS (Marcus Fabius), *De institutione oratoria*, Paris, C.-L.-F. Panckoucke éditeur, volume I, 1829 ; la citation est prise au

## IV

Ainsi le sentiment sera le grand moyen des éducateurs, de la mère d'abord, puis du maître, qui représente la famille.

Nous avons donc admis que la mère de famille a l'instinct de la moralité nécessaire. « Mais cet instinct des parents suffit-il, même en le supposant aidé par les meilleures volontés du monde, à faire l'éducation du premier âge ? » L'objection est grave ; elle mérite qu'on y réponde.

Pour l'interlocuteur qui parle ainsi, la famille – tranchons le mot – est suspecte. Si elle était une école de moralité, capable de transmettre les leçons de l'expérience et du bon sens, le problème de l'éducation nationale ne se poserait pas. Dès qu'il se pose, c'est que non seulement l'école, mais la famille même sont au-dessous de leur mission. Comment sortir de là ?

Posons en principe : 1° que l'instinct de préservation morale de la mère, au bénéfice de l'enfant, est infini ; 2° que l'influence de la mère peut accomplir de vrais prodiges. Nous tâcherons de voir ensuite comment on pourrait former des générations maternelles dont l'influence naturelle s'aiderait d'une méthode d'éducation raisonnée.

1° *L'instinct moral de la mère est infini.* Une anecdote le prouvera, qui me fut contée par M. Rollet<sup>58</sup>, le fondateur de cette admirable société : la Protection de l'enfance moralement abandonnée.

---

livre II, chapitre II, page 210 pour le texte latin et 211 pour la traduction française ; traduction nouvelle par Charles-Vincent Ouizille : « Prenant à leur égard les sentiments d'un père, le maître se mettra à la place de ceux qui lui ont confié leurs enfants ».

<sup>58</sup> NDLR. — Henri Rollet (1860-1934), avocat à la cour d'appel de Paris de 1882 à 1914. S'opposant à la théorie du « criminel-né » de Cesare Lombroso, il inspira la loi du 22 juillet 1912 qui décida la création des tribunaux pour enfants. Il fut le premier juge des enfants de Paris.

Un jour, le directeur accorde la protection à un enfant en bas âge. La règle de la maison veut que la mère conserve sa dignité en participant pour une part minime aux frais d'entretien de l'enfant. Celle-ci versera cinq francs par mois. Elle accepte la condition, et pendant plusieurs années, paye fidèlement la redevance. Un jour, elle manque à ses engagements. On s'informe. Elle a changé de domicile sans changer d'adresse. On la recherche, on la retrouve. On lui reproche de faillir à son devoir. Qu'att-elle à répondre ? Ceci :

— Je ne manque pas à mon devoir ; bien au contraire : j'ai un nouveau devoir... Lorsque j'étais en mesure de payer la somme promise, c'est que je la gagnais par des moyens déshonnêtes. À présent que l'enfant approche de l'âge où il pourrait comprendre, j'ai dû renoncer à ces moyens-là, afin de n'avoir pas à rougir devant lui et je sers de pauvres ménages. Je travaille honnêtement ; alors, je ne gagne plus assez.

2° *L'influence de la mère accomplit de véritables prodiges.* Voici, à l'appui de cette vérité, une toute récente, une extraordinaire histoire.

Un prisonnier s'échappe de la Conciergerie. La police court chez lui, il n'y est pas. Sa mère est seule et s'étonne. « Il ne manquera pas de venir me voir, dit-elle, parce qu'il m'aime bien. Ah ! il vous a échappé ?... Eh bien, je lui ferai comprendre que ce sont des choses qui ne se font pas (*sic*). Et il rentrera tout de suite, je vous en réponds. »

Les gens de police ne furent pas convaincus. Les gardiens de la prison, prévenus de cette promesse maternelle, demeurèrent sceptiques et furent narquois. Ils eurent tort. À leur extrême surprise, le prisonnier leur revint, le soir même, très simplement : « La mère m'a dit de revenir ; me voilà. » Quel parti eût tiré Montaigne de cette histoire jolie, un peu comique, invraisemblable et vraie ? Il aurait su, après l'avoir contée, nous faire

entendre qu'on est ici en présence de la vraie mère qui conserve une influence inattendue même sur le fils coupable, que d'autres influences ont conduit au mal. La vraie mère peut tout, sur l'enfant normal, en s'y prenant à l'heure voulue ; sa chair a façonné la chair ; son âme peut créer l'âme.

Voilà donc les influences naturelles qui peuvent renouveler, par la mère, une nation, un monde. « Si nous devions impressionner l'âme de l'enfant, dit Spencer, nous renouvellerions le monde ! » Comment donner aux puissances maternelles ce qui leur manque de méthode, de volonté soutenue ? Non pas, certes, dans le chimérique espoir d'amener un peuple à la perfection morale, mais pour améliorer en lui quelques-unes des forces nobles les plus utiles à la prospérité commune.

Le moyen ? L'école. — Mais ne tournez-vous pas dans un cercle vicieux ? — Non ; je dis : l'école, aidée par des réformes et par le temps.

Ne comptons sur l'instituteur qu'en second lieu. Faisons appel, d'abord, à l'institutrice... On voit souvent les petits écoliers, quand sonne l'heure des vacances, pleurer à l'idée de ne pas revoir l'institutrice. Rarement ils pleurent le maître. Et c'est la leçon que nous donnent nos élèves.

Il faut que le maître se tourne vers l'institutrice et lui demande ses méthodes, lui emprunte ses moyens. C'est ici que le féminisme bien compris est à sa place. Peu de femmes, en France, rêvent sérieusement de renverser d'un coup, brusquement, toutes les conditions de la vie féminine, mais tous tant que nous sommes nous souhaitons l'emploi de toutes les qualités de la femme là où elles seraient le mieux en leur place.

Une élite d'institutrices, formée dans les écoles normales par des méthodes renouvelées, élèveront des générations de jeunes filles en vue d'un résultat défini qui sera d'en faire des mères conscientes de leur mission morale instinctive. C'est par ces

élèves devenues femmes que la famille deviendra la collaboratrice de l'instituteur. Mieux instruite et plus fière de son mystérieux pouvoir, la mère, capable en tous temps d'inspirer par instinct, à l'enfant, le désir du bien, acquerra la pleine connaissance de ses obligations. Armée, comme elle l'est, des puissances de l'amour, que ne fera-t-elle pas lorsqu'elle en sera devenue parfaitement consciente ?

Il faut qu'on lui enseigne tout ce qui peut accroître son autorité : il faut lui dire tout ce qu'on attend d'elle. Il faut que l'instituteur puisse répondre un jour à l'enfant qui lui résiste : « Demandez à votre mère ce qu'elle en pense. » Il faut que le conflit, fréquent aujourd'hui, entre l'école et la famille cesse, sous peine de mort morale pour l'enfance française, c'est-à-dire pour le pays.

Quand la mère future, élevée par l'institutrice, saura que l'avenir ne dépend plus que d'elle, quand on aura compris que l'école ne fait que prolonger la protection de la mère sur l'enfant, l'instituteur verra devant lui le véritable écolier de France.

Et n'est-ce pas sur ce terrain que peuvent se rencontrer les vœux semblables des partis les plus opposés ?

### Léon de SAINT-VALÉRY « Comment rénover la France ? »<sup>59</sup>

Il y a une France que les Français aiment, — qu'ils aiment jusqu'à souffrir au-delà de toute souffrance, jusqu'à mourir avec joie pour elle — que les étrangers aiment, jusqu'au dévouement eux aussi, et jusqu'à la mort. Cette France a une figure de légende. Elle est belle, elle est pure, elle est noble, généreuse, probe, courtoise, désintéressée. Ceux qui la regardent de loin et d'ensemble la croient un être simple, c'est à dire un total vivant, composé d'éléments homogènes ; et, comme ils l'admirent dans sa masse, ils sont prêts à l'admirer dans chacune des parties, dans les individus français. C'est là, alors, lorsqu'il s'agit de transporter ce sentiment général, tout près d'être abstrait, sur telle ou telle collectivité restreinte, sur telle ou telle personne, de le ramener au plan solide du concret, que l'observateur le moins perspicace se trouve en face d'un cas ethnique bizarre, d'une étrangeté qui semble impossible à élucider. La France a bien réellement le caractère qui fait sa grandeur ; chaque Français, pris à part, en a un autre, et souvent tout-à-fait opposé. Pourtant ces ombres accumulées se résolvent, à l'inverse de toute loi naturelle ou morale, en une grande lumière ; les faiblesses et les imperfections des Français, en s'agrégeant, font la perfection de l'entité France.

Par quelle mystérieuse transmutation d'effets ?

<sup>59</sup> NDLR. — *La France nouvelle, revue mensuelle*, 5<sup>e</sup> année, n° 6, juin 1921, « L'orientation intellectuelle », pages 182-185.

Est-ce, comme en Mystique, les mérites d'un petit nombre, demeuré selon l'âme de la race, qui se substituent pour la résultante, aux torts de la majorité ? Peut-être. Encore que cette substitution, n'étant ni suggérée ni acceptée par une volonté située en dehors de l'homme, ne s'explique pas, de prime abord, en toute limpidité. Elle réside, semble-t-il en ceci : les Français qui n'agissent plus selon l'esprit de France ont, de leur déchéance, une sorte de conscience honteuse et résignée. Ils ne savent pas réagir parce qu'il leur paraît que leur intérêt est de rester ce qu'ils sont devenus ; mais ils tendent à mettre extérieurement leurs actions en rapport avec les formes de l'idéal français. C'était très superficiellement, et surtout par mode littéraire, que les Français exagéraient leurs vices ou s'en inventaient quelques-uns de supplément. Dans l'ensemble, ils rendent, volontiers, sinon en paroles, du moins dans l'apparence de leurs actes, hommage à certaines vertus... à celles qui ne relèvent pas de la morale sexuelle.

La France demeurait donc, — mais pour un temps qui déjà apparaissait étroitement limité — pure au-dessus des hontes, probe au-dessus des mensonges, désintéressée au-dessus des cupidités.

Pourtant, la découverte de ces antinomies amène chez certains hommes — Français ou étrangers — dont la droiture tout d'une pièce répugne aux complexités, un désenchantement et une désaffection. Ils ne peuvent pas admettre cette dualité d'une nation avec ses nationaux. Ils jugent la France d'après la majorité des Français, alors que la justice serait de juger les Français sur la France.

Car les Français, les vrais, les Français d'origine, ont au fond d'eux toutes les vertus que l'expérience universelle avait reconnues à la France ; mais elles sont contrecarrées par ce qu'ils croient être leur intérêt particulier, étouffées par certains ap-

ports extérieurs, ou, seulement, non cultivées. Elles sont en ces esprits comme sont latentes chez les enfants des ressemblances ataviques — morales, intellectuelles, même physiques, — qui ne se développent que sous l'action d'une éducation spéciale.

C'est cette éducation, adéquate à leur sang, à leurs hérédités, qu'il est indispensable de donner aux jeunes générations françaises. Filles de la France blessée et glorieuse, il faut qu'elles soient, aussi bien au profond de leur conscience qu'aux yeux du monde émerveillé, la France elle-même. Or, pour retrouver dans les petits qui ont grandi pendant que leurs pères combattaient la pure, la probe, la généreuse, la courtoise France, des recherches attristantes sont nécessaires. Une gangue la recouvre et déforme ses traits. L'ennemi germanique sait qui en a pétri le limon. Cette gangue doit être détachée jusqu'en ses moindres parcelles, les traits français rendus à leur beauté originelle. Et alors, les enfants de la France, parce qu'ils recommenceront de ressembler à leur mère, retrouveront entre eux l'air de famille qu'ils sont en train de perdre.

Cet air n'est malaisé ni à reconnaître ni à définir : c'est la physionomie des chrétiens selon l'esprit de l'Évangile, qu'ils croient en la révélation du Christ-Dieu ou qu'ils aiment la sagesse adorable de l'ouvrier Jésus.

La France a été chrétienne dès sa naissance, elle l'était dans toutes les périodes de son développement ; elle est imprégnée de christianisme dans sa substance architecturale, artistique, dans sa pensée humaine ; là est sa marque familiale la plus évidente et qui résorbe les différences ethniques.

Aujourd'hui, la France n'est plus chrétienne dogmatiquement. Sans s'attarder à expliquer ou à déplorer, il faut accepter le fait. Mais comme les qualités françaises sont chrétiennes, il faut aussi garder ou rendre aux Français la mentalité chrétienne. Des hommes de bonne volonté, appartenant aux partis politiques et

aux milieux sociaux les plus divers, s'appliquent à cette tâche dont l'accomplissement serait une victoire intérieure. L'Autre, la grande victoire des armes, a délivré la France ; celle-ci, la victoire des cœurs, la rendrait à elle-même.

Le livre récent de M. Jean Aicard, « Comment rénover la France » peut être considéré comme une des actions motrices de cette victoire en soi-même que se doit de remporter notre patrie. Il en contient le principe.

Toute l'œuvre de M. Jean Aicard est un acheminement vers ce livre, qui résume et systématise son essence ; théâtre, poèmes, romans n'ont pas avec la morale ces rapports désintéressés auxquels nous ont accoutumés (*sic*) la psychologie contemporaine. M. Jean Aicard n'étudie pas les « cas » humains pour eux-mêmes, pour l'intérêt clinique de leur évolution et sans souci que cette évolution se fasse au bénéfice ou à l'encontre du groupement social ; au contraire, il situe toujours l'individu dans l'agrégat et prend parti quant aux réactions de l'unité sur l'ensemble.

À cet homme qu'il montre agissant en société, c'est-à-dire encastré dans une masse que secouent plus ou moins les moindres mouvements individuels, il fait une obligation d'être moral : d'avoir les gestes normaux qui ne heurtent point ses voisins de foule. Il lui demande un peu plus même que de ne pas faire mal, il lui suggère qu'il faut adoucir et mesurer ses gestes normaux afin de laisser libre jeu à ceux d'autrui, autrement dit qu'il faut se gêner pour son prochain : faire le bien.

Le mal, — l'exercice sans contrôle des instincts, — n'est jamais non plus considéré par M. Jean Aicard dans ses conséquences particulières, mais dans ses répercussions infinies sur l'état et l'avenir du groupe. Et le moraliste semble avoir du mal cette horreur presque tactile que les mystiques ont du péché ; horreur dont la cause n'est pas — ou ne se révèle pas — métaphysique,

mais uniquement sociale. Pour *l'idéaliste rationnel* qu'est M. Jean Aicard, l'odeur du péché a véritablement puanteur de pourriture, puisque le mal est le dissolvant du corps social.

Pour que vivent les sociétés avec tout ce qu'elles ont donné, tout ce qu'elles promettent à l'homme, la morale est aussi nécessaire qu'est nécessaire le fonctionnement intégral des organes à la vie du corps : elle est le conditionnement interne de l'existence sociale. Tant que les religions l'ont imposée sur des bases surnaturelles, elles ont fait, du même coup, œuvre de salubrité humaine ; aujourd'hui c'est aux philosophes et aux écrivains de démontrer qu'elle est scientifiquement indispensable et que l'ensemble social a devoir, pour sa conservation, d'isoler ses éléments immoraux comme la cité isole ses contagieux.

La préoccupation du devenir général se traduit, chez l'homme aux conceptions sainement réalisatrices, par la volonté d'améliorer son milieu immédiat, celui sur lequel la connaissance qu'il en a lui permet d'agir avec quelque efficacité ; son milieu immédiat... c'est-à-dire sa patrie, une humanité<sup>60</sup> qui est lui-même porté à son extrême puissance.

La formation patrie, extension de l'association primitive, qui groupe des sentiments et des activités homogènes, — ou, du moins, identifiés à un type qui présentait la plus grande somme des caractères communs à tous les autres — est un constituant essentiel de la vie civilisée. C'est parce que les patries sont diverses, parce que leurs propriétés vitales sont très définies, dissemblables, souvent opposées, qu'elles réagissent les unes sur les autres pour créer le grand mouvement évolutif de l'espèce. La multiplicité des organes est obligation de toute vie supérieure.

Ce devoir, si largement universel, de travailler au progressif devenir de son pays, M. Jean Aicard s'y est appliqué de toute sa

<sup>60</sup> NDLR. — Quelques mots paraissent manquer ici.



ferveur, par le livre et par la parole. Sa patrie provençale a donné à la grande patrie, qui se l'est assimilé par ce que les qualités françaises ont d'adéquat au meilleur de la race latine, ce bon ouvrier des œuvres de justice, de paix, d'accord humain. Il a reconnu que ces œuvres sont comme la raison d'être de la France et son apport rayonnant au fonds commun des civilisations. Aussi sa foi en les destinées de la France n'a-t-elle jamais eu sa minute de renoncement.

Aux heures les plus angoissantes, de 1914 à 1918, le coq n'a chanté pour lui que la confiance et l'espoir. Et le poète a répété ces chants. Il les a rythmés, il les a écrits, il les a clamés dans ses conférences et beaucoup d'hommes, qui doutaient, écrasés d'horreur, lui ont dû le réconfort... la fierté de croire en l'avenir de la France.

Depuis qu'a pris fin le grand massacre, dans la paix aux promesses encore mystérieuses, le poète ne cesse d'interroger cet avenir français, qu'il rêve comme une suite logique et un développement harmonieux du passé français. Car il faut que notre orgueil national le dise, le passé français, malgré les bassesses ou les crimes inséparables de la condition humaine, des artifices politiques, a été beau ; il a été le plus souvent très haut, très noble, très désintéressé. Et le peuple le sait qui nous a transmis son histoire, l'histoire de ses conducteurs, sous forme de si pures légendes.

La vision future que M. Jean Aicard a des destins français est optimiste comme est la vision rétrospective du peuple ; et elle est optimiste précisément parce que M. Jean Aicard a beaucoup vécu près du peuple des campagnes provençales. Ces longues années de contact, cordial et confiant de part et d'autre, ont été une lente enquête dont il juge indiscutables les conclusions. À cause de ce qu'il sait de l'intelligence et du cœur populaires, il affirme que toutes leurs intuitions discernent la Justice

et que leur tendance constante est vers le bien. Naturellement, il y a des exceptions, des défaillances ; tels qui admirent le bien pratiquent le contraire ; mais tout cela est dû à des influences extérieures qui pourraient être annulées sans trop de difficultés. En tout cas, il lui apparaît nettement que le peuple de France, sain, averti, volontiers ironique, est immunisé contre les théories d'outrances et de ténèbres, et que les doctrines de régression ne parviendront jamais à le rejeter vers les stades primaires, injustes et violents.

M. Jean Aicard envisage donc comme assuré l'avenir de la civilisation française, pour ce motif que chaque parcelle de la masse détient une part très consciente de cette civilisation. Et sa confiance dans la masse française l'a conduit à penser qu'un appel vers la morale qu'elle pratiquait dans ses âges religieux peut encore lui être transmis. Il a ferme croyance qu'elle l'entendra aisément, parce que des sonorités très pures, très claires sommeillent en elle que réveillera le choc des paroles harmoniques.

« *Comment rénover la France ?* » et surtout sa seconde partie, « *le Petit Livre de l'Unité morale française* » sont cet appel et cet enseignement à la conscience du peuple.

La première partie de *Comment rénover la France ?* est théorique et réunit des pages antérieurement écrites, dont un certain nombre ont paru ici même. Là sont expliquées la nécessité d'une morale humaine et sociale, l'obligation vitale pour les patries d'une morale nationale unique dérivée des morales religieuses héréditaires et l'obligation de son enseignement par l'école.

Aux patries actuelles, où les faisceaux d'âmes que formaient les religions se sont déliées, M. Jean Aicard dit en substance : Prenez garde que la division des esprits, c'est la mort du groupe social. Si vos enfants ne savent plus communier par le sens du

divin, unissez-les dans la plus haute conception purement humaine : celle d'une morale unique, comportant la connaissance et l'acceptation du devoir national, d'où découleront l'aperception et la pratique de tous les autres devoirs. Et pour que cette morale soit vraiment unique et vraiment nationale, formulez-la comme les lois, en des textes précis que les instituteurs déposeront dans la mémoire de tous les écoliers. Vous aurez rendu une base spirituelle à l'union des citoyens, qui, seule, assure votre durée.

Ayant ainsi posé le principe impératif de la morale nationale, M. Jean Aicard fait de la seconde partie de son livre comme une technique d'application. Elle forme un tout. Elle est *le livre de l'unité morale* — vivant et opérant comme un fait. Ce sont les faits d'ailleurs, et eux seulement qu'elle présente en causes ou appelle en exemples.

Le fait chrétien est à l'origine... *il est l'origine* de la morale moderne, donc des formes sociales modernes. Sans sa connaissance, l'histoire du monde, depuis bientôt deux millénaires, est incompréhensible, puisque les événements de l'histoire ne sont que les résultats matérialisés des causes morales.

« Le plus grand des livres civilisateurs c'est l'Évangile » dit le Petit-Livre. Et, en vérité, son influence, soit directement, soit par voies de réactions conséquentes a régi tous les actes et modifié toutes les manières d'être de l'humanité. Tout ce qui sera, dans le futur des civilisations, procédera encore de lui. Jésus-Christ est donc une des forces les plus puissantes qui aient mû, et de façon durable, les destinées terrestres. Sous prétexte de neutralité religieuse, on ne saurait taire aux enfants son nom et cacher l'immensité de son œuvre humaine. Le livre de M. Jean Aicard rend au Christ sa place historique, celle qu'il semble toujours puéril de refuser à l'homme pour en priver le Dieu.

*Il faut une morale*, a affirmé le Petit Livre ; l'auteur la définit par son caractère de nécessité ; c'est son aspect simple, le seul

qu'il soit utile de montrer aux enfants. Il démontre ensuite que la morale moderne doit à sa formation chrétienne des points de perfection altruiste inconnus des morales anciennes ; la morale des croyants et des non-croyants, unique à l'origine, peut donc rester unique.

*Il faut enseigner cette morale*. M. Jean Aicard se fait lui-même l'éducateur. Sous forme de courtes sentences très détachées les unes des autres, dans leurs sens particuliers mais se compénétrant par leurs bases profondes, il expose les grandes lois morales, celles qu'a prises à la primordiale conscience sociable le Décalogue ; puis il passe aux leçons sur les vices et les fautes, ce que la morale religieuse appelle le péché ; enfin, sur les vertus, les obligations individuelles et celles de la solidarité.

Rien n'est net, clair, pratique comme ce petit catéchisme d'unité morale ; rien n'est plus évangélique, c'est-à-dire supérieurement et librement humain. Il n'est pas, nous l'avons dit déjà, un livre de circonstance, fait à propos et à cause de la guerre. La guerre y intervient comme argument, comme démonstration, comme preuve, non comme mobile nouveau des opinions de l'auteur. *Comment rénover France ?* était, il faut le répéter, en virtualité dans l'œuvre passée de M. Jean Aicard. Aujourd'hui, s'il l'en a dégagé et isolé, c'est pour apporter son effort plus direct au grand travail de reconstruction française.

Si les instituteurs de France adoptent, d'un cœur sincère, ce petit livre, il sera, par eux, le moyen tangible de concorde nationale. Il ne discourt pas sur l'obligation ou la beauté de l'union, il unit en vérité. Aux petits chrétiens il enseigne la morale qu'ils retrouveront au catéchisme avec ses compléments surnaturels ; des autres enfants, il fera des chrétiens socialement semblables aux croyants, c'est-à-dire de braves gens et des Français selon la France.

On ne le tient pas entre les mains sans émotion, ce petit livre, ce rien de substance matérielle qui contient de si hautes possi-

bilités spirituelles. Sous ses espèces vit effectivement la formule de fraternité, celle qui, acceptée par tous en toute simplicité, réaliserait l'unité morale, la cohésion des âmes indispensables à l'existence et au devenir d'un grand pays, surtout lorsqu'il est, comme presque toutes les patries modernes, fait de races infiniment diverses.

La France n'est indifférente à aucun peuple. Tous sont des témoins qui, avec passion, — amitié, envie, haine, — la regardent vivre. Les Français formés par cette douce doctrine, qui emprunte humainement la pureté de l'Évangile, rendraient à ces témoins attentifs l'impression de la forte continuité française. L'unité de la patrie, dans le temps immuable et dans les hommes qui passent, ne serait pas seulement réelle, elle serait apparente. On reverrait à la France sa figure de légende : belle, noble, généreuse, courtoise, probe, désintéressée.

**Jean AICARD**  
**L'unité morale française par l'école**  
*Conférence donnée à la Sorbonne*  
*le dimanche 3 juin 1917*<sup>61</sup>

Nous allons parler de cette question vitale : *l'Unité morale française par l'école*.

Pour moi, je n'oserais toucher à un sujet de portée pareille si, l'ayant effleuré déjà en divers articles écrits un peu hâtivement au jour le jour, je n'avais reçu, de divers côtés, des familles, de certains membres du clergé et de plusieurs membres de l'enseignement laïque, des communications qui m'ont encouragé et qui m'engagent.

Tous, nous éprouvons aujourd'hui un désir douloureux de servir, et c'est un désir qui est nouveau non pas en soi, mais par l'intensité que lui ont donnée nos périls et nos deuils. De bien des choses, on ne peut plus ni se taire, ni parler aujourd'hui comme hier. Nos esprits ont reconnu des nécessités qu'hier ils n'apercevaient pas. Nos cœurs ont retrouvé des sentiments qu'on croyait perdus. Nous voudrions en léguer une expression vivante et définitive aux éducateurs et aux enfants de notre France, et nous venons leur dire : « Devant la haine du plus

<sup>61</sup> NDLR. — *L'Union française, revue des problèmes d'après-guerre*, 1<sup>re</sup> année, n° 4, octobre 1917, « Questions morales », pages 109-116. — Les archives municipales de Toulon, conservent, dans le fonds Jean Aicard, carton 1 S 31, dossier n° 206, la version dactylographiée, 37 pages, très peu corrigée, sur laquelle l'auteur prononça sa conférence et qui servit à la publication. Le texte a été publié de nouveau dans l'ouvrage de Jean Aicard, *Comment rénover la France ?*, pages 119-158.

attardé, du plus barbare des ennemis, nous avons tous compris que notre salut était dans l'amour, et nous nous sommes mieux aimés. Vous qui allez survivre, continuez à vous aimer mieux. Là seulement est la vie, le triomphe définitif, celui qu'il faut prolonger dans les avenir. »

L'école primaire a été l'un de nos champs de lutte politique ; il ne faut plus qu'elle soit cela, car la politique, loin d'impliquer la morale, fut souvent, par définition, l'art d'en éluder les bonnes règles en vue d'un résultat qu'elle estimait profitable. Cette politique-là, poussée jusqu'à l'in vraisemblable, c'est aujourd'hui, par excellence, celle de l'Allemagne. L'école doit, à l'abri de nos querelles, s'appliquer à faire d'honnêtes enfants, les préparer à devenir un jour des hommes libres, respectueux de toute liberté. Voilà la proposition qui est le vif de mon sujet. Pour la développer, j'ai besoin qu'on ne s'arrête pas à certaines affirmations transitoires, et qu'on attende, contraire, avec confiance le moment où, inquiétantes tout d'abord en apparence, elles se rapprocheront enfin pour créer de la concorde. Mais je suis assuré par avance que nous avons tous le désir d'accorder nos efforts pour servir l'enfance, l'école, l'avenir de la France.

C'est une leçon que j'apporte ici, mais sans qu'il me soit permis d'en tirer vanité, car c'est une leçon que je répète en très humble écolier. Le maître de qui je la tiens a une éloquence qui ne saurait être discutée, et s'il m'était donné d'en bien transmettre les convainçants effets, nous serions tous, dans quelques instants, pénétrés de vérité et décidés à régénérer les moyens d'éducation dans les écoles primaires de France. Ce maître que j'évoque, dont la dialectique est aussi sûre qu'est émouvante son éloquence, c'est la guerre. Et nous n'aurions pas à répéter les leçons données par la guerre, si nous ne savions pas que son éloquence n'agit avec force que durant le temps de son action. Plus elle est terrible, plus elle est destinée à être oubliée.

Qui se souvient de la maladie dès que l'état de bonne santé nous est revenu ? La vie répugnant à la mort, on voudra oublier au plus tôt les heures de sang, et, avec ces heures-là, se feront vite lointaines les leçons qu'elles apportèrent. Ces leçons, il faut donc les fixer, les multiplier sans fin dès aujourd'hui, par les conférences et par le livre. C'est à quoi nous convions tous ceux qui ont à leur service la parole et la plume.

Voyons d'abord quel était hier l'état d'esprit français en général ; nous nous demanderons ensuite quel fondement solide peuvent trouver à leur morale les éducateurs qui, pour donner un enseignement persuasif, ont besoin d'être convaincus de sa valeur positive ; nous verrons plus tard où en était, hier, l'enseignement moral à l'école ; et, enfin, nous indiquerons les traits généraux qui doivent caractériser la réforme nécessaire.

Une qualité française qui nous est reprochée, c'est la légèreté d'esprit. Ne la répudions pas : elle est charmante ; mais c'est une parure, une forme, sous laquelle demeurent ou doivent demeurer immuablement le sérieux des sentiments et le sens des réalités morales profondes. Avant la guerre, les étrangers confondaient souvent, ou parfois, affectaient de confondre, cette légèreté de l'esprit français avec la légèreté de caractère, et, il faut avouer qu'à force de tout « blaguer », de se plaire aux joyeux rébus d'une ironie parfois délicieuse, les Français les plus français ont perdu de vue trop souvent le danger de ne rien prendre au sérieux. Pour le plaisir de voir étinceler les mots, les riens, à la surface de la vie, on paraissait oublier les plus grandes et les plus vénérables choses, les plus mystérieuses : l'amour, la douleur et la mort. La guerre est venue nous dire : « Songez à la mort : voici la douleur ; retrouvez l'amour. »

Le danger d'avoir trop d'esprit — jusqu'à sembler ne pas reconnaître les droits du cœur — s'accompagnait d'un autre plus grave, réaction contre le premier ; cet autre danger était un

faux réalisme. À l'alacrité de l'esprit, aux gaietés françaises, frondeuses, attaquant et renversant devant elles les plus nobles sujets d'émotion, certains écrivains auraient pu opposer une conception souriante encore, mais grave, de la vie. Loin de là. Les uns cachaient leurs sentiments, sous prétexte d'élégante pudeur ; beaucoup redoutant la banalité, cherchaient un renouvellement d'intérêt pour le lecteur dans un noir pessimisme, plus troublant encore que la dansante et dédaigneuse ironie. Rappelez-vous les tendances de toute une époque littéraire. À lire bien des ouvrages, d'après lesquels les étrangers jugeaient l'âme française, à en croire une littérature abondante, triomphante, qui se proclamait expérimentale et documentaire, nous étions, nous Français, des corrompus ; non seulement nous Français, mais nous hommes, nous étions tous, toujours et partout, des créatures d'orgueil et de volupté ou d'hypocrisie, de lucre et d'avarice. L'expression la plus naïve d'un sentiment noble masquait toujours, assurait-on, un égoïsme honteux, féroce. Le bourgeois était, le plus souvent, un homme d'affaire véreux ; le riche bienfaisant, un imposteur tirant profit de sa charité intéressée ; l'homme politique toujours un législateur sans foi ni loi ; les religieux, tous des tartuffes ; les héritiers présomptifs, tous impatients de voir mourir leurs parents aisés ou millionnaires ; le paysan... Ah ! le paysan ! lui prêter un sentiment honnête, un brave cœur, cela était une erreur d'imbécile ; c'était le temps où, pour avoir conté une histoire vraie, celle d'un paysan au cœur généreux, un poète ou un romancier était voué aux railleries sans appel d'une critique à qui on n'en faisait pas accroire.

La guerre arriva. Il fut entendu, du soir au lendemain, que tous, riches, pauvres, prêtres, laïques, instituteurs, bourgeois, paysans, étaient, sans exception, d'honnêtes personnes, que dis-je ! des héros.

Il n'est pas sûr que cette opinion fut sincère chez tous nos sceptiques de la veille, mais ils voulurent croire à leur salut personnel ; ils crurent donc à des vertus qui leur devenaient indispensables ; et ils firent bien, car ces vertus furent en effet suscitées, créées par la guerre. La guerre les démontrait, du même coup, nécessaires et possibles. Nous verrons que cette nécessité occasionnelle correspond à une nécessité permanente, et que cela est un fondement rationnel solide à la morale. La guerre a rappelé le sens profond de la vie à ceux qui ne voulaient en connaître que le paradoxe.

Qu'est-ce donc que l'homme, objet, à la fois ou tour à tour, de tant de mépris et de tant de respect ?

L'homme est une créature de douleur et d'amour, soumise à des instincts dont elle triomphe lentement, à travers les âges, sous l'inspiration des religions, et de la pensée philosophique : des justes lois. L'évolution humaine, c'est la ligne des oscillations ascendantes. Quand elle s'infléchit jusqu'à s'abaisser sensiblement comme un sentier de montagne, elle demeure encore bien au-dessus des bas-fonds marécageux qu'elle a quittés pour toujours. Ainsi s'élève l'humanité en marche. Elle n'a évolué que grâce aux lois morales qu'elle s'est données et, qui, modifiées de siècle en siècle dans leur application, devenues de plus en plus simples, claires, attendries, pitoyables enfin, — tendent chaque jour davantage à s'unifier. L'ensemble de ces lois, c'est la morale, c'est ce qu'un grand poète méditatif et solitaire, Alfred de Vigny, appelait l'axe du monde ; c'est ce qu'il appelait encore le trésor des siècles ; et c'est ce qu'il importe de sauver à travers tous les orages, au-dessus de toute politique, et par-dessus tous les naufrages.

Nous venons de dire ce qu'était, au moins superficiellement, l'état de l'esprit français avant la guerre. Il faut ajouter qu'en ce temps-là, un courant dangereux, venu de l'étranger, se mêlait

aux sources jaillies de notre sol même. Les Allemands perfides nous envahissaient par infiltrations intellectuelles. Ils avaient pour cela les théories nietzschéennes, dont l'incohérence lyrique devait servir un jour leur volonté d'empoisonner les sources pures et d'empirer les impures. Depuis deux mille ans, l'humanité avait trouvé dans les Évangiles et servi, non sans le trahir souvent, le plus beau, le plus élevé des idéals. Chancelante, trébuchante, imparfaite à travers les révoltes de l'instinct et des passions, mais le cœur plein d'espérance, de pitié et d'amour, même quand la foi l'abandonnait, — l'humanité marchait à l'étoile. Nietzsche cracha sur la face de l'idéal auguste. Il condamnait la pitié, non pas dans ses excès, mais d'une façon absolue ; il la répudiait et la flétrissait comme une faiblesse indigne de l'homme, tandis qu'elle est, au contraire, le propre de l'homme, si bien que son autre nom est humanité. Il affirmait comme des vertus la force brute et l'orgueil d'être fort sans justice. À la conception des droits de l'homme universel, il opposait le droit illimité de l'égoïsme, aussi bien individuel que national. Il démuselait le moi féroce ; il éduquait l'Allemagne ; il la formait pour les luttes sans merci ; il lui apportait un sophisme qui contenait en puissance la guerre par la terreur ; il faisait de sa race un moi armé contre la fédération des cœurs humains, tous unis sous le rayon jailli de l'Évangile. Et quand je dis l'Évangile, je ne formule pas ici une affirmation confessionnelle, mais seulement historique. Les théories nietzschéennes étaient le fruit naturel de la terre germanique ; et, comme elles répondaient bien au génie de la race maléfique, elles renforçaient sa force de nuisance, tandis que, en contradiction formelle avec notre génie national, elles diminuaient notre force de résistance au mal. Ainsi, avant l'invasion armée, nous étions envahis par une horde d'idées barbares.

Et ce temps fut celui où l'on put entendre de jeunes Français reprocher à leur père, comme un crime, de leur avoir donné la vie. Ils proclamaient leur droit au bonheur, ce bonheur, qu'ils ne définissaient pas, dût-il être obtenu par la ruine du prochain. Et trop souvent nous entendions se répéter cette phrase impertinente : « Je dois, avant tout, sans m'occuper d'autre chose ni de personne, vivre ma vie, développer ma force, fût-elle nocive à tous. Je suis et je veux être moi. » Ce moi-là, n'était plus la France, c'était l'Allemagne. Voilà la morale qui nous menaçait, dont on retrouvait la trace dans tel ou tel de nos livres d'éducation, et qu'il faut chasser de notre sol intellectuel comme le canon est en train de chasser le reître hors du territoire de Jeanne d'Arc... Mais cela est fini. On n'en veut plus de cette formule que fabriqua, en la séparant d'une phrase complémentaire, un malheureux instituteur atteint par le poison allemand :

*Une bonne action est celle qui m'est utile.*

À ce précepte d'abaissement moral, tous les blessés, tous les mutilés, tous les morts de la guerre actuelle, répliquent : « Une bonne action est celle qui est utile à la patrie plus humaine, au monde plus libre, à la confédération des cœurs mieux aimants. »

Voilà la leçon de notre maîtresse à tous, la leçon de la grande guerre. Nous la transmettrons à l'enfance ; il faut en faire, au nom des morts, une réalité lumineuse sortie de leur tombeau de gloire.

Nous réaliserons leur vœu, nous chasserons de France ce qui peut rester chez nous de la pensée allemande, car il ne faut pas que l'Allemagne soit parvenue à déshonorer autre chose que la guerre.

Et comment referons-nous en France l'unité morale que la guerre nous a démontrée nécessaire et réalisable ? Comment ferons-nous une France qui, soucieuse de l'intégrité de son territoire, de sa puissance reconquise, sera pour jamais une

France toute Française ? Comment ferons-nous des leçons de la guerre la leçon quotidienne de la France ? Par l'école, à condition de rénover l'école. Et pour cela, il faut réaliser le livre, le code de la morale une.

Le glaive, la conquête, ont pu être des moyens d'étendre les domaines sur lesquels fructifie l'idée ; mais l'idée seule, le verbe, la parole parlée puis écrite, sont les maîtres du monde. L'Évangile est un livre. Ce livre a renversé la force romaine. On a pu brûler jadis les restes de la bibliothèque d'Alexandrie après Athanase, et, hier, celle de Louvain : le mot évangélique demeure ; il flotte au-dessus des ruines et des cendres amoncelées. Quel est-il ? *Aimez-vous*. Il plane, il vole, par-dessus les champs de bataille ; on le voit s'élancer, en crépitantes étincelles, du haut de la Tour Eiffel et, par ondes infinies, apparaître, labarum réalisé, sur tous les horizons de la terre.

Ce mot, il faut l'inscrire, en lettres bien visibles, avec sa marque d'origine, dans notre livre de la morale scolaire. On ne peut pas, sans dommage pour la morale, sans affaiblir, au cœur même de l'humanité, l'amour et la pitié, ne pas conter aux enfants le plus attendrissant, le plus doux, le plus populaire des poèmes sacrés et le plus suggestif, l'héroïsme et la mort du plus grand des sacrifiés ; on ne peut pas, sans diminuer la force de résistance au mal, effacer de l'histoire ce fait dominant : la naissance du mot évangélique qui a changé les destinées du monde. Rendez-lui sa place historique, sans plus, mais loyalement.

Il faut à l'école un enseignement moral unitaire : un livre de morale laïque, dont la philosophie indépendante soit en harmonie légitime avec les sources du sentiment universel, qui sont chrétiennes. C'est l'unité des livres d'enseignement moral qui assurera l'unité morale française.

Le livre est tout-puissant. La puissance du mot, du livre, est infinie. Le verbe est le seul souverain. La conviction morale crée les énergies et les courages actifs.

Toute action décisive n'est qu'un mot qui se fait chair et geste. Ni la chair ni le geste ne se lèvent tant que le mot n'a pas été prononcé. Au commencement, le verbe flottait sur les eaux ; il se prononça, et quelque chose fut. Quel symbole !... Devant nous, aujourd'hui, nous avons un chaos de ruines, mais aussi un monde-enfant, l'enfance, pour l'avenir de laquelle les pères, nos frères, sont morts. Et, demain, les survivants, croyants ou non-croyants, n'auront qu'un mot à dire pour que les pierres remontent se placer, d'elles-mêmes, les unes sur les autres, et pour que les âmes d'enfants s'élèvent vers l'ordre et la lumière. Quel mot ? Est-il à trouver ? Non. À répéter seulement : *Aimez-vous*. *La paix soit avec vous*. C'est la morale des civilisés ; il ne faut que la rendre à elle-même, c'est-à-dire ne plus permettre qu'elle soit traversée par le mot d'ordre allemand ; il contient du néant et nous cherchons la vie. Et ne voyons-nous pas que si, depuis 1914, la France n'est pas restée seule devant le destructeur, devant la race de nuit et de négation, c'est parce que, dans le cœur de la magnifique Belgique, de la libre Angleterre, de la Russie prête aux libertés, de l'Italie fraternelle, de la fraternelle Amérique, il était vivant, le mot sacré, le mot des destinées humaines : « Aimez-vous ». C'est à lui que nous devons les ententes et les alliances, à lui que nous devons la victoire décisive de demain, par lui qu'il faut perpétuer le triomphe de l'Homme sur la Bête aveugle.

Or, comment la bête d'Apocalypse devint-elle assez puissante pour contraindre à la défense armée — le monde entier ? Par l'école. On dit qu'il existe quelque part des misérables qui déforment des corps d'enfants, pour en faire des objets de compassion, destinés à attirer les aumônes des passants. Il existe, en effet, des fabriques de monstres physiques. Il existe aussi une fabrique où l'on forge des monstruosité morales : l'école prussienne a façonné une Allemagne, où l'instinct de fourberie et

de rapine, cultivé dans un terrain favorable, a donné le soldat allemand du xx<sup>e</sup> siècle.

Eh bien, dans une terre, c'est-à-dire dans une race favorable comme la française, on peut créer par la culture un homme vraiment humain, mais inexorable au crime, un homme de paix, mais armé de prévisions, prêt à toutes les défenses nécessaires, intérieurement héroïque en permanence et, en sa conscience de toujours, tel enfin qu'il nous est apparu dans la dangereuse improvisation de 1914. Demandez cela à l'école. Elle le donnera dans la paix à venir, puisque tant de ses maîtres sont, en ce moment même, les exemples de l'idéale figure.

L'unité morale essentielle que doit établir l'école ne comporte, pour les futurs citoyens de France, le renoncement à aucune liberté. Chacun d'eux choisira librement entre les partis, mais voyons bien que tous les partis, dans leur principe le plus intérieur, tendent vers un même idéal de sécurité et de paix. La diversité des partis est déjà, au fond, subordonnée à l'unité des aspirations. Il faut que cette unité, reconnue enfin, s'établisse dans les formules.

Et pour cela, avant tout, un code moral est à formuler, formules simples, commentaires simples, que trouveront croyants et non-croyants, unis pour la défense de l'âme française. Du livre de l'immortelle France, quelle sera la substance ? Ce sera le Décalogue, auquel s'ajoutera le mot : « Aimez-vous », parole simple entre toutes, avec laquelle le Nouveau Testament transfigura l'humanité et transfigura Dieu, puisqu'il fit un père tendre du redoutable Sabaoth adopté, après deux mille ans d'espérances chrétiennes, par l'Allemagne attardée.

Ce code de la morale universelle serait rédigé par les représentants des opinions diverses. Les écoles normales en mettraient le sens le plus profond dans l'esprit des jeunes maîtres. Cet évangile laïque développerait sous toutes les formes les idées

de solidarité, de fraternité. Il enseignerait le culte de l'intérêt général. Et tout cela, qu'est-ce autre chose que l'idée chrétienne, essentielle, moins attendrie, sans doute, regardant plutôt les réalités à terre que les visions dans le ciel, descendue des hauteurs du surnaturel, mais sur un sol où le pied sûr choisit pourtant les durs chemins qui montent.

Cet évangile scolaire ne proclamerait pas, comme l'ont fait certains livres de morale matérialiste, le droit au bonheur ; il dirait plutôt comment l'homme doit porter les duretés de la vie, où le bonheur, toujours relatif, n'est jamais entrevu que dans les joies de l'amour-charité.

Si des positivistes, des réalistes, s'oublent parfois à parler de bonheur, c'est par mégarde sans doute, car ce mot contient une promesse que les réalités ne peuvent tenir. Il évoque un absolu ; il est d'ordre métaphysique ; il devrait donc paraître interdit aux rationalistes — mais les rationalistes (j'en suis) ne sont pas toujours la raison même. Ceux qui se ferment le rêve métaphysique, rôdent autour du jardin des consolations et des espérances, autour de la morale transcendante... Nous obtiendrons difficilement qu'un matérialiste, et le plus déterminé, se résigne à ne jamais parler d'un paradis — au moins terrestre.

Ainsi, tous, nous sommes sollicités par les inconnaisables, par le grand inconnu. Tous, nous subissons la puissance qui nous appelle vers un point fixe, impossible à voir, inconnu de tous et toujours désigné par la direction obstinée d'une grande petite chose qui est en nous, la conscience, et qui répète : « Ce que je désigne est quelque part, cherche encore, toujours, éperdument. »

Ce qu'elle désigne, chacun à sa façon le nomme, sans l'expliquer. Les uns l'appellent Dieu ou l'Évident. D'autres l'appellent le bonheur ; d'autres encore l'inconnaisable. Or, puisque la conscience nous sollicite, servons-nous de la conscience inex-



pliquée et indicatrice. La conscience ? Le rationaliste nous demandera de la définir avant de la prendre pour guide... Mais la raison n'interdit pas au rationaliste de se servir de la boussole, par exemple, sous prétexte qu'il peut seulement constater le fait magnétique sans l'expliquer.

La conscience ne résout pas le problème, mais elle le pose impérieusement. Elle ne nous impose pas une direction ; elle indique un point dont l'attraction reste un inexplicable, mais la fixité de l'indication nous permet de régler nos directions. Régler nos directions, la conscience nous en donne le moyen, après nous en avoir fait entendre la nécessité.

Une nécessité qu'on est forcé de reconnaître sans qu'on puisse la nommer autrement que nécessité, n'est-elle point un fondement déjà suffisant et déjà un peu surnaturel, c'est-à-dire hors des forces naturelles connues ? Quel est ce maître, en nous, assez puissant pour nous disposer à l'obéissance et, en fin de compte, nous l'imposer, sans s'être fait connaître ni du premier groupe, ni des derniers venus ? Ainsi pressé, l'esprit libertaire répliquera : « Je n'accepte point de discipline, je n'obéirai point. » Mais alors, si ce refus devenait acte partout, même chez les bêtes, l'ordre physique, condition de la vie, s'écroulerait. Voilà la sanction. Il n'y aurait plus de ruches pour les abeilles, plus de greniers chez les fourmis, plus de vie sociale organisée chez l'homme. Obéissons donc, car l'homme ne peut vivre que conformément à sa destinée d'homme. Sa destinée, c'est le rythme ; c'est l'ordre, l'ordre qui assure sa sécurité, ses activités, son travail, le lent progrès de son bien-être, toutes ses pauvres joies.

Sommes-nous d'accord ? Pas encore. Le libertaire obstiné s'écrie : « Que tout croule ! Je reste en révolte ! » Laissez-le à ses rébellions, et ne vous en effrayez pas, car il n'aura que peu d'adeptes et qui, avec lui, se condamnent à l'isolement. Ils ne

seront jamais qu'une protestation impuissante. La puissance inconnue est plus forte que tout. Elle impose une loi physique et nous inspire le besoin d'une loi morale puisqu'elle veut assurer la vie. Pas une fauvette ne se dérobera, vienne la saison des amours, au désir de faire un nid ; pas une fleur à la nécessité de jeter dans la terre la graine qui contient l'avenir. S'il est permis de sourire en un sujet si grave, nous dirons qu'une ligue contre l'impératif qui impose l'amour n'enrôlerait avec succès ni l'oiseau ni la fleur, ni le couple issu d'Adam et d'Ève. Rien n'empêchera la vie de se perpétuer. La vie veut vivre, irrésistiblement. Aimer et vivre, voilà la loi dans l'ordre physique. Et de même dans l'ordre moral, la loi de vivre et d'aimer est irréductible. Il y a une suggestion impérative de trouver un ordre moral comme il y a un impératif d'amour physique. Il y a une volonté de cause qui appelle un ordre moral, parce que, sans règle morale, l'ordre physique de l'humanité, condition de sa vie, périrait. Nous l'avons bien vu en 1914. La conscience et l'expérience sont d'accord.

Je dis que voilà confirmée deux fois la nécessité d'une morale ; et vous pensez, n'est-ce pas, que les rationalistes vont se déclarer contraints, vaincus, obligés par une loi supérieure ? Si vous croyez cela, c'est que vous les connaissez mal. L'étrange rationaliste, à la recherche malgré lui d'un absolu qu'il veut nier, s'acharne aux objections. Poussé dans ses derniers retranchements, il dénie toute valeur au fait de conscience : « La conscience n'est, dit-il, qu'une hérédité d'éducation. L'homme s'est fait une conscience et une morale. J'accepte cette morale, mais il reste bien convenu qu'elle n'est que de l'homme, c'est-à-dire de moi ; j'entends par là qu'elle ne m'oblige point comme impératif indépendant de moi ou absolu. »

Ne peut-on répondre : « Oui, elle est de l'homme, c'est-à-dire de vous, dans ses modalités changeantes ; mais dans son prin-

cipe, dans sa raison de se chercher et de se perfectionner, elle est issue de cette nécessité qui demeure hors la portée de l'intelligence humaine, et que d'autres nomment Dieu, pour signifier une puissance telle que l'homme n'a pu s'y dérober. »

C'est à cette nécessité que s'est soumis, sans atavisme... et sans objection, le premier groupe, le premier homme qui a inventé la première règle de morale, formé le tout premier anneau de la chaîne des lois morales, lesquelles, héritées par vous, par vous discutées en leurs dernières modifications, nous viennent d'un lointain où se perd le commandement initial.

Finalement, le croyant déclare : « J'obéis à Dieu » ; le non-croyant prononce : « J'obéis à la volonté de la cause. » En vérité, on ne voit plus bien ce qui les sépare, et l'on entrevoit l'unité morale.

L'unité de désir est visible ; l'unité de direction, voilà ce que nous devons accepter et vouloir, sans déchéance de nos libertés humaines, par soumission aux nécessités de vie, c'est-à-dire de cause.

La destinée propre de l'homme est là, dans l'obéissance (qu'elle soit raisonnée ou mystique) au mystère qui nous commande ; elle est dans la découverte des directions où, guidé par la conscience, l'homme évolué, utile et bon à tous, se sent en accord avec la loi fixe du mystère. Soumis aux fatalités de la faim, il a d'abord, sur l'ordre du mystère, assuré par la lutte, par la guerre, sa vie physique ; évolué, il lutte à présent pour la paix, pour la vie morale : c'est là qu'il trouvera son final triomphe sur lui-même, et sa vraie gloire. Désormais, celui qui se dérobe aux morales évoluées, celui-là se met hors l'humanité ; il a choisi, en pleine liberté, d'être un paria ; il se signale à la réprobation universelle — et celui-là aujourd'hui c'est l'Allemand. Et si le monde se dresse contre l'Allemand, c'est parce que le monde va à ses destinées inconnues par un chemin connu, celui des

morales évoluées qui élargissent, jusqu'à l'humanité entière, la mutualité des positivistes, l'amour-charité des chrétiens.

En résumé, l'ensemble des lois morales modernes est, au fond, le même pour les philosophes et les religieux, pour les intelligences civilisées, qui, toutes, positives ou métaphysiques, n'ont qu'une tendance unique : servir l'intérêt général, universel, le culte de l'ordre humain.

Qu'on soit le citoyen d'un royaume ou d'une république, on n'est donc pas libre de répéter la phrase nietzschéenne : « J'ai droit, hors des autres, à mon développement individuel, au bonheur loin d'eux. » On a droit seulement aux réciprocités bienfaisantes, à des joies, toujours imparfaites, que, seule, donne la solidarité fraternelle.

À l'école, il n'est pas un geste d'enfant à propos duquel on ne puisse montrer le rapport, bienfaisant ou nocif, de l'acte individuel avec l'ordre général.

Ce n'est pas l'immolation constante du moi qu'on enseignera, c'est le développement eurythmique du moi en vue de l'ordre humain, en vue du mieux pour chacun et pour tous. Et maudite soit la gloire qui se cherche contre tous ! Il n'y a de gloire respectable que celle qui s'offre à la patrie d'abord, et, par elle, à l'humanité. Et voilà la France. La voilà dans sa nature propre. Préparons-la pour demain semblable à celle qui nous est apparue transfigurée par la guerre, au moment fatidique, fatal ou divin.

Si l'on en croit les réalistes modérés, qui accordent à l'homme quelque noblesse, il n'y a, cependant, qu'un mobile unique aux actions humaines : l'égoïsme individuel. Ils affirment qu'on trouve à l'origine de tous les gestes humains, sans exception, le désir de faire triompher le moi, de lui donner profit et jouissance. Soit, il y a, au fond de toute détermination humaine quelque égoïsme, mais il y a, en ce cas, deux égoïsmes : celui qui borne

le moi au moi lui-même, et celui qui le sent vivre, palpiter, jouir et souffrir dans tous les autres. Il y a un égoïsme lâche, bas, ramassé sur lui-même ; il y a un égoïsme généreux, héroïque, étendu à tout ce qui souffre, et celui-là console comme il voudrait être consolé !... Quoi ! on reproche à la pitié d'établir un rapport du moi à autrui ! comme s'il existait un autre moyen de concevoir la souffrance des autres que de la supposer en soi ! N'importe, continuons, pour complaire aux sceptiques, à nommer égoïsme la charité elle-même ! Et alors, oh ! alors, agenouillons-nous devant l'égoïsme divin de Jésus, trouvant la joie dans l'immolation de sa chair, dans l'agonie de Gethsémani et dans celle du Calvaire, parce qu'il sent sa souffrance *égoïste* devenir du bonheur pour lui si elle devient, pour tous les hommes, une source de pensées consolantes. Oh ! égoïsme innombrable des sacrifiés ! égoïsme des soldats de Belgique et de Serbie, morts pour l'honneur, des soldats de France, morts pour les foyers envahis, des Anglais, morts pour garder l'île des libertés, mal défendue par les océans ; des Italiens, morts pour défendre le berceau du droit ; des Russes, morts pour sauver les peuples slaves de la férocité borussse<sup>62</sup> ! le monde entier s'agenouille devant toi, égoïsme sacré... Et sois salué encore dans le pavillon d'Amérique, où des lignes de pourpre figurent le sang des sacrifiés et où des étoiles sont assemblées comme pour évoquer le divin.

Le divin ? Que nous veut ce mot ? Pour la seconde fois il nous vient aux lèvres malgré nous. Pourquoi ? Parce que nous n'en trouvons point d'autre quand nous voulons rendre hommage à nos martyrs, qualifier la beauté transcendante de tous ceux qui ont préféré leur souffrance à l'avilissement du monde, leur mort

---

<sup>62</sup> NDLR. — Borussse : peuplade établie autrefois sur la rive sud de la mer Baltique.

dans la douleur à la mort des avenir choisis. Ils ont préféré la joie des survivants à leur joie de vivre. Et nous, ne sachant plus que dire en présence de l'immolation, nous avons laissé échapper le mot qui échappe aux définitions. Nous avons vu des millions d'hommes s'offrir à la mort pour le salut universel, et voulant exprimer que le dévouement et le sacrifice, c'est l'homme dépassé par lui-même, nous avons dit : « Voici le divin. »

Héroïque ou saint, l'homme s'élève vers des régions morales où il se sent au-dessus de sa propre humanité. Voilà le fait. Les réalistes ont été contraints de le reconnaître ; il s'est écrit de lui-même dans leur instrument enregistreur, comme s'inscrivent, en des appareils spéciaux, les vibrations sismiques. Le dévouement, hier nié par l'instinct animal, est affirmé par le fait psychique. Et voici la justice, l'honneur, le droit, fils de la force morale. Ils s'opposent, comme des dieux nés d'un beau désir, à la force matérielle, à l'idole de fer allemande. Voici le divin. La raison est étonnée par le fait, mais il est là ; il rayonne. A-t-il son principe dans l'homme seul, ou émane-t-il d'une puissance plus haute, inaccessible, que les croyants (heureux sont-ils de croire !) appellent Dieu ? Dieu qui se fait sentir au cœur des croyants, ne se prouve pas à la raison. Mais, en présence du divin, s'il reste rationnel de ne pas affirmer Dieu, il n'est plus rationnel de le nier. Il est rationnel de saluer le divin, puisqu'il rayonne innombrable sous nos yeux, dans l'unité du monde animé de justice et armé de droit.

Alors, de quoi disputer ? Et à quoi bon ? Faisons ensemble, croyants et non-croyants, une enfance digne des pères, compréhensive de tout ce qu'il y a de divin dans les réalités les plus sanglantes.

Un écrivain hollandais a dit : « La France a découvert le spiritualisme de la guerre ». Quel beau mot ! Soyons-en dignes. Enseignons le spiritualisme du sacrifice, du droit, de la justice,

puisque des millions d'hommes ont fait de ces idées pures, des actes.

Donc nous n'effacerons pas de nos livres, ce mot : le divin, pas plus que nous ne songerions à en effacer cet autre mot : l'esprit.

Qu'est-ce l'esprit, qui s'élève, hors de nous ou en nous, jusqu'au divin ? Qu'est-ce que cette faculté qu'a l'homme de se penser soi-même et de s'étonner de soi ? Il s'étonne de lui, en effet. Quoi, l'esprit, la mémoire, le tableau reflété des univers, tout le passé individuel, tout le passé des siècles, des races, la vision chronologique, les rêves, les combinaisons d'idées, les géométries, les algèbres, les hypothèses, les systèmes, les philosophies, tout ce qui se pense, l'infini sans fond, les dieux, l'éternité, tout cela tout est contenu dans une toute petite chose fragile, sous le crâne humain ! Et l'esprit se connaît et s'ignore à la fois. Devant ce miracle, est-il un matérialiste qui ait jamais refusé d'employer le mot qui, sans le définir, désigne l'esprit, l'esprit qui porte en lui ce qui n'est pas lui ? Devant sa définitive impuissance à se définir, l'orgueilleux esprit humain, vaincu, la reconnaît humblement ; et c'est la prière de ceux qui nient. Ils se sont heurtés au divin. En ses origines, que signifie ce mot, le divin ? Rien autre que l'éclatant, le brillant, le rayonnant, mais c'est ce rayonnant qui, lorsqu'on le poursuit, s'évanouit dans le mystère, dans l'obscur.

Il y a là de quoi s'interroger. Il n'est de réponse heureuse que celle de la foi. Hélas ! sur le seuil de la foi, nous nous arrêtons ; nous laissons aux théologiens de dissenter sur Dieu, d'enseigner Dieu, mais ils l'enseigneront librement, parce que les consciences sont libres. Et nous n'effacerons pas de la page de la vie le mot Dieu. C'est le plus humain des mots humains, parce qu'il contient les espérances d'une humanité qui veut s'élever, ne plus jamais déchoir. Ce mot rassemble en lui ce que tous, qui que nous

soyons, nous respectons et désirons sous les noms de bonté, d'amour, de justice ; tout cela est même chose : c'est tout cela qui est le divin. Et tous nous le servons, car nous jugeons l'arbre à ses fruits, le siècle à ses œuvres, et jamais, il n'y eut en France tant d'œuvres de charité, de mutuel secours, plus d'effort vers la justice, vers le divin.

Les fondateurs du régime scolaire avaient compris toute l'utile grandeur du mot ; et ni Jules Ferry, ni M. Ferdinand Buisson<sup>63</sup> n'ont rayé ce nom, Dieu, des programmes. Ce nom y est encore ; on a, dit-on, cessé de le lire à voix haute. Qu'on le lise donc. Il n'y a rien que de rassurant, puisqu'il signifie justice immanente.

Il y a des âmes qui voient Dieu, il y a des âmes qui ont besoin de lui. L'humanité française, demain, sera surtout composée d'orphelins, de veuves, de fiancées sans fiancés, de mères sans enfants. Aurons-nous tout fait lorsque nous aurons alloué aux épouses, aux mères en deuil, une pension, le pauvre secours qui donne du pain ? Laissons-leur encore un autre secours, le mot qui console parce qu'il fait espérer. Ayez pitié d'une humanité veuve et orpheline ; elle ne vous demande que de respecter le nom qu'elle vénère et qui représente utilement tous les idéals que vous servez. Et si vous accordez généreusement ce mot ; et si vous laissez, dans vos livres scolaires, à la morale chrétienne, sa place historique sans plus, l'unité morale se fera, car ce mot, le divin, a cette puissance : il fait l'unité.

---

<sup>63</sup> NDLR. — Ferdinand Buisson, né à Paris le 20 décembre 1841, réussit l'agrégation de philosophie en 1868 et s'exila en Suisse pour ne pas avoir à prêter serment à l'Empire. De retour en France en décembre 1870, il prit la direction d'un orphelinat parisien afin de se consacrer à l'enfance malheureuse. En 1879, il fut appelé par Jules Ferry à la direction de l'Enseignement primaire. En 1905, il participa à la rédaction de la loi de séparation des Églises et de l'État. Prix Nobel de la paix en 1927. Décédé le 16 février 1932.

Descendons de ces idées générales, et parlons des applications scolaires.

Que fut hier l'enseignement moral à l'école ? Il doit être tout ; il n'était rien.

Quand on a enseigné la lecture, l'écriture, l'arithmétique aux écoliers, c'est un outil qu'on a mis entre leurs mains. Leur a-t-on montré la manière de s'en servir dans leur intérêt, toujours lié à l'intérêt général ?

Avec un outil, couteau, bêche, rabot, on peut faire d'excellent travail ; on peut aussi en user comme d'une arme à frapper le voisin. C'est l'enseignement moral qui fait mouvoir l'outil selon sa destination réelle.

Comment se donnait hier l'enseignement moral ?

Très imparfaitement. Des livres spéciaux existent qui, par points, se contredisent. L'unité du sujet n'était pas gardée. Rétablissons-la.

Les heures consacrées à l'enseignement moral étaient-elles fixées ? Et si elles l'étaient, obéissait-on à la règle ? Non. Pourquoi ? L'inspecteur qui passe s'occupe-t-il du caractère des enfants ? Est-ce sa mission ?

En a-t-il toujours le temps et la possibilité ?

Je me permets un souvenir personnel. Il y a quelques années, j'ai demandé à remplacer, pendant trois jours, dans une chaire de village, l'instituteur appelé au loin par un deuil. J'ai parlé aux enfants de fraternité, d'hospitalité, de politesse. Je les ai interrogés sur de petits problèmes moraux. Exemple : l'un de vous, mes enfants, pendant une absence du maître, a écrit au tableau une injure à son adresse ; le maître revient, la lit, et demande quel est le coupable. Que ferez-vous ? Ah ! que de vilaines réponses ! Presque tous dénonçaient le camarade, tous flattaient le maître, le pouvoir... Un seul qui, jusque-là se taisait, finit par me dire : « Si c'était moi, je me dénoncerais ». Je

l'aurais embrassé, celui-là ; c'était un petit Français. La loyauté vaillante est une qualité française. Il faut l'enseigner à nos écoliers. Leur en parle-t-on assez ? Leur enseigne-t-on assez fortement le respect de la personne humaine, le respect d'autrui, de ses misères, de ses infirmités, de ses idées personnelles ? Aimer, respecter les autres, tout est là, pourtant. Leur parle-t-on assez de leurs devoirs dans la rue ? Vous verrez dans beaucoup de villages, la voiture qui passe, celle du médecin peut-être, assaillie par des gamins qui jettent un caillou dans la vitre, une branche dans les roues, un tesson de bouteille au visage du conducteur. Les aiguillages de tramways sont fréquemment disloqués par de petits malfaiteurs, inconscients du péril de mort qui suivra leur acte de destruction. Sont-ce bien là de petits civilisés ? On dira : « Les familles, que ne surveillent-elles l'enfant ? » Mais les pères, les mères ont-ils reçu de l'instituteur, dans leur enfance, les conseils, les leçons qu'on veut qu'ils improvisent ? Non. La ménagère est à son ménage, le père à son travail, si ce n'est à l'apéritif.

Et si l'instituteur se fâche, punit l'enfant parce qu'une morale sans une sanction, au moins humaine, ne se fait que difficilement obéir, souvent la mère accourt ou le père : « Je ne veux pas que l'on punisse mon enfant ; mon enfant n'a pas fait ceci ou cela. Et puis cela ne vous regarde pas. » J'ai, sur ce triste sujet, des lettres d'instituteurs, d'institutrices ; ces lettres concluent : « Est-ce que dans les écoles secondaires, les familles viennent contrecarrer l'enseignement des maîtres ? » C'est pourquoi, il convient de dire : « Prenez les moyens qu'il faut pour que les instituteurs soient vraiment les mandataires des parents, pour qu'ils puissent former des hommes civilisés, des citoyens dignes d'une république. »

L'instruction est mauvaise, qui ne s'accompagne pas d'un enseignement moral obligatoire ; et il faut qu'il oblige les maîtres.

L'enfance deviendra ce qu'on la fera... Et je ne puis m'empêcher de donner un souvenir à ces petits Bretons dont j'ai eu à proclamer un jour, les actes de dévouement au nom de la *Société de secours aux naufragés*... aux naufragés de toute nation. Ces petits sauveteurs, écoliers de l'océan sévère, instruits par la vie dure, sont des modèles de charité active, des apprentis d'héroïsme... Hélas ! on trouve, par contraste, dans les journaux, une rubrique ouverte, sous ce titre affreux : *l'Enfance criminelle* ! Interrogez M. Rollet, le fondateur d'une société de moralisation enfantine ; il vous dira que l'enfance devient ce qu'on la fait ou ce qu'on la laisse devenir, livrée à elle-même. Contraindez-la donc à l'assiduité scolaire et faites-lui donner, à l'école, un enseignement moral soutenu. Peu d'enfants sont de nature incoercible. L'éducation morale n'est toute-puissante qu'à condition d'être *une*, et formelle. Rappelez-vous le mot de Spencer : « Si nous nous emparions vraiment de l'âme des enfants, nous transformerions le monde. »

L'Allemagne s'est ainsi transformée par l'école, mais d'après une morale qui est le renversement de la morale. Dans ce fait aveugle, qui est la *force*, animale ou végétale, absorbant à son profit des existences voisines, dans ce fait mécanique, l'Allemagne a voulu voir un modèle digne d'être offert à l'homme. Aberration sans précédent ! *La force*, ainsi déifiée dans l'homme, — ce n'est que la brute, se targuant de ses fatalités ! Esprit, intelligence, science se ravalent à n'être que les armes de la bête mieux armée, tandis que la vertu propre de l'homme, ce qui, précisément, fait qu'il est homme, c'est sa faculté d'opposer sa conception divine de justice, d'amour, de droit, — à sa propre force brutale, qu'il dompte en lui-même, par l'esprit !

Nous disons, sans irrévérence, qu'on peut dresser même des bêtes sauvages à se montrer respectueuses de l'esprit de l'homme. Vous avez promis, vous devez à l'enfance votre conception de

la justice, — de la vérité humaine, — la nourriture morale, bien-faisante. L'enfance sera ce que vous voudrez qu'elle soit — ou française ou antifrançaise. Votre choix est fait.

Donc, l'enseignement moral sera donné obligatoirement dans les écoles, il aura son code fixe, ses heures fixées, il observera la juste neutralité ; il sera le même d'un bout de la France à l'autre. Vous mettrez des sanctions aux mains des maîtres. À l'enfant qui vit selon le devoir, vous montrerez le respect qu'il inspire aux hommes ; lui et ses condisciples comprendront ; le souci leur viendra de leur dignité naissante. Il ne sera pas besoin de leur annoncer la satisfaction de leur conscience, abstraction vaine tant qu'elle n'apparaît que dans les mots — réalité puissante, quand ils l'éprouveront. Mais pour obtenir de tels effets, il faudra des envoyés paternels, véritables apôtres, qui auront pour devoir défini d'apporter à l'école autre chose qu'une sorte d'intérêt machinal, je veux dire administratif. Il y a, au seuil de la touchante profession d'instituteur, des hommes de vocation émue : on cherchera, on distinguera ces appelés, dont la nomination dépendra non plus de la politique, mais des éducateurs, leurs chefs. Et, à aider l'œuvre de formation, des philosophes attentifs, des hommes d'élite, s'appliqueront, pour le salut de la patrie.

Revenons à notre point de départ, à ce qui fut, en 1914, une véritable transfiguration française. La beauté des héroïsmes suscités, par l'indignation, contre la moralité allemande, fut telle, que les plus sceptiques ont pu y voir comme une révélation en eux-mêmes. Et, considéré seulement comme un fait ethnique, le fait formidable garde, néanmoins, toute sa portée, toute sa mystérieuse puissance de preuve.

Il prouve aux esprits rationnels l'excellence de notre morale bienveillante, amour, dévouement, culte de l'intérêt général, comme il répète aux esprits religieux la divinité de l'amour évangélique.

La marée germanique déferle encore sur nous ; le sinistre génie allemand pousse encore sur nous, sur le monde, ses vagues empoisonnées, les sombres nuages sous lesquels il a voulu nous submerger, nous éteindre ; mais cette marée noire, la marée de l'ombre, fait resplendir dans notre ciel des myriades de feux que nous cachait le plein jour. Et voilà que l'assaut des ténèbres a rallumé pour nous la Belle Étoile.

À présent que nous l'avons vue, nous n'avons plus ni le droit ni le pouvoir de la nier ; nous y croyons. Abritons notre foi nouvelle contre tous les souffles nocturnes. Allumons, à ce feu, l'âme des enfants.

C'est ce que voudra faire la France par l'école. Cette guerre a réalisé notre union dans le sang ; prolongeons l'union dans la paix.

En résumé, il y a aujourd'hui dans le monde deux morales en présence. D'un côté, la morale d'intérêt et d'orgueilleuse violence ; de l'autre, la morale de bienveillance, de mutualité secourable ; l'une particulière, l'autre universelle ; l'Esprit d'Allemagne, l'Esprit de France.

Cette guerre, c'est la formidable rencontre de deux morales. Nous étions des civilisés qui semblaient oublier l'excellence de leur morale. L'Allemagne, ivre de stupide orgueil, a été pour nous cet ilote, dont l'ivresse, en inspirant horreur et dégoût, apprenait la sagesse aux enfants de Sparte. Ce que la guerre actuelle nous a appris ou rappelé, voilà ce qu'il s'agit d'enseigner aux enfants de notre France, à savoir : la discipline volontaire, par amour de l'humanité ; la libre soumission du *moi* au meilleur de soi-même. Voilà ce que portera en lui, sous la simplicité des termes et des commentaires, qui sont à trouver, le livre de l'enseignement moral dans nos écoles.

Dans un esprit de neutralité vraie, c'est-à-dire scrupuleusement respectueuse de toute conscience, que vous demande-t-on, à vous,

instituteurs, qui comptez parmi vous tant de morts héroïques ? On vous demande de rendre durable cette unité de direction morale que vous avez reconnue nécessaire, au jour du grand péril commun. On ne vous demandera que d'enseigner fidèlement un idéal que vos héroïsmes ont prouvé.

Vous, prêtres-soldats, non moins héroïques, aidez-nous à créer, pour la France et par l'École, cette unité morale qui est la condition de notre vie nationale, et qui tend à faire l'unité du monde civilisé ; aidez-nous à établir l'universalité d'amour, qui est selon la volonté de l'Église.

Les instituteurs forment les jeunes esprits ; vous achèverez les jeunes âmes que vous confieront les familles.

Il y a, hors de l'Église, des chrétiens qui appartiennent à d'autres églises ; il y a aussi des chrétiens hors de toute église ; c'est là une constatation d'ordre positif ; or, on ne prêche pas ici l'union des églises, ce rêve dont l'avenir verra sans doute la réalisation, mais on appelle l'union des chrétiens au seuil des églises. Nous vous convions, vous les gardiens de la morale religieuse, à sauver, avec nous, votre propre morale, en instituant, avec nous, le code de la morale française, pour les écoles. On vous adjure de voir dans toutes les âmes séparées de vous, ce qui les rapproche de vous. La morale du Christ, même sans le Christ, c'est lui encore, c'est le testament humain de sa divinité. Vous ne chasserez pas, avec le fouet qui frappa les marchands du temple, les désintéressés qui, restés sur le parvis ou sous le porche, y prononcent des paroles purement humaines, mais qui ont le même son plaintif et attendrissant que vos prières rituelles.

Le plus naturel, le plus noble et le plus inaliénable de tous les droits de l'homme, c'est son droit de penser, comme il le veut, ou comme il le peut, au mystère qui l'entoure de toutes parts ; à la douleur, à la mort, à Dieu.

Le terrain sacré de la raison et de la foi serait-il le seul sur lequel nous ne pourrions nous accorder ? Notre union durant les premiers temps de l'horreur, n'aurait-elle été en nous qu'un instinctif appel aux sacrifices nécessaires ? Le péril à peine passé, serions-nous capables de revenir d'un bond à toutes les erreurs de l'indifférence ? Nous n'acceptons pas de telles pensées ; et fidèles au pacte fraternel conclu dès les premiers jours de la guerre, nous continuons à entendre la suprême adjuration de la grande éducatrice qui parle, au milieu des éclairs, avec la voix des canons et qui nous dit : « Méditez vos douleurs ; obéissez à vos morts ; gardez la loi d'amour. »

**Jean AICARD**  
**Le petit livre de l'unité morale française**<sup>64</sup>

Si une de tes actions ne se rapporte pas, ou directement ou de loin, à la fin commune, elle brise la vie sociale, elle ne lui permet pas d'être une.

MARC-AURÈLE.

Aimez-vous les uns les autres.

L'ÉVANGILE.

Ô Patrie ! ô concorde entre les citoyens !

Victor HUGO.

**Présentation au public français**

**L'ÉGLISE ET L'ÉCOLE**

Tout enseignement de la morale qui devient une occasion ou un moyen de discussion politique dans les écoles quelles qu'elles soient, ment à son nom, et va contre son objet.

L'unité morale est nécessaire à un peuple qui veut durer et qui, pour durer, doit savoir se défendre.

Il faut donc établir, par l'école, l'unité morale française. Et cela n'est possible que si les Français veulent, avant tout, au temps de la paix, comme ils ont su vouloir durant la guerre, rester unis dans l'amour de la France.

<sup>64</sup> NDLR. — *La France nouvelle, revue de l'Union française*, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 9, juillet 1918, « Questions nationales », pages 285-297. — Les archives municipales de Toulon détiennent, dans le Fonds Jean-Aicard, carton 1 S 31, dossier 208, une version dactylographiée très remaniée et corrigée, intitulée « Le catéchisme de l'unité morale française pour les écoles de France » ; l'auteur y a inséré deux lettres de l'abbé Jean Calvet.



## I

À moins de devenir un mensonge, la neutralité, loi des écoles, exclut toute hostilité envers les diverses religions.

La neutralité comporte au contraire la bienveillance mutuelle, si elle veut être éducative selon l'esprit de solidarité et de liberté ; car l'homme d'esprit religieux et l'homme qui a cru devoir s'affranchir de cet esprit, demandent un même résultat à leur effort d'éducateur : ils veulent élever d'honnêtes enfants, donner à la patrie d'honnêtes citoyens connaissant leurs devoirs et sachant qu'on n'acquiert des droits qu'en accomplissant ses devoirs.

Différents de religion, inégaux d'instruction, tous les hommes les plus divers, fussent-ils adversaires, doivent être unis par un lien indissoluble : l'amour de l'intérêt général. Et chacun, en servant l'intérêt général, ne sert que soi-même.

Sur le terrain de l'éducation, la lutte des maîtres entre eux est nocive, mortelle à l'avenir des Français, à l'union qui fait la France.

Tel est le culte à établir : celui de l'union par-delà et par-dessus les antagonismes, les rivalités (d'ailleurs fécondes quand elles sont honnêtes) et par-dessus les divergences d'opinions.

Ce culte, est-il possible de l'établir définitivement ?

Oui, puisque, aux heures de péril, la France, reconnaissant dans l'union le moyen unique de son salut, l'a réalisée d'instinct et s'y est vouée d'enthousiasme.

Tous les sangs se sont mêlés sur les champs de bataille.

Et ce sang crie encore : « Unité ! Union ! Union ! Unité morale ! »

## II

« — Hélas ! m'a dit un instituteur, jamais messieurs les prêtres n'accepteront la morale que, pour obéir à la neutralité, nous enseignerons sans enseigner les sanctions surnaturelles ! »

Je crus pouvoir répliquer :

« — Détrompez-vous, ils regretteront, — c'est leur droit et c'est leur devoir, — que la morale de l'École soit privée de ces sanctions, mais ils verront que votre morale étant la leur même, ils n'ont plus qu'à achever l'œuvre que vous commencez, si la liberté des familles et des enfants, respectée par vous, le leur permet. On ne vous demande que de respecter effectivement cette liberté ; et, dès lors, les responsabilités incomberaient aux seules familles. »

L'instituteur répliqua :

« — J'accepterai ce pacte. Il est juste, il a toujours été dans l'esprit de nos règlements. C'est individuellement que des maîtres ont pu y manquer. L'ensemble des instituteurs est, je crois, prêt à s'y conformer. »

De son côté un prêtre, curé de village, m'a dit :

« — Moi, monsieur, j'ai déjà mis en pratique l'idée que vous défendez. À mon arrivée dans la commune où me voici, j'ai rendu visite au maire socialiste, libre-penseur, et aux instituteurs. Ils m'ont reçu, peut-être un peu étonnés, avec bonne grâce. Je leur ai dit : « Vous seriez très bons si vous vouliez bien m'indiquer les heures que je pourrais consacrer à faire le catéchisme, sans contrarier les heures de vos classes. Arrangeons cela ; voulez-vous ? » Je n'ai eu en réponse que des bonnes volontés. Et, quand je fais le catéchisme, je donne, chaque fois, aux enfants, une leçon de doctrine, puis une leçon de morale et enfin une leçon de politesse. Je suis content d'eux. »

Je demandai à cet excellent et aimable prêtre la permission d'assister à un « catéchisme. »

Je m'y rendis.

## III

Les églises sont des maisons impressionnantes parce que rien n'y rappelle la vie vulgaire. On y est en présence des plus

hauts symboles, des plus hautes pensées. Ce sont les lieux du recueillement, de l'élévation, ceux que visitent seulement les deuils, les repentirs, les regrets, enfin l'espoir et l'amour ; on y rencontre la mort, les promesses vagissantes des nouveau-nés et les solennelles promesses des épousés. Tout ce qui n'est pas cela, dans une église, s'efface et disparaît. Le philosophe le plus réaliste, s'il veut ne voir dans une église que ce qu'elle enferme de réalités morales, y trouve et vénère ces choses, c'est-à-dire l'homme, dégagé, pour une heure, pour un instant, de ses bas intérêts. Ces maisons, que rien ne remplacerait, restent des maisons d'idéal pour ceux qui, n'ayant plus la foi touchante des ancêtres, se refusent, par sincérité, à nommer Dieu. Et qu'elles soient chères à tout citoyen de France parce qu'elles jalonnent le passé et représentent des traditions vénérables, on l'a bien vu quand l'Allemand les fit crouler. Reims s'effondra, et la France se sentit frappée au cœur, dans son passé d'art, de prière et de gloire.

J'allai donc écouter le « catéchisme » dans une église de village.

M. le Curé, un soldat réformé, disait :

« — Mes enfants, je vais vous parler du mystère de l'Incarnation. »

Il le fit, selon son devoir de prêtre. Ce fut, ce jour-là, sa leçon de doctrine.

« — À présent, la leçon de morale. Le respect, dit-il, est le sentiment qui porte à montrer par des gestes, par des attitudes ou des paroles, que l'on reconnaît la valeur supérieure de certaines personnes, et la dignité humaine dans toutes.

« Vous respectez les vieilles personnes parce qu'elles ont une expérience que vous n'avez pas ; vous respectez ces personnes parce que vous reconnaissez qu'ayant longtemps vécu elles doivent avoir beaucoup souffert : la vie, en effet, n'est pas une

partie de plaisir, mais une partie de labeur, d'inquiétudes et de soucis. Vous respectez les magistrats, M. le Maire par exemple, parce qu'il est investi, par ses concitoyens, d'un mandat difficile : il s'occupe des affaires de tous les habitants de la commune ; il les représente tous ; il n'est pas une volonté personnelle mais la volonté de tous ses administrés. Vous lui devez un particulier respect.

« Vous devez le respect aux faibles, aux infirmes, parce que vos marques de respect leur sont douces, les consolent, les protègent.

« Avant tout, vous devez le respect à vos père et mère, à vos grands parents qui, tous, ont de l'expérience et ne veulent que votre bien.

« Vous devez un très grand respect à vos instituteurs et pendant la classe, à l'école, et au dehors. »

Je dressai l'oreille. Le prêtre continuait :

« — Vous devez un particulier respect à vos maîtres parce qu'ils représentent vos père et mère ; parce qu'ils sont instruits et qu'ils vous donnent des connaissances que, sans eux, vous n'auriez jamais et qui vous seront utiles en toute occasion ; enfin parce qu'ils vous consacrent leur vie tout entière... Vous êtes souvent turbulents, capricieux ; vous êtes nombreux, bruyants. Vous discipliner, vous élever, c'est une lourde tâche pour vos maîtres. Et ne dites pas, comme je l'ai entendu dire à un méchant enfant : « Ils sont payés pour ça, c'est leur métier ! » C'est là une parole sacrilège. D'abord, le salaire, quel qu'il soit, ne suffit jamais à payer un travail bien fait. Il faut joindre au salaire bien gagné, l'estime et le respect pour le bon travailleur.

« Quant à vos maîtres, aucun salaire ne peut payer leur zèle, leur attention à faire de vos esprits de bons esprits un peu instruits, Ils vous donnent de l'affection ; rien ne paie l'affection que vous donne votre instituteur, rien, que votre reconnaissance et votre respect...

« Et maintenant, la leçon de politesse ; je vois, là-bas, un de vos petits camarades qui se tient tout courbé et qui ne me regarde pas, pendant la leçon. Il est poli de regarder droit dans les yeux, sans affectation, mais attentivement la personne qui vous parle. Et, dans la rue, quand une personne vous adresse la parole, ou quand vous voyez passer, près de vous, M. le Maire, par exemple, ou M. l'Instituteur, une personne enfin que vous connaissez, vous devez, en la regardant, la saluer respectueusement.

« Pour saluer, les fillettes s'inclinent légèrement... Et, à propos, on m'a fait compliment de la bonne tenue de l'une d'elles, que je vois d'ici, et qui, l'autre jour, dans un tramway, a quitté sa place pour la donner à une personne âgée... C'est très bien... je félicite ici, hautement, cette petite fille.

« Maintenant, quelle est la manière de saluer pour les petits garçons ? Ils ôtent leur chapeau. Comment ? comme ceci... »

Le prêtre fit le geste de prendre son chapeau et de le retirer en l'écartant de sa tête, largement :

« — Comme ceci, mes enfants, dit-il, à la française ! »

Une prière suivit. Puis, les petits garçons sortirent de l'église, les premiers, se rangèrent sur la place du village. Là, M. le Curé leur dit : « Au revoir, mes petits. »

Alors, d'un même mouvement, les enfants, rangés en bon ordre, ôtèrent tous leurs chapeaux, et saluèrent... largement... à la française !

#### IV

Et je songeai : « Comme c'est simple ! »

Lorsque je contai cette visite à l'instituteur dont j'ai parlé plus haut, il me dit :

« — Comment n'approuverais-je pas la neutralité bienveillante ? Elle me paraît facile depuis la séparation de l'Église et de l'État.

Sur le terrain de l'enseignement moral, que chacun, prêtre ou instituteur, dans son domaine propre, agisse pour le mieux des intérêts de la France, qui pourrait le trouver mauvais ? La guerre nous a prouvé, clairement, définitivement, que le salut du pays, c'est l'unité morale. Tout ce qui la sert doit être sacré. »

Comme c'est simple !

### AVANT-PROPOS

#### L'unité morale fait l'union et l'union fait la force d'un peuple

1. La France, attaquée par l'Allemagne en 1914, a couru l'un des plus grands dangers auxquels elle ait jamais été exposée.

2. Pour assurer sa défense, tous ses citoyens, de religions différentes, de partis divers, se rapprochèrent spontanément dans une seule volonté, celle de défendre notre pays, la France, terre de liberté, patrie humaine. Cet accord s'appela *l'union sacrée*.

3. Ainsi il existe une idée, un sentiment, qui sont communs à tous les Français, et c'est l'amour de la patrie. Et il a fallu, pour le salut commun, que ce sentiment, cette idée, devinssent les seuls inspireurs, et les seuls guides de la nation.

4. L'union instinctive, improvisée, momentanée, a sauvé la France. Il faut en faire une force raisonnée et permanente, c'est-à-dire fonder l'unité morale. Et c'est ce que, seule, peut faire l'école.

5. Il faut expliquer aux écoliers les bienfaits de *l'union sacrée*, de telle sorte qu'elle reste définitive, afin que la nation n'ait pas à la créer comme un recours suprême, au moment des périls inattendus ; mais qu'elle soit au contraire constante dans nos esprits et dans nos cœurs.

6. Alors l'unité et l'union feront la grandeur, la force, la beauté permanentes de notre pays.

7. Durant la guerre de 1914, tous les cœurs français s'unirent d'un élan dans l'amour commun de la patrie, de ses lois, de ses droits, de son idéal qui est l'amour de la justice. Tous les citoyens de France se déclarèrent prêts à sacrifier leur vie pour sauver la France, ses droits, son idéal de justice, l'avenir des enfants.

8. Et tous, tous, bourgeois, paysans, instituteurs et prêtres, à quelque religion, à quelque parti politique qu'ils appartenissent, se sont dévoués jusqu'à subir les pires souffrances pour sauver le pays, la terre des libertés, la France. Et, en effet, ils la sauvèrent ainsi.

9. L'esprit de sacrifice, le dévouement, qui sont les vertus les plus hautes, nous apparaissent donc comme les mieux prouvées, puisqu'il est évident que c'est à elles que la nation doit son salut.

10. La France peut, mieux que jamais, et doit affirmer ces vertus sublimes comme nécessaires autant que bien réelles. Elle voit, dans le dévouement de ses enfants morts pour elle, l'exemple sur lequel s'appuiera l'enseignement moral, confié aux instituteurs.

11. Nous sommes unanimes à reconnaître la beauté du dévouement et le mérite égal de tous ceux qui le pratiquèrent. Cette unanimité n'est autre chose que l'essentielle unité morale française ; et c'est sur cette base solide que doit s'établir l'enseignement moral dans nos écoles.

12. C'est pourquoi nous croyons devoir chercher, en formulant les règles de la vie morale, les paroles les mieux faites pour rapprocher entre eux tous les cœurs et tous les esprits. Nous nous efforçons de montrer, même par le choix des termes, l'identité parfaite qui existe entre les règles de la morale pratique universelle et les commandements des morales qu'enseignent les diverses religions pratiquées en France. C'est ainsi que nous rattacherons utilement la morale moderne aux morales traditionnelles, qui en sont les origines.

13. Ainsi apparaîtra, comme toute vivante déjà, dans tous les cœurs de France, l'unité morale française.

### Introduction à l'usage des maîtres

1. Un petit enfant d'une dizaine d'années posa un jour cette question à son père : « Papa, pourquoi y a-t-il quelque chose ? »

2. C'est-à-dire : Pourquoi le monde existe-t-il ?

3. Il est donc certain que l'esprit de l'enfant se met de lui-même en présence de la question de cause. Il souffre si on ne lui répond pas.

4. Le père répondit : « Parce que Dieu l'a voulu. »

5. C'était dire : Parce qu'il y a, à l'existence du monde, une cause qui est au-dessus de l'homme, puisque l'homme ne la pénètre pas.

6. Dieu, c'est le nom de la Cause suprême. Rien n'est sans cause.

7. L'École n'a pas pour mission de mettre dans l'esprit des enfants des formules métaphysiques, d'expliquer la raison d'être de l'univers. Cette mission appartient aux religions ; mais l'École nomme Dieu la volonté qui a créé toutes choses.

8. Chaque famille est libre de faire donner à l'enfant l'instruction religieuse de son choix.

9. L'École neutre respecte scrupuleusement toutes les croyances.

10. La neutralité scolaire, si elle est hostile, de part ou d'autre, n'est plus la neutralité. Elle devient nuisible à tous, — nuisible à la France.

11. L'éducateur religieux doit respecter les heures que l'école laïque consacre à ses classes, et réciproquement.

12. L'enseignement des devoirs moraux est un. Il a le droit d'être obligatoire parce qu'il ne contredit aucune morale. Au contraire, les doctrines religieuses sont diverses.

13. La neutralité scolaire, vraiment observée, est donc une forme du respect que nous devons aux diverses idées religieuses, et au droit qu'elles ont d'être libres et diverses.

14. De leur côté, toutes les religions doivent respect aux commandements moraux, qui, d'ailleurs, sont les mêmes dans les diverses religions des civilisés.

15. Un peuple qui pense et qui porterait atteinte à la liberté de croire ne mériterait plus le nom de peuple libre.

16. Il attenterait, de parti-pris, à la plus noble des libertés humaines.

17. Un peuple de croyants qui porterait atteinte à la liberté de penser commettrait la même faute contre la dignité humaine.

18. Car la liberté de penser, comme celle de croire, est la plus noble de toutes ; le premier objet de la foi comme de la pensée, étant la préoccupation de la destinée humaine, de nos origines et de nos fins.

19. Cette préoccupation de sa destinée, à travers le temps et l'espace, n'appartient qu'à l'homme ; c'est le signe et le privilège de sa dignité.

20. La dignité, c'est le sentiment de ce qu'on vaut, le sentiment que nous avons d'être au-dessus des bêtes qui n'agissent que selon leurs instincts, tandis que nous agissons contre nos instincts, par réflexion, en vue d'être vraiment des hommes.

21. La cause de l'être a donné à l'homme la faculté de reconnaître la direction qu'il doit imprimer à sa vie ; en d'autres termes, elle nous a donné le besoin d'une morale et la faculté d'en établir une, puis de la perfectionner.

22. De même la cause de l'Être, Dieu, a donné un instinct aux bêtes pour leur faire distinguer une nourriture bienfaisante de celle qui leur serait nuisible. Il arrive pourtant que l'instinct se trompe.

23. De même, il y a eu des erreurs dans la recherche de la

meilleure loi morale ; mais l'expérience des siècles les corrige peu à peu.

24. La morale est donc un trésor accumulé par l'expérience des siècles. Un grand poète a dit : « La morale est l'axe du monde ».

25. L'enseignement de la morale, confié aux instituteurs, leur confère donc une mission véritablement sacrée.

26. La morale est allée s'élevant et se purifiant d'âge en âge. Elle s'élèvera encore.

27. Il faut juger l'arbre à ses fruits, et comparer la vie sociale de jadis à celle d'aujourd'hui, si l'on veut se rendre compte des progrès de la morale.

28. Il y a seulement cent et quelques années, les lois ne protégeaient point l'homme, comme elles le protègent aujourd'hui, dans ses libertés, sa sécurité et sa dignité.

29. Justice et bonté sont les plus hautes floraisons de la morale.

30. Il faut donc enseigner la morale avec suite, avec confiance, avec attention, avec amour, pour le bien des écoliers, c'est-à-dire des hommes futurs dont elle est le plus précieux héritage.

31. Il est nécessaire de répéter que les principes généraux de la morale scolaire française sont les mêmes pour toutes les religions des civilisés.

32. L'école, loin d'être hostile aux religions qu'elle ne suit pas sur le terrain des croyances respectées, donne aux enfants des règles de morale conformes à celles que leur donnera l'éducateur religieux ou la famille.

33. Ainsi sera servie, en France, par l'école et par la religion, la cause sacrée du progrès moral de tous les peuples du monde, unis entre eux par une commune aspiration vers la paix et la fraternité.

34. Et, toujours prêts à défendre avec dévouement la civilisation et la morale, véritables trésors des siècles, les peuples

unis ne seront plus aussi facilement troublés par les nations qui ont offensé la pitié, l'amour et la dignité humaines.

35. La guerre de 1914-1918 nous a enseigné la nécessité de l'union morale, sans laquelle la défense par les armes eût été impossible. Cette guerre a réalisé l'union morale française : elle y a vu l'unique moyen de salut.

36. Ne pas réaliser l'union morale d'une façon définitive dans la paix, ce serait trahir nos pères et nos frères qui sont morts pour nous laisser la France entière et unie ; nous avons des devoirs envers ceux qui ont souffert et qui sont morts en héros, pour défendre, avec le territoire de la France, sa morale et ses lois.

37. Les lois sont faites en vue d'établir, d'unifier, d'imposer de bonnes mœurs. Les lois consacrent les plus infrangibles, les plus essentielles des règles morales puisque les lois assurent la protection de la vie humaine, des biens d'autrui, des libertés et de la dignité d'autrui.

38. Les législateurs, en confirmant par des lois ces règles essentielles de la morale, ne se sont pas demandé si la morale elle-même a un fondement ou mystique ou rationnel ; ils ont voulu établir l'ordre — et l'ordre est indispensable à la vie des nations.

39. De même que les lois, la morale doit s'imposer sans qu'elle ait à s'appuyer sur un autre fondement que la nécessité, en vue de l'ordre qui assure la vie des peuples.

40. Pas de civilisation sans ordre. Pas d'ordre sans discipline. Pas de discipline sans lois. Pas de lois efficaces sans morale.

41. Comme les lois, la morale est nécessaire.

42. Contester la morale, c'est enlever aux lois leur force.

43. Ne pas vouloir l'unité française, et, par elle, l'union qu'elle amène à sa suite, loin des querelles d'opinions, sur le terrain réservé des idées purement morales, — c'est affaiblir la nation,

la mettre en état permanent de moindre résistance aux entreprises de ses ennemis.

44. L'unité morale fait au contraire qu'une nation demeure toujours prête à se défendre contre les entreprises et les surprises méditées par ses ennemis.

## CHAPITRE PREMIER

### La dignité humaine

#### LIBERTÉ — RESPONSABILITÉ

1. Les idées et les sentiments moraux sont le propre de l'homme vraiment homme ; c'est par eux que l'homme s'élève au-dessus des animaux, qui vivent sans autre souci que celui de satisfaire leurs appétits matériels. L'homme est grand parce qu'il aime la justice au-dessus de sa force et qu'il emploie sa force à servir la justice.

2. La conscience que doit avoir tout homme de porter en lui des sentiments moraux et de les représenter à lui seul, en demeurant digne d'eux, — cette conscience de sa valeur individuelle s'appelle la dignité humaine.

3. Tout homme doit respecter en lui cette dignité et faire respecter en lui cette dignité.

4. L'homme la protège et l'accroît en s'efforçant de pratiquer de son mieux et toujours plus exactement, les vertus qui font l'honneur de la nation et de l'humanité entière.

5. L'honnête homme n'oublie jamais que le soin de sa personne physique, la décence, la propreté, sont les signes matériels de son propre respect pour sa dignité et la dignité humaine.

6. C'est par-dessus tout que l'homme doit respecter la dignité humaine. Ce respect lui interdit d'injurier un homme, de l'humilier. C'est le respect de la dignité humaine qui fait considérer comme inviolable, sacré, le foyer de chacun de nous.

7. L'homme digne du nom d'homme sait qu'il doit faire le bien, mais il sait aussi qu'il pourrait faire le mal. En choisissant entre le bien et le mal, il se sent libre et responsable. C'est cette responsabilité qui fait pleine et entière la dignité de l'homme de bien.

8. La liberté humaine n'est pas la liberté de tout faire, mais seulement de choisir entre les routes du bien et celles du mal. Celles du mal nous font perdre la dignité et, avec notre dignité, l'estime des hommes.

9. L'homme qui a une entière conscience de la dignité humaine se voit respecté et aimé chez tous les peuples civilisés.

## CHAPITRE II

### La patrie

1. Qu'est-ce que la patrie française ? La patrie française, c'est, physiquement, le sol sur lequel, depuis des siècles, naquirent, vécurent et sont morts nos pères ; c'est le sol de la France, pris dans ses frontières naturelles.

2. Moralement, la patrie, c'est l'ensemble des traditions, des souvenirs, des lois et coutumes, et des gloires françaises consacrées par l'histoire. C'est aussi notre langage, notre littérature, nos arts.

3. L'histoire nous montre tous les efforts que firent nos pères pour nous léguer une France peu à peu libérée, plus grande, plus forte, plus heureuse, plus belle. C'est tout cela qui est la patrie, œuvre et héritage des ancêtres.

4. Notre petite patrie, c'est notre village, notre commune, notre province, dont les paysages nous sont familiers, dont on ne s'éloigne pas sans regret, où l'on revient avec joie.

5. Ainsi, aimer sa terre natale, son village, sa province, la petite et la grande patrie, le sol de nos pères, c'est un sentiment naturel à l'homme.

6. Mon village, ma province, ma petite patrie, font partie de la France.

7. La France, la grande patrie, est composée des petites, c'est-à-dire des communes et des provinces dont les intérêts et les gloires sont les siens. Et tout ce qui est de France appartient à chacune des provinces.

8. L'amour de la patrie est un sentiment nécessaire. Sans lui, la nation désarmée deviendrait facilement la vaincue et l'esclave des pires conquérants ennemis, qui lui imposeraient leurs lois, leurs coutumes, leurs idées, leur volonté, par la violence des armes.

9. L'ennemi qui menace notre patrie, attaque chaque foyer, chaque famille, chaque citoyen.

10. La patrie est représentée partout et jusque dans les contrées les plus lointaines, par les couleurs de son drapeau.

11. Ceux qui comprennent la signification des couleurs nationales, voient en elles la France, son idéal même qui est la justice, le souvenir de toutes ses grandeurs, celui de ses morts, qui se sont dévoués pour qu'elle vive honorée, et pour que les enfants vivent plus fiers et plus heureux.

12. Et c'est pourquoi nous respectons le drapeau de la France, symbole de son idéal, de la justice, du droit, de la liberté, et de tout ce que nous aimons.

13. Et nous devons au drapeau de toutes les nations, un respect égal à celui qu'elles ont pour le drapeau de la France.

14. Le soldat qui sert la patrie sait qu'il défend, en même temps que son propre foyer, la liberté de la France et son idéal qui la fait aimer du monde entier : *la justice*.

## CHAPITRE III

### Formation historique de la morale moderne

1. Dans l'antiquité, des philosophes, des sages, les Socrate, les Platon furent de grands idéalistes, de véritables précurseurs ;

mais aucun des philosophes anciens ne fit de l'amour du prochain la règle essentielle, un commandement ayant force d'une loi qui oblige, et sur laquelle s'appuie la morale du monde entier. L'honneur d'avoir fait de cette règle de bonté la loi fondamentale de notre monde moderne appartient au christianisme.

2. Le plus grand des livres civilisateurs, c'est l'Évangile.

3. Plusieurs religions, de cultes différents, s'inspirent également de l'Évangile.

4. La morale des philosophes, celle des peuples civilisés, même hors de toute religion, s'inspire non moins directement de la morale évangélique.

5. C'est pourquoi on peut dire que l'histoire du monde ne serait pas seulement incomplète, mais faussée, si elle paraissait ignorer le nom de celui qui a transfiguré la morale.

6. Le Christ a transfiguré la morale, en formulant, comme jamais elles ne l'avaient été avant lui, les idées d'amour, de bonté, de sacrifice et d'héroïque patience.

7. Il a non seulement exalté ces vertus par la parole, mais aussi par l'exemple.

8. Il a vécu, il a souffert et il est mort pour faire triompher les idées qui, aujourd'hui, soutiennent et embellissent le monde civilisé.

9. Avant Jésus-Christ, les religions, même celle qui condamnait le paganisme, admettaient les sacrifices sanglants.

10. En ce temps-là, le peuple des Hébreux croyait être agréable à Dieu en égorgeant des animaux sur les autels.

11. Jésus-Christ défendit ces sacrifices cruels.

12. Il dit à tous les hommes : « Aimez-vous les uns les autres. » Et encore : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même. »

13. Et ces paroles, s'ajoutant au Décalogue ou loi donnée par Moïse au peuple hébreu, sont devenues la loi du monde civilisé.

14. À cette bonne loi, bien des hommes désobéissent encore, mais la conscience du monde les condamne ; et, dans le secret de leur cœur, ils se condamnent eux-mêmes.

15. Jésus-Christ a aimé tous les hommes comme une mère aime ses enfants ; et c'est ainsi qu'il a fait comprendre aux hommes qu'ils doivent s'aimer.

16. Autrefois, il y avait des esclaves, c'est-à-dire des hommes qui appartenaient à d'autres hommes comme un chien appartient à son maître.

17. Jésus-Christ a voulu l'abolition de l'esclavage. Et, peu à peu, à travers les siècles, on a vu sa volonté se réaliser.

18. Avant l'avènement de la morale évangélique, les pauvres étaient méprisés.

19. L'Évangile les a rendus à la dignité. Et, peu à peu, le monde a compris qu'il devait respecter les plus humbles.

20. L'Évangile a combattu l'orgueil de ces puissants qui sont puissants sans être justes, et la vanité des riches qui sont riches sans être bons, utiles et pitoyables.

21. Et maintenant, tous les esprits religieux, chez tous les peuples civilisés, comme aussi tous les hommes d'honneur, chez tous les peuples civilisés, sont guidés par les lois morales dont la source est dans l'Évangile.

22. C'est pourquoi l'Évangile est le plus grand des livres civilisateurs comme il est le plus simple des livres.

23. Jésus-Christ, en apprenant aux hommes la fraternité, en leur donnant pour loi fondamentale le secours mutuel, a le premier dompté ou réduit l'avarice et l'orgueil.

24. Il a proclamé le droit des faibles ou la justice.

25. La faiblesse et la justice, la dignité humaine et la bonté, ont eu raison de la force brutale et triomphé malgré ses résistances.

26. Après la mort du Christ on vit sa pensée, à travers les pires maux et avec le secours des siècles, poursuivre son lent mais progressif triomphe.



27. En mourant par le supplice de la croix, auquel l'avaient condamné les hommes d'avarice, d'injustice et d'orgueil, il a su donner l'exemple de toutes les vertus qu'il avait conseillées aux hommes et qui ont institué le règne de la dignité humaine.

28. Car ainsi est mort le Christ, pour avoir donné aux hommes la morale de la bonté, de l'amour, de la pitié, qui est la morale du monde civilisé.

29. Et reconnaître ces réalités, c'est donner, rationnellement, à Jésus-Christ, sa vraie place dans l'histoire du monde.

30. Ici s'arrête l'historique de la vie du Christ, tel que peut le présenter l'école qui, respectueuse de toutes les religions des civilisés, qu'elles soient chrétiennes ou non, a pour devoir de ne pas s'immiscer dans leur enseignement. Il suffit à l'école d'affirmer l'identité de leur morale et de la sienne, en vue d'établir l'unité morale française, nécessaire au bien de notre pays.

#### CHAPITRE IV La morale — Les lois

1. Le premier commandement de la morale, c'est d'aimer Dieu, c'est-à-dire la cause de l'être.

2. Il faut respecter le mystère de la vie et de la mort, accepter courageusement celles des lois naturelles contre lesquelles l'homme ne peut rien.

3. Il faut se soumettre aux règles morales, que l'expérience des siècles a toujours améliorées afin de nous rendre la vie meilleure.

4. Aimer nos père et mère à qui nous devons la vie, respecter leur volonté, c'est se conformer aux lois naturelles et aux règles morales. Aimer Dieu, c'est aimer la cause de toutes choses.

5. Nos père et mère ne veulent que notre bien ; et, comme ils ont de l'expérience, ils savent mieux que nous ce qui nous est bon.

6. C'est pourquoi les parents ont donné aux instituteurs la mission d'enseigner à leurs enfants la sagesse ; et les parents respectent l'instituteur qui les représente, et qui punit ou récompense afin d'apprendre aux enfants la justice.

7. Obéir à nos père et mère, qui veulent notre bien, c'est obéir à la volonté de Dieu, à une loi inscrite dans nos cœurs.

8. Les préceptes essentiels de la morale ont inspiré les lois pénales ; mais les lois qui nous forcent à l'obéissance au moyen des juges et des gendarmes ne nous obligent qu'à ne pas mal faire.

9. Les lois morales nous commandent de faire mieux afin que nous soyons contents et intérieurement fiers de nous-même, et que nous devenions la joie et la fierté de nos père et mère.

10. Quand nous obéissons aux lois de notre pays, nous obéissons à nous-même, puisque nous avons nous-même établi ou fait établir les lois.

11. Et nous avons chargé les juges et les gendarmes de nous imposer, au besoin, l'obéissance aux lois. Ainsi les lois nous obligent à l'aide de sanctions pénales ; il y a aussi une sanction attachée aux lois purement morales : on nous aime et on nous respecte, ou l'on nous déteste et méprise, selon que nos actes sont moraux ou immoraux.

12. Quand nous obéissons aux règles de la morale, nous atteignons une dignité supérieure, puisque nous obéissons, plus directement encore, à nous-même et à nous seul.

13. Les lois défendent contre notre égoïsme le droit des autres.

14. Les lois défendent nos droits et nous imposent des devoirs.

15. Si un homme appartenant à une religion, quelle qu'elle soit, vous parle du Dieu de sa religion, il faut montrer à cet homme du respect pour sa religion et respecter cet homme en son Dieu.

16. Par-là, nous acquerrons le droit d'être respecté nous-même dans notre pensée ou dans notre foi, dans toutes nos opinions sincères.

## CHAPITRE V

### Les grandes lois morales

1. Voici les principales règles morales, telles qu'elles ont été définies dans le Décalogue, et que tous les peuples ont adoptées.

2. En ajoutant à ces règles le précepte évangélique : « Aimez-vous », on a la bonne loi morale entière, le résumé des lois morales que s'impose la civilisation.

3. Les règles morales disent :

- Vous ne jurerez point.
- Vous ne prendrez pas en vain le nom de votre Dieu.
- Vous honorerez votre père et votre mère.
- Vous ne tuerez point.
- Vous ne déroberez point.
- Vous ne porterez point de faux témoignage.
- Vous n'envierez aucune des choses que possède votre voisin.

4. Ces préceptes doivent être dans toutes les consciences humaines.

5. À ces préceptes, le Christ a ajouté la sublime et définitive recommandation qui les contient toutes : « Aimez-vous les uns les autres ».

#### *Vous ne jurerez point*

6. Ainsi, vous ne jurerez pas ; vous ne prononcerez pas une parole injurieuse, afin de respecter Dieu comme aussi la dignité des autres hommes.

7. Vous ne formulerez un serment, en invoquant Dieu, on

même vous ne donnerez votre parole d'honneur, que dans les cas très graves ou de nécessité.

8. La dignité de chacun de nous, si nous avons conscience d'être toujours fidèles à la vérité, exige que nous soyons crus sans le recours d'aucun serment.

9. Prêter un faux serment, c'est commettre une des pires fautes qui puissent être commises.

10. Celui qui fait un faux serment, le parjure, perd toute dignité et tombe tôt ou tard sous le coup du mépris public.

11. Un faux serment devant le juge entraîne des peines sévères.

#### *Vous honorerez vos père et mère*

12. Vous honorerez vos père et mère, que vous aimez ; ils savent mieux que vous, par expérience, ce qui vous est nuisible et ce qui vous est bon.

13. Avant même de comprendre la sagesse, on peut observer. On n'a, pour cela, qu'à obéir à ses père et mère, à avoir confiance dans leur affection.

14. En aimant vos père et mère vous apprendrez à aimer votre prochain, c'est-à-dire tous les hommes.

15. Vous aimerez même vos ennemis, tout en détestant l'esprit du mal qui est en eux. Aimer ses ennemis, c'est souhaiter qu'ils renoncent à la volonté du mal qui est en eux.

16. Apprenez de vos mères, en voyant comme elles vous aiment, à aimer votre prochain pour son bien, et il vous aimera de même.

#### *Vous ne tuerez point*

17. Vous ne tuerez point est un précepte presque inutile à formuler parce que, à l'exception des pires malheurs, aucun de

nous aujourd'hui ne consent à tuer, sauf dans le cas de légitime défense.

*Vous ne déroberez point*

18. Vous ne déroberez point. Le vol est d'abord un mensonge en action puisque les voleurs se cachent ; il est par là une lâcheté qui détruit toute dignité. Il est une des pires injustices puisqu'on enlève à la victime le produit de son travail et le fruit de ses privations.

*Vous ne porterez point de faux témoignage*

19. En portant un faux témoignage, vous dérobez à un innocent le plus précieux des biens, sa bonne réputation justement acquise.

*Vous ne serez point envieux*

20. Être envieux des biens du voisin est un premier pas vers le désir de s'en emparer.

21. Si vous vous aimez les uns les autres, vous n'aurez plus besoin d'être enseignés sur le meurtre, le vol, le faux témoignage, l'envie, l'orgueil et l'avarice.

## CHAPITRE VI

### Les vices

1. Tous les vices sans exception sont d'abord des fautes contre soi-même — puisqu'ils font le malheur des vicieux en abaissant leur dignité.

2. L'ivrognerie, la débauche, sont particulièrement funestes

à la santé. L'alcool et la débauche sont les plus sournois des ennemis ; ils s'efforcent de plaire pour mieux trahir.

3. Les ivrognes et les débauchés transmettent à leurs enfants des tares physiques terribles, le germe de maladies qui rendent le vie insupportable.

4. Une vie exempte de vices fait la bonne santé de l'honnête homme ; et ce bien par excellence, la bonne santé, se transmet à des enfants.

5. L'homme vicieux est un homme qui accepte sa déchéance. Combattre en lui-même ses méchants instincts ou ses mauvaises passions, cela demande un effort de volonté dont il se reconnaît lâchement incapable. Cet aveu, que démontrent ses actes, fait son abaissement. Il faut être maître de soi, garder sa force de volonté.

6. Tous les vices sont affaiblissants et, ainsi, ils affaiblissent la nation. Ils la désarment et la déshonorent. Elle devient alors une proie facile pour ses ennemis qui invoquent ses vices afin de justifier leurs perfides attaques.

\*

\* \*

7. Les vices principaux sont :

*L'orgueil, l'avarice, la gourmandise, l'ivrognerie, la rancune, l'envie, la colère, le mensonge, la paresse, l'étourderie, l'ingratitude.*

*L'orgueil*

8. L'orgueil est ce sentiment qui vous porte à croire que vous êtes au-dessus des autres. Les orgueilleux se font détester.

9. Il faut distinguer de l'orgueil cette légitime fierté que donne le sentiment d'avoir bien rempli tous ses devoirs ; mais cette fierté ne se fait pas sentir aux autres ; elle reste intérieure et n'offusque personne.

10. Tout honnête homme vaut autant qu'un autre honnête homme. C'est la dignité qui hausse l'homme à l'égalité.

11. Être orgueilleux parce qu'on est riche ou bien vêtu est une insigne sottise, car la valeur de l'homme est dans son honnêteté, dans sa dignité morale.

12. Es-tu par hasard orgueilleux de ton esprit ? Sache que la vraie noblesse de l'homme intelligent consiste à savoir qu'un honnête homme est l'égal d'un autre honnête homme.

13. Les progrès de l'humanité, c'est-à-dire des sciences, des arts et de la morale, ont toujours été dus à des hommes d'élite, dont l'intelligence a devancé toutes les autres.

14. À ces hommes d'élite, c'est-à-dire aux grands hommes qui ont dirigé l'humanité dans les voies du progrès, l'humanité doit et donne amour et respect.

15. Mais eux, les vrais grands hommes, ne sont pas des orgueilleux.

16. Les vrais grands hommes ont aimé l'humanité parce qu'elle souffre ; et ils ont allégé les souffrances, diminué les misères, combattu des maladies, adouci la mort.

17. Pasteur, à notre époque, est le plus magnifique modèle de ces hommes d'élite ; et il était simple, étant sans orgueil.

18. Le sentiment qu'éprouvent les hommes d'élite en recevant les hommages des autres hommes, n'est pas un mauvais orgueil ; c'est une joie fière de leur avoir été utiles.

19. Le mauvais orgueil de certains hommes de génie est frère de la vanité des sots.

### *L'avarice*

20. L'avarice consiste à aimer les richesses pour elles-mêmes, et à les accumuler sans les rendre utiles. C'est un vice dont la laideur a quelque chose de ridicule.

21. L'avarice se tourne contre celui qui en a la passion, en l'empêchant de jouir honnêtement de ce qu'il possède.

22. L'avare se refuse à aider, de ses deniers, ceux qui ont besoin de son secours. Il perd ainsi quelque chose de sa dignité d'homme.

### *La gourmandise — L'ivrognerie*

23. La gourmandise est l'envie passionnée d'avoir avec excès et habituellement des choses agréables à boire et à manger.

24. La gourmandise conduit à l'ivrognerie, à l'abus des vins et de l'alcool. L'alcoolisme est un véritable fléau qui prédispose à toutes les maladies.

25. Il faut savoir au besoin satisfaire sa faim avec des nourritures communes, car on ne sait jamais si on ne sera pas un jour contraint de s'en contenter.

26. La sagesse est de modérer tous nos appétits. L'hygiène fait partie de la morale. La santé morale nous aide à nous bien porter physiquement.

27. Tout excès quelconque nuit tôt ou tard à la santé. C'est là le véritable châtiment de la gourmandise.

### *La rancune*

28. Ne vous embarrassez pas de rancune. L'esprit de rancune est contraire à l'esprit de justice.

29. Ne gardez le souvenir du mal qu'on vous a fait que pour en éviter le retour.

30. Évitez l'approche des malintentionnés, que vous avez jugés par leurs actes, et souhaitez dans votre cœur que leur malice les abandonne ou qu'elle soit punie, mais selon la justice.

### *L'envie*

31. Être envieux, c'est être jaloux du bonheur ou du bien des autres. On désire les posséder à leur place sans les avoir gagnés par son travail, ou mérités par ses vertus.

32. L'envie est, par elle-même, un tourment sans fin, car elle ne donne pas à l'envieux l'objet qu'il convoite.

33. L'envie suggère les plus affreuses pensées ; c'est l'envie qui inspire au voleur le désir de dérober. Un voleur surpris en arrive à tuer le témoin de sa faute.

34. L'envie, voisine de la colère, aveugle qui la laisse s'emparer de lui.

### *La colère*

35. La colère est un mouvement brutal de violence qui fait perdre à l'homme le pouvoir de se dominer lui-même.

36. Se dominer soi-même en toute occasion, c'est montrer la plus haute vertu ; c'est la dignité même de l'homme.

37. Perdre la domination de soi, c'est s'abaisser.

38. L'homme, s'il se laisse emporter par la colère, n'est plus maître de soi. S'il se laisse aveugler par elle, il peut tuer.

39. Être maître de soi, c'est l'état même de la dignité humaine. Être maître de soi, diriger sa pensée et sa volonté, voilà les privilèges de la dignité qui, dans la colère, abandonne l'homme.

40. Faites effort pour ne pas avoir de colère contre votre ennemi. Ne haissez donc pas votre ennemi, mais le mal qui est en lui.

41. Et unissons-nous, quand il le faut, contre les ennemis, afin de les mettre hors d'état de nuire, — et cela pour assurer la vie en nous, et, après nous, en nos enfants.

### *Le mensonge*

42. Le mensonge consiste à fausser sciemment ou à dissimuler la vérité.

43. Le mensonge est une lâcheté, car on ment par peur d'avoir à dire la vérité et d'en subir courageusement les conséquences.

44. Le menteur perd la confiance des gens sincères, et même des autres menteurs.

45. Un peuple de menteurs est un peuple bientôt dissocié, mûr pour la décadence définitive.

### *La paresse*

46. La paresse est la haine de tout effort. La paresse comme l'envie, conseille les pires actions et engendre tous les autres vices.

47. Elle pousse le paresseux à s'emparer du travail d'autrui.

48. Le paresseux est, par excellence, un être antisocial.

49. Le paresseux manque à ses devoirs envers tous les hommes, puisqu'il retire de leur travail beaucoup d'avantages en échange desquels il leur doit son propre travail qu'il ne leur donne pas.

### *L'étourderie*

50. L'étourderie, ou manque d'attention, est un vice léger qui a souvent les plus graves conséquences.

51. L'enfant qui, croyant jouer innocemment, se suspend derrière les voitures en marche, commet une étourderie qui peut lui coûter la vie et jeter ainsi ses parents dans la douleur.

52. Aujourd'hui, on voit dans toutes les villes, des voitures publiques, mues par l'électricité. Déplacer, par jeu d'étourdi, la

direction des rails des tramways, c'est mettre des hommes, des femmes, des enfants, en péril de mort.

53. L'étourderie, passée en habitude, est un vice. Un marin, un soldat, un ouvrier, étourdi ou négligent, peut causer la mort de centaines ou même de milliers d'hommes à la fois.

### *L'ingratitude*

54. L'ingratitude, c'est l'oubli des services qu'on a reçus, l'oubli du bien qui vous a été fait. Elle abaisse l'homme au-dessous des bêtes qui, toutes ou presque toutes, à l'occasion, montrent qu'elles se souviennent des bons traitements qu'elles ont reçus de l'homme.

\*  
\* \*

55. N'oubliez pas que tous les vices sont antisociaux, c'est-à-dire destructifs de l'union, et, par suite, de l'organisation que l'homme cherche à établir sur la terre pour améliorer son bien-être et s'assurer les joies du foyer.

## **CHAPITRE VII**

### **Les vertus**

1. Par contre, les vertus individuelles, qui font la dignité de l'homme, favorisent l'association humaine, en assurent la durée.

2. Les vertus, toutes éminemment sociales, sont : *la sobriété, l'obéissance aux lois, la patience, la loyauté, l'ordre, l'économie, l'humilité bien définie, la modestie, l'activité, l'amour du travail, la reconnaissance, le dévouement.*

### *La sobriété*

3. L'homme sobre est celui qui se contente de boire à sa soif, de manger à sa faim ; il ne prend ni boisson ni nourriture avec excès.

4. La récompense à la sobriété est assurée. Elle garantit la bonne santé de l'homme sobre, ou, tout au moins, la protège.

5. L'homme sobre transmet à ses enfants le bienfait qu'il a reçu comme récompense de sa sobriété : les enfants d'un père sobre sont moins exposés que d'autres aux maladies, ou du moins guérissent plus facilement et plus vite.

6. Toutes les autres vertus donnent aussi à l'homme qui les pratique une récompense qui, pour n'être pas physique et aussi visible, n'en est pas moins assurée ; c'est le calme intérieur, la tranquillité d'esprit, la bonne santé de la conscience.

7. D'ailleurs, la tranquillité d'esprit contribue à entretenir la bonne santé du corps que troublent profondément les excès, la débauche, les vices et les passions.

### *L'obéissance aux lois*

8. Obéir aux lois, c'est nous obéir à nous-mêmes puisque nous avons fait les lois par l'intermédiaire de nos représentants, choisis par nous pour cela.

9. La loi veut que les enfants aillent à l'école. Les parents qui se dérobaient à l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école désobéissent à la loi et peuvent être punis. À l'armée, l'obéissance aux chefs, loin d'être humiliante, est glorieuse. Le bon soldat n'obéit pas par crainte des punitions mais par dévouement à l'intérêt général. Considérée ainsi, l'obéissance est l'acte le plus noble du citoyen, un acte constant de dévouement.

10. L'obéissance aux lois est la première des vertus sociales. Elle assure l'ordre général, la sécurité de la famille, la défense du territoire commun et des libertés communes.

11. L'obéissance aux lois, c'est le respect des disciplines qu'on reconnaît nécessaires à la vie.

12. Obéir aux lois c'est assurer l'unité du pays, c'est-à-dire l'union de tous les citoyens dans la commune volonté de servir le bien général, la cité, la république.

13. Faute de cet accord, la cité et la république sont en péril constant, en état constant d'affaiblissement et d'insuffisante défense.

### *La patience*

14. La patience, qui implique l'attention consciencieuse, consiste dans la persévérance en l'effort pour faire bien et faire mieux.

15. On appelle aussi *patience* la vertu qui consiste à savoir souffrir les peines et duretés de la vie, celles surtout que personne n'évite, les maladies, la mort, les deuils.

16. Avec la patience ou la continuité de l'effort que rien ne décourage, on vient à bout de la plupart des difficultés.

17. Avec la patience à souffrir, on se tire le plus heureusement possible des embarras et même des maladies.

### *La probité*

18. La probité, c'est la loyauté dans les échanges, le commerce, les traités. La parole donnée, qui fait qu'on n'a pas besoin d'un écrit, doit avoir pour l'honnête homme toute la valeur d'un écrit signé.

19. La fraude, qui enrichit provisoirement un mauvais citoyen, ruine tôt ou tard son crédit.

20. La fraude passée dans les mœurs d'un peuple l'avilirait et le ruinerait infailliblement, Nul ne voudrait plus traiter avec lui.

### *La loyauté*

21. La loyauté consiste à ne tromper personne, à ne pas mentir en action. Un peuple loyal est respecté de tous les autres peuples. On traite et l'on échange volontiers avec lui.

22. Ce n'est que sur la loyauté des peuples que pourrait s'établir utilement une société des nations, chacune s'engageant à se comporter vis-à-vis des autres comme un honnête citoyen envers ses compatriotes.

### *L'ordre*

23. L'ordre est la loi de la vie physique et morale. Le sentiment de l'ordre est une vertu vitale. Les sociétés ne vivent que par l'ordre. L'ordre doit commencer par être l'unité morale, l'unité des règles morales, l'accord de tous pour l'acceptation des lois.

24. Quand cet accord est établi, il devient facile à toutes les forces vives d'une nation de s'organiser en vue de l'intérêt général. La sagesse dit qu'on peut rompre aisément une baguette légère, mais qu'un faisceau de faibles baguettes est impossible à rompre. L'ordre, la discipline, rassemblent toutes les forces d'une nation et la rendent capable des plus grandes choses. Un peuple en désordre, est une proie désignée ; il est marqué pour la ruine et l'asservissement.

25. L'ordre social est assuré par le respect des lois, entré dans les mœurs. Le respect de chaque citoyen pour les lois, c'est-à-dire pour l'ordre, assure la grandeur de la nation.

26. L'esprit d'ordre est nécessaire à tout travailleur, que son travail soit manuel ou intellectuel. Pas de bon travail sans bonne méthode, sans ordre.

27. Le travailleur qui a de l'ordre fait de meilleur travail et plus vite.

28. Dans les ateliers bien ordonnés, on lit souvent cette inscription : *Une place pour chaque chose ; chaque chose à sa place.*

29. Un bon écolier doit s'habituer à la vertu de l'ordre, en tenant en ordre ses vêtements, ses cahiers, ses plumes, ses livres.

### *L'économie*

30. L'économie c'est l'ordre dans la dépense. L'économie met en réserve une part des fruits du travail pour les moments où la maladie, puis la vieillesse, ne permettront plus un travail lucratif.

31. Un travailleur prudent s'assure ainsi à lui-même une meilleure retraite finale.

32. Le bon père de famille économise quand il le peut, afin de ne pas être un jour à la charge de ses enfants. L'économie assure, en tout temps, l'indépendance et la juste fierté.

33. L'économie permet d'avoir beaucoup d'enfants ; et rien n'est plus beau ni plus heureux, ni plus utile à la nation, qu'une famille nombreuse dont tous les enfants, qui s'aiment entre eux, sont d'accord pour entourer leurs père et mère de respect et d'affection.

### *L'humilité*

34. L'humilité bien comprise, est une vertu. En même temps qu'on éprouve une juste fierté intérieure lorsqu'on a rempli ses devoirs, il est bon de rester humble vis-à-vis de soi-même, en se disant qu'on pourrait faire mieux.

35. Il y a certaines humilités qui sont tout à fait belles. C'est, par exemple, chez les plus grands hommes, le sentiment qu'ils ont, toujours présent, d'être partie intégrante d'une humanité qui n'a pas encore conquis sa pleine liberté, sa plus haute dignité et dont ils se déclarent solidaires.

36. Et les plus grands, qui n'oublient jamais cela, se rappellent aussi, humblement, qu'ils sont soumis aux souffrances, aux maladies, à la douleur, à la mort.

### *La modestie*

37. Tout homme doit connaître son ignorance et ses incapacités, et se les rappeler quand il est tenté de se croire au-dessus des autres.

38. On ignore toujours quelque chose même quand on est très savant : il ne faut pas avoir l'air expert dans les sciences ou les métiers qu'on ne connaît pas.

### *L'activité*

30. L'activité, le goût de l'action ou du travail, est une vertu joyeuse. L'homme actif prend sans cesse une nouvelle conscience de sa force, de sa valeur, c'est-à-dire de son utilité.

40. Un homme actif est toujours prêt à défendre l'œuvre à laquelle, pour sa grande part, il collabore constamment et qui s'appelle la civilisation.

41. Un travail accompli, ou exécuté pour le mieux, donne à l'homme une infinie satisfaction, ne fût-ce que parce qu'il lui rapporte un juste salaire.

42. Le juste salaire est une des sources de la joie humaine. Qui a donné son travail en échange du salaire grâce auquel vit sa famille, se sent vraiment homme et accru en dignité.

43. C'est pourquoi tous les métiers, du plus brillant au plus humble, sont honorables et dignes de tous les respects.

44. Qui a reçu un salaire n'est satisfait vraiment que s'il l'a loyalement payé de son travail.

45. Aucun labueur, aucun métier n'est méprisable, car tous, chacun à son rang, sont indispensables à la vie sociale.



46. L'amour-propre qui veut faire pour le mieux, est une des vertus qui confèrent aux travailleurs une plus haute dignité humaine.

47. Tous les hommes travaillent, afin que chaque homme ait à sa disposition toutes sortes de choses, selon ses besoins.

48. Un homme abandonné dans une île déserte, seul, manquerait de tout et périrait. La vie sociale, c'est la vie même de chaque individu.

49. Aimez tous les hommes qui, tous, travaillent pour vous.

50. Et travaillez pour tous, afin d'avoir mérité que tous travaillent pour vous.

51. Le travail, sous toutes ses formes, c'est la dignité même de l'individu, et la grandeur, la force des nations.

52. Faire tout son devoir, c'est conquérir tous ses droits.

### *La reconnaissance*

53. La reconnaissance est le souvenir durable et ému du bien qui vous a été fait.

54. Tous travaillent pour chacun. L'homme qui réfléchit est reconnaissant à tous les hommes qui, tous, travaillent pour lui, et auxquels, en échange, il doit son travail.

55. Faites à autrui tout le bien qu'on vous a fait, et même davantage, quand cela vous est possible. Si, au contraire, des gens vous ont fait du mal, ne vous en souvenez seulement que pour les éviter à l'avenir.

56. Rendre le bien qui vous a été fait, cela ne vous affranchit pas du devoir très doux de vous souvenir d'un bienfait et d'aimer qui vous secourut.

57. En songeant à qui vous aida, ne dites jamais : « *Il se fit plaisir à lui-même* ». Il est vrai que le plaisir que vous goûterez à bien faire sera votre récompense quand vous agirez bien.

58. C'est cependant une faute morale très grave de rechercher quel plaisir votre bienfaiteur peut avoir eu à vous obliger. Cela ne regarde que sa conscience. Y voir le salaire de son bienfait, c'est une mauvaise pensée.

## **CHAPITRE VIII**

### **Le dévouement**

1. Voici la vertu qui est au-dessus de la plus haute vertu.

2. La faculté de dévouement met l'homme au-dessus de lui-même.

3. Plus le dévouement est obscur, plus il est touchant et beau.

4. C'est le dévouement qui fait les héros et les saints.

5. Le dévouement consiste à sacrifier ses propres intérêts à l'intérêt d'un plus malheureux ou d'un plus faible, ou à l'intérêt de tous.

6. Le dévoué qui souffre ou qui donne sa vie pour défendre sa patrie est un héros.

7. Le dévoué qui souffre ou qui donne sa vie pour défendre ou propager les lois morales de sa religion est un saint.

8. Tout homme qui risque sa vie pour sauver ou secourir un autre homme est un dévoué qui a droit au nom de héros.

9. Les saints et les héros sont des hommes au-dessus du commun des hommes. L'humanité entière les honore.

10. Jeanne d'Arc, héroïne pour les uns, sainte pour les autres, est aujourd'hui vénérée également en France par tous les partis. Elle est ainsi le symbole vivant de l'unité française. C'est le dévouement à la France que les hommes d'opinions diverses, s'accordant tous dans l'amour du pays, glorifient en Jeanne d'Arc.

11. Sans risquer sa vie, on peut être un dévoué ; par exemple, parce qu'on soutient la vie d'un autre, avec une longue patience,

au moyen d'un travail pénible, dont on pourrait se dispenser si l'on ne songeait qu'à soi, à ses propres plaisirs, à ses propres commodités.

12. Les longs dévouements, prouvés par toute une existence de travail et de soins assidus donnés par exemple à des malades, ou à de vieux parents, ces dévouements patients ne sont pas les moins beaux et sont peut-être les plus difficiles.

13. Tout jeune, tu ceignais ta ceinture toi-même,  
Tu choisissais ton lieu, ton heure, ton chemin,  
Mais quand tu seras vieux, faible, un bâton en main,  
Pour qu'on te mène où tu voudras, il faut qu'on t'aime.

Ainsi dit l'Évangile.

14. Ne songer qu'à soi, c'est le propre de la bête.

15. Songer à soi est naturel, nécessaire et légitime. Songer aussi aux autres, c'est la plus haute vie de l'homme.

16. Pourtant dans les bêtes on aperçoit le principe du dévouement, car le mystère de la vie a besoin du dévouement pour assurer même la vie des bêtes.

17. Voyez la poule, la plus gloutonne des bêtes. Voyez-la quand elle est entourée de ses poussins. Elle se prive souvent d'avalier le grain qu'elle a pris dans son bec.

18. Elle fait semblant de picorer, mais c'est seulement pour montrer à ses petits, encore ignorants et faibles, comment ils doivent prendre le grain et s'en nourrir.

19. Le grain qu'elle a dans son bec, elle le jette à ses petits, même si elle a faim.

20. C'est là un acte instinctif de dévouement, que la cause de toute vie inspire aux mères des plus humbles bêtes.

21. Se dévouer, c'est assurer la vie aux dépens de sa propre vie.

22. On se dévoue de bien des manières et à tous les degrés ; se dévouer, c'est se priver d'un plaisir ou d'un aliment nécessaire pour être utile ou seulement agréable à d'autres.

23. La politesse commande de légers petits dévouements faciles qui font le charme de la vie civilisée.

24. Un homme poli quitte une bonne place, dans une voiture publique, par exemple, pour la donner à une femme ou à un vieillard.

25. Être poli, c'est se gêner gracieusement pour les autres, qui, en échange, sont polis pour nous.

26. La politesse est une petite école de petits dévouements aimables. La politesse est une vertu.

27. L'homme ne se contente pas, comme la poule, de se dévouer pour ses enfants.

28. Il étend son amour à tous les hommes, et son dévouement est prêt à protéger tous les hommes.

29. Cette pensée, peu à peu, a gagné et gagnera encore l'esprit de tous les peuples, et c'est elle qui fait la grandeur de l'humanité. C'est la pensée chrétienne.

30. Aussi, quand on a voulu désigner la faculté que possède l'homme d'étendre sur tous les hommes son amour et son dévouement, on n'a pas trouvé de mot plus beau que celui qui désigne l'ensemble même des hommes : ce mot, c'est humanité.

31. Cela signifie que cet amour est l'essence même de la vie morale.

32. Aimer l'humanité, c'est être humain, c'est avoir de l'humanité, c'est être vraiment homme.

33. Ainsi pense la France.

34. Les penseurs allemands prétendent, au contraire, que, pour être au-dessus de l'homme, il faut écraser et dominer par la force brutale tous les autres hommes. Petits enfants, soyez des Français. Aimez la France, qui aime l'humanité.

## CHAPITRE IX.

### Réflexions sur la vertu du respect

1. Le respect est une vertu qui peut être considérée comme liée à toutes les vertus sociales.

2. La vertu du respect assure toutes les autres vertus, en leur donnant leur récompense essentielle. Elle en est le commencement et la fin. Elle les rend désirables, et, par-là, les suscite.

3. Soyez un être moral, et vous serez respecté.

4. Il y a peu d'hommes qui n'aient point commis quelques fautes, même parmi ceux qui ont la plus haute moralité.

5. En effet, être moral, cela ne signifie pas être exempt de toute faute. On est un être moral dès qu'on a conscience de ses fautes et qu'on cherche sincèrement et courageusement à les racheter ; et cela est digne du plus grand respect.

6. Soyez un être moral et, seulement alors, vous serez respecté.

7. L'être moral a le respect de soi et des autres.

8. Le respect de toutes les opinions sincères, de toutes les religions, est la consécration et le gage de la liberté.

9. Le respect de soi nous commandant d'éviter les fautes, parce que la plus haute vie morale confère à l'homme la plus haute dignité, il en résulte qu'il est obligatoire de respecter cette dignité dans les autres comme dans soi-même.

10. Vous devez le respect aux faibles, aux infirmes, aux disgraciés, parce que vos marques de respect leur sont douces, les consolent, les protègent.

11. Les honnêtes gens doivent respecter toutes les femmes, comme ils veulent qu'on respecte leurs mères, leurs sœurs, leurs fiancées et leurs épouses.

12. Respectez votre corps. Des poètes ont dit que le corps est le temple où résident la pensée, la dignité humaine. Respectez votre corps. Les excès, la débauche, l'alcool, l'avilissent, le rui-

nent ; et l'avilissement du débauché se transmet de génération en génération.

13. L'honnête homme respecte en sa propre personne son avenir de père, ses enfants futurs. Il sait que les enfants portent en eux l'espérance et la promesse d'un avenir toujours meilleur, d'une force intellectuelle toujours en progrès, d'une sagesse toujours mieux réalisée, à condition qu'on ait préservé en soi cette sagesse et qu'ensuite on sache la leur enseigner.

14. Il y a des pays, prétendus barbares, où les pères d'enfants nombreux sont l'objet d'un respect tout particulier. Et pourquoi, en ces pays-là, la vieillesse et la paternité sont-elles des titres à un respect religieux ? Parce que la vieillesse, c'est l'expérience et aussi la mort prochaine ; et parce que la paternité entourée d'enfants nombreux, c'est la représentation de la vie totale, acceptée courageusement dans tout son mystère et dans tous ses devoirs.

15. Ayons pour les vieillards un grand respect, parce que les douleurs de la vie leur ont appris des choses que, seuls, la souffrance et le temps peuvent nous enseigner ; et aussi parce qu'ils vont entrer dans la mort mystérieuse.

16. Vous êtes-vous demandé pourquoi vous saluez un enterrement, un mort qui passe et que vous n'avez même pas connu ? C'est que la mort est une puissance contre laquelle l'homme ne peut rien ; il la respecte religieusement parce qu'il la sent sur-humaine. Vous honorez dans le mort, vous respectez en lui cette puissance qui s'est emparée de lui et à laquelle tout homme est soumis, sans révolte utile possible. Tel est le sens de votre respect pour les morts.

La vie et la mort sont des puissances au-dessus de toute puissance humaine.

17. Le respect naturel que vous inspirent vos père et mère, qui vous ont donné la vie, s'adresse à cette puissance de la vie, cause de toute vie, et qui nous demeure mystérieuse.

18. L'écolier respecte ses instituteurs qui représentent ses parents et qui lui donnent la vie intellectuelle.

19. L'instituteur doit être respecté parce qu'il enseigne la sagesse, c'est-à-dire les préceptes de la morale, et ces préceptes contiennent l'expérience des siècles, le meilleur de l'esprit des ancêtres, la substance immortelle de ce qui fut la vie des morts, leur âme même.

20. Comme on respecte la mort dans son mystère, il faut respecter la vie, toujours menacée par la mort.

21. Toute vie est sacrée et appelle le respect ; c'est pourquoi la vie du plus humble animal, inoffensif, doit être épargnée ; il ne faut rien détruire de ce qui est inoffensif et qu'on ne saurait recréer.

22. C'est le souvenir des soldats morts pour la France qu'on salue avec respect dans le drapeau. Avec leur souvenir, le drapeau représente les idées de justice et de droit pour lesquelles ils ont donné leur vie. Il faut le respecter encore pour qu'il soit respecté par toutes les nations amies du droit et de la justice.

23. Et tout se résume en ceci : Il faut se respecter, c'est-à-dire se conduire le mieux possible, en toute occasion, pour être au rang des plus dignes.

24. Toute faute commise, même innocemment, telle qu'une de ces fautes de simple étourderie, si fréquente de la part des enfants, est un manque de respect vis-à-vis de soi-même.

25. Il est facile, en prenant un par un les noms de tous les vices, de démontrer que tout vice amoindrit l'homme dans sa dignité et lui retire une part des respects d'autrui.

26. Toute faute contre la morale, donne aux autres contre vous un droit de reproche.

27. Car vous devez à l'association humaine de pratiquer les vertus qui la servent. En ne payant pas cette dette, vous lui donnez le droit de reproche. Or vous lui devez la pratique des

vertus sociales en échange des bienfaits qu'elle vous procure. Si vous ne payez pas cette dette sacrée, vous donnez à tout le monde le droit de ne pas vous respecter.

28. Ne pas payer une dette, c'est donner au créancier un droit sur vous, un droit de reproche humiliant.

29. L'homme sans reproche est aussi sans crainte. Il se sent réjoui par une fierté intérieure qui est le sentiment de sa dignité et la conscience du respect qu'il inspire.

30. Mentir, ne pas tenir la parole donnée, ne pas respecter les biens, les idées, la religion ou la personne d'autrui, c'est donner au premier venu le droit de ne pas vous respecter.

31. Ainsi le respect de soi-même et des autres est à l'origine de toutes les vertus. Le respect que vous avez des autres a pour conséquence le respect des autres pour vous.

32. Répétez-vous bien que votre respect pour les autres et le respect des autres pour vous est la consécration de notre dignité à tous.

33. La tâche de tout homme, durant son passage sur la terre, c'est de croître en dignité.

34. Avec la dignité de chacun de nous qui vivons chacun très peu de temps, grandit, à travers les siècles la dignité de l'humanité entière. L'humanité se renouvelle et revit sans fin dans nos enfants, héritiers de la civilisation et de la dignité humaines.

35. Et savoir ces choses, c'est faire partie de la conscience du monde.

36. A ces idées françaises et humaines, l'Allemagne a répondu en décembre 1917, par la voix d'un de ses journaux, la DEUTSCHE ZEITUNG : « *Au diable la conscience du monde ! La seule chose qui importe à l'Allemagne, c'est un accroissement de la puissance allemande !* »

37. Jeunes hommes, faites partie de la conscience du monde. Soyez des Français. Les Français ont conquis le respect du monde. Aimez toujours la France qui aime l'humanité.

## RÉFLEXIONS EN ÉPILOGUE

### Sur la vertu de la foi

1. Hors du terrain réservé qui est le domaine des croyances religieuses, — ce qu'on nomme « la foi » est la croyance ferme du cœur aux vertus particulières qui viennent d'être énumérées, c'est-à-dire, en général, à l'existence positive du Bien.

2. La foi, c'est une grande force qui s'ajoute à la force de chacune de ces vertus particulières.

3. L'héroïsme des soldats, morts pour défendre l'idéal de la France, n'a été suscité que par leur foi dans les destinées nobles de leur patrie et du monde. C'est leur foi en la justice de la cause française qui a sauvé la France.

4. Or, s'ils croyaient fermement en l'idéal français qui est la justice, c'est qu'ils portaient en eux la volonté d'agir selon la justice.

5. Car la réalité et l'efficacité des vertus françaises et humaines ne vont pas sans preuve positive ; et quand tous les reniements des sophistes se dresseraient tous à la fois contre une vertu, le sage qui la pratique sait bien qu'elle existe, puisqu'il la porte, réalisée par lui, en lui-même. Il est donc rationnel d'avoir foi dans notre idéal.

6. Quand, par exemple, sans espoir de récompense, un homme s'est dévoué à un autre homme ou à une idée et à des œuvres bienfaisantes, — si même son désintéressement n'est point reconnu ou vient à être calomnié — cet homme sait, à n'en pouvoir douter, que cette vertu, le dévouement désintéressé, existe en d'autres hommes, car il ne saurait supposer un instant qu'une vertu, quelle qu'elle soit, n'existe qu'en lui seul. La vertu, d'un homme est une vertu de l'humanité.

7. Si vous-même vous aimez les hommes, vous croyez nécessairement à l'amour des hommes pour leurs semblables. Et cette

croyance a ranimé et soutenu, aux heures de défaillance, les hommes de raison et les hommes de foi religieuse, les héros et les saints, car tous, ayant eu à subir, tôt ou tard, l'ingratitude et la malignité humaines, ont connu une heure d'incertitude et de découragement.

8. Mais la foi était dans leur cœur et les soutenait ; et il en est de même pour tout homme de bien.

9. Un jour arrive fatalement où, en butte à l'injustice, à la perfidie, parfois même à la cruauté, l'honnête homme se sent abattu et découragé.

10. Alors, en présence de l'abondance du mal, il est tenté de nier l'existence du Bien, il se cherche lui-même et ne se retrouve plus, parce que les indignations et les découragements parlent en lui plus haut que tout autre sentiment. Il a oublié sa propre bonté ; ou, s'il s'en souvient, c'est pour se la reprocher comme une faiblesse.

11. C'est alors que sa confiance dans le Bien, qui fut autrefois approuvée par sa raison, revient à lui malgré ses résistances pour le consoler et lui rendre l'espoir. Il l'avait créée en lui par la réalisation des vertus, et maintenant elle le commande. Et il la nomme divine parce qu'il la sent indestructible et plus puissante que sa raison.

12. Ainsi, relevé par la foi, l'homme de bien, un moment découragé, reprend sa lutte contre toutes les difficultés de la vie. Et la lutte est la condition de toute victoire, par conséquent de toute joie.

13. Le doute est, au contraire, générateur de toute défaite et de toute tristesse.

14. La foi, c'est, — devenue involontaire et comme instinctive, — la confiance inaltérable dans le Bien : c'est une confiance qui affirme le Bien, sans plus avoir besoin de lui chercher des preuves. La foi, c'est la grande force.

15. Sois bon, tu croiras à la Bonté ; sois un dévoué, tu croiras au dévouement ; fais le bien, tu croiras au Bien.

## SOCIALISTES ET CHRÉTIENNES !

Jean AICARD

Les idées de Jean Aicard relatives à la morale et à l'école ne datent pas de la guerre. Déjà, le mercredi 27 juillet 1892, dans son discours de distribution des prix au cours secondaire de jeunes filles de Toulon, il en développa la substance. Je ne résiste pas au plaisir de publier intégralement ce discours dont la formule choc adressée aux jeunes élèves « soyez socialistes et chrétiennes ! » ne laissa personne indifférent dans cette assemblée III<sup>e</sup> République où les clivages étaient profonds !

Dominique AMANN

### Discours de Jean Aicard <sup>1</sup>

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Je suis bien touché de l'honneur qui m'est fait. Il m'est très doux de prendre la parole dans ma ville natale où l'on s'est toujours montré pour moi d'une extrême bienveillance.

\*

\* \*

---

<sup>1</sup> NDLR. — Périodique non identifié dont j'ai trouvé les coupures aux Archives municipales de Toulon, dans le Fonds Jean Aicard, carton 1 S 46, agendas n° 2, pages 134-136 et n° 5, pages 18-24. Article intitulé : « Les Distributions de prix à Toulon. Au cours secondaire ».

À cette place où me voici, j'ai parlé en public pour la première fois de ma vie. J'étais alors un enfant, comme les plus grandes d'entre vous, mesdemoiselles... Vous pensez qu'il y a longtemps. Combien ? vingt-cinq ans, un quart de siècle. Je venais, moi aussi, recevoir un prix, un prix de poésie mis au concours par l'Académie du Var, qui, du coup, voulait bien me compter parmi ses membres.

Notre ami, M. Nestor Noble<sup>2</sup>, me répondait et son discours, comme le mien, était bourré d'allusions malignes aux Muses d'Auguste, car nous étions sous l'Empire, — M. le préfet du Var assistait à la cérémonie, à côté de M. l'amiral Jurien de la Gravière, aide-de-camp de l'Empereur. Il y avait là M. Audemar<sup>3</sup>, maire de Toulon, naguère républicain et qu'une parole bienveillante de S. M. l'Impératrice venait de conquérir à l'Empire, car l'influence féminine est toute puissante, — ne l'oubliez pas, et c'est ce qui rend si importante la question de l'instruction et de l'éducation des femmes.

Le soir, on dînait chez l'amiral, où notre ami Audemar essayait longuement de convertir à ses idées nouvelles le très farouche républicain que j'étais alors et que je suis encore aujourd'hui. Sans doute, malgré son éloquence très justement admirée, il lui manquait, pour triompher de mes jeunes résistances, quelque chose comme ce charme qui avait agi sur lui souverainement.

---

<sup>2</sup> NDLR. — Concernant l'avocat toulonnais Nestor Noble et l'événement qu'évoque Jean Aicard dans ces lignes — son discours de réception à l'académie du Var le 26 janvier 1870 — voir AMANN (Dominique), « Jean Aicard académicien varois », *Aicardiana*, n° 3, août 2013, pages 7-20.

<sup>3</sup> NDLR. — Eugène-Auguste Audemar est né le 18 août 1815 à Toulon où son père s'était marié le 3 nivôse an VI (23 décembre 1897) après avoir quitté ses Basses-Alpes natales. Eugène s'y établit comme avocat et fut nommé maire de Toulon par décret impérial du 10 novembre 1864. Il servit avec empressement le régime, qui le fit chevalier (décret du 14 août 1865)

Voilà bien des souvenirs éveillés en moi par cette salle où nous sommes. Vous comprenez donc sans peine, j'en suis sûr, ce plaisir de vieux que j'éprouve à venir décerner des couronnes au lieu même où, encore enfant, je reçus de ma ville natale, une couronne d'écolier pour avoir bégayé mes premiers vers.

\*

\* \*

Dans cette salle de la mairie de Toulon, dont le balcon est soutenu par nos cariatides de Puget, j'éprouve une joie de vieux Toulonnais à voir cette enfance épanouie, cette foule de petits visages qui espèrent tant de la vie et qui, tournés vers nous, les aînés, demandent pourquoi et comment, ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire, tout le secours moral, la provision sacrée pour soutenir en route les esprits et les cœurs. Ce que je vois ici, c'est la jeune âme de la cité, dans l'antique maison commune. Le contraste est saisissant et m'émeut, de ces pierres toujours solides malgré la vétusté, et de ces jeunes êtres, fragiles, qui sont plus encore de l'avenir que du présent. Et je songe à ces jolis nids d'hirondelle que tous les printemps rajeunissent suspendus à l'abri, sous les toitures des vieilles demeures. — L'enfance, c'est la grande promesse sociale et humaine. Et ces caquetages d'écoliers, qu'on est obligé de réprimer parfois, qu'est-ce autre chose que la chanson même de l'espérance ?

\*

\* \*

Oui, j'éprouve une joie très particulière à parler pour des enfants, et pour des enfants qui seront des femmes, parce que

---

puis officier de la Légion d'honneur (décret du 7 août 1869). À la chute de l'Empire après la capitulation de Sedan, il fut démis de ses fonctions et le nouveau ministre de l'Intérieur nomma maire, par décision du 8 septembre 1870, l'ardent républicain Noël Blache. Eugène Audemar quitta alors le Var et s'établit à Paris où il fut nommé juge au tribunal de la Seine. Il est décédé à Paris (8<sup>e</sup>) le 5 novembre 1882.

ce sont ces mains-là, si petites, qui portent véritablement le grand avenir de notre pays.

Je m'expliquerai, si toutefois vous voulez bien permettre à un littérateur de vous faire regarder les choses du point précis où le placent ses habitudes d'esprit et son travail, si vous voulez bien me permettre aussi de paraître oublier une minute les enfants qui m'écoutent pour mieux vous entretenir de leurs intérêts les plus graves.

Je dis qu'il y a un mal présent, un mal qui est propre à notre époque. C'est pour cela qu'il y a un *devoir présent*, comme l'affirme M. Paul Desjardins, qui a pris ces deux mots pour titre d'un admirable petit livre<sup>4</sup>.

Divers, dans ses symptômes, varié dans ses manifestations, selon la nature et l'éducation première des esprits qu'il a atteints, ce mal est profond. Il paralyse la volonté, il s'oppose à l'action, il annonce aux laborieux, comme fin à leurs efforts, l'inutilité ; il fait de l'expérience des siècles je ne sais quelle Cassandra radoteuse qui, pour donner naissance aux pires douleurs, n'a qu'à les annoncer.

Ce mal effroyable est aujourd'hui tout puissant, autour de nous, dans le monde, loin des asiles comme celui où je parle... parce qu'il se propage au moyen d'une littérature de chef-d'œuvre ! Il n'y a plus rien de commun avec ce doute romantique qui tenait la balance égale entre oui et non, et qui, s'interrogeant sur la justice, sur l'amour, sur le devoir, avait des élans de joie et d'enthousiasme quand l'idéal l'emportait. Non, ce mal est une sorte de foi morne et noire dans Rien ; une affirmation sans preuve de la vanité de tout, de l'existence du néant, de la sottise de tout ce qui, depuis les commencements, constitue la règle

---

<sup>4</sup> NDLR. — DESJARDINS (Paul), *Le Devoir présent*, Paris, Armand Colin, 1892, in-16, 82 pages.

des sociétés humaines. L'humanité vit, mais elle n'a pas de destinée ! Elle marche depuis l'origine, mais elle n'a pas de but ! que dis-je ! Elle n'a pas de route ! L'unité même de direction ne suffit pas à prouver qu'elle a suivi un chemin !

Les conséquences de ce mal moral « qui est l'incertitude touchant la destinée, » vous les connaissez. Elles tiennent dans un mot : l'incertitude devant le devoir.

Qu'on n'accuse pas de présomption ceux qui parlent de ce mal pour le combattre ; ils sont atteints comme les autres ; ils ne prétendent pas valoir mieux ; seulement ils sont pareils à ces malades qui mettent en garde contre l'épidémie ceux qui arrivent dans un pays dangereux, ou bien à des convalescents qui se réjouissent de voir le fléau de détourner grâce à des précautions calculées sagement.

J'admire en toute sincérité (comment ne pas admirer de grands artistes) certains maîtres écrivains qui se sont faits les propagateurs des philosophies de mépris, de doute et de mort. J'aime personnellement plus d'un d'entre eux mais le mal dont il souffrent et dont ils nous font souffrir est détestable — je n'ai jamais perdu le droit de le dire — et j'appelle de tous mes vœux l'heure de délivrance morale où leurs chefs-d'œuvre seront passés au rang de document morts, sous la poussière des greniers et devenus sans intérêts pour des générations saines, joyeuses, enfin rendues aux forces vives, et aux enthousiasmes nécessaires. Car, il faut le répéter, le plus puissant éducateur d'un pays, c'est sa littérature.

Eh bien le mal, aujourd'hui est si grand, si largement étalé que nous croirions tout perdu et nous hésiterions tous, sans exception, frappés d'épouvante si, sur les ruines des belles croyances légitimes comme des douces erreurs ne se dressait pas le petit enfant. Dès qu'il tient par la main son petit enfant, le sceptique se refuse à lui enseigner le doute, le réaliste à lui



montrer les laideurs, le méchant à lui faire honorer sa faute ? C'est là qu'il faut les attendre les philosophes de désespérance ! Tout de suite ils se reprennent à espérer. Ils appellent à eux le bien, le bon, le beau, l'énergie dont l'autre nom est vertu, tout ce qu'ils niaient la veille ; ils appellent à leur secours le dévouement des maîtres qui donnent leur vie à l'enfance, espoir du monde ! Ils n'ont plus besoin de preuve. Ils croient au Mieux progressif ! ils croient à l'école !

Or, l'École, c'est l'atelier de l'Idéal !

Là, mille ans du passé s'enseignent en un jour  
Dans ce qu'ils ont légué de génie ou de gloire ;  
On peut faire un héros avec un peu d'histoire  
Et refaire la France avec un peu d'amour !

Leibnitz a prononcé une parole d'immense portée : « J'ai toujours pensé qu'on pourrait changer le genre humain, si l'on se rendait véritablement maître de l'éducation de la jeunesse.<sup>5</sup> » J'imagine qu'on le peut. Nous voyons comme on y travaille.

Le progrès de cet établissement du Cours secondaire des jeunes filles à Toulon, est ici un signe rassurant. Ce cours est le plus ancien, il est vrai, des cours secondaires de France, et il attend encore d'être transformé en lycée, — mais depuis cinq ans, la directrice, les maîtresses, les professeurs, en ont élevé l'enseignement pour le rapprocher de celui des lycées, et surtout, je ne l'ignore pas, tous se sont efforcés de donner à l'instruction morale la valeur qu'elle doit avoir, car c'est d'elle que dépend véritablement l'avenir, c'est à elle que pense le philosophe quand il dit que, rendus maîtres de l'éducation de la jeunesse, nous transformerions le monde !

<sup>5</sup> NDLR. — Écrite dans une lettre à Vincent Placcius, cette pensée a été popularisée en France pour avoir été citée par Jean-Marie de La Mennais, *Sur l'éducation religieuse*, 1/ 1833, 16 pages ; 2/ 1834, 40 pages.

Le meilleur de cet enseignement-là est tout entier dans un mot : « Il faut aimer les enfants. » Vous n'y manquez pas, vous, Mesdames, dont c'est la fonction charmante. Vous n'y manquez pas, vous, Messieurs les professeurs du lycée qui prêtez au Cours secondaire votre labeur quotidien, Mais ce mot « aimez les enfants », ne dit rien à qui ne le sent pas ; il ne parvient pas à transmettre sa signification profonde, encore moins communique-t-il la vertu même de la chose qu'il indique. J'ai souvent pensé que le don de connaître les autres dans leurs besoins, de les plaindre dans leurs peines et de savoir les secourir, ce don-là, très inégalement répandu — inconnu de beaucoup, — n'est pas même *compris* par ceux qui ne « l'éprouvent pas ». Ne pouvant être défini, il ne peut être transmis, et c'est *l'amour charitable*, — c'est ce même idéal que, pour la première fois, il y a deux mille ans, le doux Galiléen, simple et de banc vêtu, adossé paisiblement aux oliviers ou aux platanes des chemins, conta à tous ceux qui passaient, comme un beau conte venu du ciel.

Ce don-là, tendresse, sympathie humaine, je n'offenserai j'espère aucun homme en disant qu'il appartient surtout à la femme. Toutes les mères, je pense, m'approuveront de le dire et c'est ce qui fait de l'enseignement donné par les femmes, l'enseignement par excellence. Ce qui manque à nos lycées de garçons, c'est une place faite à la méthode maternelle, c'est l'éducation par la tendresse, par l'amour, en même temps que par la ferme discipline.

L'action aujourd'hui n'est pas tendre ; le fut-elle jamais ? Les aspirations elles-mêmes — ce qui est plus grave — ne le sont pas. Les nécessités politiques ont créé une menace permanente qui surexcite violences, colères, rancunes, les aiguise et les prépare, les renouvelle constamment.

La science, vous le savez, se passe de cœur, puisque, au bout du compte, elle tend à nier la justice sous prétexte qu'elle a

constaté partout, en dehors du cerveau humain, le droit du plus fort comme la loi des univers. Elle ne reconnaît nulle part l'idéal de justice, de pitié, d'amour, sorti de la pensée des hommes, sa qualité de fait physique aussi réel que s'il était matériel. Songez pourtant que l'action, les gestes des corps ne sont point des corps et ne sont niés par aucun esprit. Eh bien l'idéal, qu'est-ce autre chose que l'acte ou le geste des cerveaux humains et n'est-il pas rendu visible, réel, dans la trace profonde de charité, de pitié, d'amour, gravée au front même des civilisations les plus industrielles, les plus scientifiques ?

Voilà la pensée maîtresse qui, par l'école, sauvera encore le monde. En résumé le siècle est par excellence critique, positif, sceptique, ironique. Mais quelque chose nous console, c'est l'enfance et c'est l'école car ici nous sommes tous d'accord sur le point essentiel, à savoir : *créer du mieux avec amour*.

Ce progrès éclate aujourd'hui plus que jamais de diverses manières, C'est un remarquable signe des temps que la récente nomination d'une jeune fille, M<sup>lle</sup> Jeanne Chauvin, au titre de docteur en droit. Non pas que la robe de l'avocat me paraisse, pour les femmes, la plus aimable... Nous en préférons d'autres... celle du médecin par exemple.

Dans les deux professions pourtant les femmes peuvent trouver l'emploi des beaux sentiments de pitié qui leur sont naturels.

La pitié ? mesdemoiselles, voilà un beau mot et qui m'arrête. La pitié n'était autrefois qu'un sentiment. Raisonnez-la. Faites-en une vertu. Ce beau devoir vous appartient. Il y a dans la pitié toute la consolation possible à tous les maux. Mettez à son service toutes vos connaissances, toute votre science. Je sais que la plupart d'entre vous prennent des diplômes sans les utiliser. C'est bien. N'utilisez pas vos diplômes, mais utilisez votre instruction. Étudiez toujours un peu, entre deux travaux

d'aiguille et même entre un pudding et une omelette... Omelette vous choque ? Ne vous indignez pas. Napoléon en faisait. Et même il les laissait tomber sur le tapis ! Étudiez et n'ayez pas peur des mots, de certaines paroles qui effraient trop de gens et trop d'égoïstes. Tenez, soyez socialistes. Oui, et quand on vous dira qu'à Roubaix, par exemple, des femmes, vos humbles sœurs, occupées à l'industrie du peignage de la laine, travaillent douze heures de nuit sans discontinuer, — sacrifiant ainsi, pour faire des vêtements de riche, leur santé, leur vie de famille, et bien soyez alors des partisans de la réduction des heures de travail, par humanité, par tendresse humaine, par pitié féminine. L'esprit de vos frères, de vos pères, l'esprit des hommes suivra votre cœur et vous serez à la fois des républicaines éclairées et de véritables chrétiennes. Voilà le grand rôle auquel vous êtes appelées, auquel vous destinent, utilisés ou non, les diplômes et les brevets que vous gagnez ici.

L'instruction des femmes, si elles savent n'y rien perdre de leur grâce, de l'élégance, de la fantaisie même de leurs parures, (et sur ce point je suis bien tranquille) sera l'un des grands recours de la société moderne. En attendant, les succès de quelques-unes sont un honneur pour vous toutes, mesdemoiselles.

Savez-vous que l'on compte aujourd'hui, — pour nous en tenir à la France, — 35 doctoresses en médecine, 2 officières de santé, reçues à Paris — une doctoresse reçue à Bordeaux et une à Alger ?

Jusqu'en 1865, mesdemoiselles, les jeunes filles de France n'étaient pas admises dans les écoles de médecine. C'est à une femme que vous devez de pouvoir y être reçues aujourd'hui<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> NDLR. — La première femme doctoressse en médecine en France fut Madeleine Gebelin, épouse Brès (1842-1921) qui soutint sa thèse à Paris le 3 juin 1875.

S. M. l'Impératrice régente, pendant le voyage de l'empereur en Algérie signa le décret qui ouvrit l'école de médecine aux jeunes filles. L'histoire la remerciera d'une si noble initiative ; sachons, dès aujourd'hui, (comme disait Paul Desjardins, en une tout autre occasion), sachons nous donner, envers une puissance désarmée, le plaisir délicat de l'équité.

Je crois fermement qu'en développant l'esprit des femmes, qui sont l'éternel conseil de l'homme, on travaille à guérir ce mal de doute et de néant contre lequel il faut liguer toutes nos forces. Elles orneront de grâce la précision de l'idée ; elles voileront d'un charme la rigueur scientifique, — parce qu'elles ont naturellement dans le cœur le germe de cette pitié maternelle — de cette charité jadis religieuse, aujourd'hui philosophique, toujours chrétienne, qui n'est pas transmissible par les mots et qui, seule, est consolation, énergie, espérance.

Je n'ai pas eu la prétention d'apprendre quelque chose à mon auditoire, mesdames, messieurs, mais seulement de m'entretenir un instant avec vous de nos craintes et de nos désirs.

\*

\* \*

Et vous, les plus petites, mes chères enfants, je ne vous ai rien dit encore. Pardonnez-moi. On m'assure que vous avez bien travaillé, la plupart d'entre vous, du moins, et la cérémonie d'aujourd'hui va nous le prouver. Eh bien ! je vais vous faire un gros, un très gros plaisir : c'est de finir ici mon discours ! J'ai pourtant un mot à ajouter : Si vous voulez devenir très sages, très instruites, allez, ça n'est pas difficile, je vais vous donner le secret : Aimez beaucoup vos mamans et aussi vos professeurs. En les aimant, vous voudrez les contenter, et alors vous êtes bien sûres de devenir très bonnes, très braves, attendu qu'ils ne veulent, comme on dit, que votre bien.

J'ai rencontré hier, une petite fille de mes amies qui est turbulente comme un garçon, comme un diable. Elle est toujours

dans les mauvais chemins, perchée sur quelque banc ou sur quelque table. Eh bien, figurez-vous que hier, quand je l'ai revue, elle m'a paru toute changée. Elle était tranquille... tranquille... elle avait l'air très raisonnable, avec sa poupée entre les bras, sa première grande poupée. C'était à la campagne, et je me suis étonné bientôt de voir que ma petite amie ne grimait plus dans les arbres, ne courait plus sur le rebord du bassin ?...

— « On n'est donc plus un petit casse-cou, mignonne, dis-je ? Es-tu malade ? Qu'as-tu donc ? »

Savez-vous ce qu'elle m'a répondu ? sans même me regarder, parce qu'elle était occupée à regarder sa poupée.

— Oh ! m'a dit la petite, qui n'a jamais eu peur de rien pour elle-même, oh monsieur, à présent, voyez-vous, j'ai une poupée et je ne veux pas qu'elle tombe, je ne veux pas qu'elle ait du mal, je ne veux pas la casser, voilà tout.

N'oubliez pas mon histoire, chères enfants. Peut-être la comprendrez-vous. Je vais vous y aider. Elle veut dire que les chemins par où vous mènent vos maîtresses, vos professeurs et vos parents, sont pour sûr les meilleurs. Vous êtes nos chères poupées. Nous ne voulons pas vous casser !

## LA CORRESPONDANCE DU « POILU » ALEXANDRE CARRÉGA

Texte et notes de Dominique AMANN  
Lettres d'Alexandre CARRÉGA

À la déclaration de la guerre, Alexandre Carréga était âgé de trente-cinq ans. Instituteur à Toulon, il était père de deux fillettes nées en 1907 et 1912.

Appartenant à la classe 1899, il avait été affecté, lors des opérations de recensement<sup>1</sup>, dans les « services auxiliaires » – et donc dispensé de service militaire actif – en raison d'une déformation du pied gauche avec cicatrice adhérente à la suite d'un accident de jeunesse.

Mobilisé le 2 août 1914, il fut d'abord affecté à l'état-major toulonnais comme secrétaire. En mars 1915, il rejoignit le train des équipages militaires et servit sur le front du 4 avril 1915 au 20 janvier 1919 : affecté successivement dans les Vosges, puis à Reims et à Verdun, il avait pour mission de ravitailler, avec une carriole tirée par deux chevaux, les premières lignes en vivres et munitions. Honoré d'une belle citation, il fut décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze et promu brigadier le 4 février 1918.

---

<sup>1</sup> Voir aux archives départementales du Var les registres matricules de la classe 1899, bureau de Toulon, fiche n° 2026.

Ami de Jean Aicard<sup>2</sup>, il entretint avec lui une petite correspondance durant la guerre, que j'ai choisi de publier car elle ne contient aucun élément intime et apporte des informations de première main sur l'état d'esprit des combattants, en fonction des échecs ou des succès de nos opérations militaires, de septembre 1914 à avril 1916.

Les sept lettres que je publie, toutes autographes et signées, sont d'une jolie écriture fine et régulière, sans rature. Elles appartiennent à la correspondance du Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon.

### LETTRE N° 1

Toulon, 12 Septembre, 1914

Monsieur,

Le bureau est vide, il est 11<sup>h</sup> du soir. Mes camarades dorment. Je suis de garde et j'en profite pour vous écrire.

Si j'étais sur le front des troupes, je pourrais vous envoyer mes impressions de combattant et sans doute, elles seraient intéressantes. Malheureusement à l'heure où auxiliaires et réformés sont appelés sous les drapeaux pour faire campagne, les secrétaires d'État-Major – par ordre – doivent demeurer au poste obscur qui leur est confié. Malgré les demandes de départ formulées par nous tous, officiers et soldats, on nous maintient à Toulon où nous ferons peut-être, aux yeux de ceux qui nous rencontrent, figure d'embusqués et de poltrons.

On nous a dit que c'était là qu'était notre devoir.

---

<sup>2</sup> Nous avons vu (pages 29-31) qu'en juillet 1914 il s'employait à diffuser dans les écoles toulonnaises l'ouvrage de Jean Aicard *Le Jardin des enfants*.

Je vais donc, à défaut d'observations mouvementées, vous dire en quelques mots l'état d'esprit des Français que leur rôle tient malgré eux dans les murs d'un bureau. Je ne sais trop si cela vous intéressera, j'espère que vous l'accepterez tout de même comme le lien renoué à travers les horreurs de l'heure présente entre vous et un de ceux auxquels vous avez bien voulu accorder votre indulgente sympathie.

Vous connaissez les personnages. Ils vibrent, vous ai-je dit, à l'unisson et, dans un milieu où ils sont bien placés pour connaître les nouvelles, aucune de celles qui leur parviennent ne les laisse indifférents.

Pendant la période critique<sup>3</sup>, alors que nous étions à court de renseignements sur les mouvements de l'armée française que l'on savait débordée, la tristesse – une tristesse rageuse – plissait nos fronts et encolérait nos yeux. Les regards caressaient souvent les fusils placés auprès de nous. On parlait peu pour ne pas se décourager mutuellement mais jamais, non jamais on n'a perdu confiance. On attendait. L'espoir tenace persistait malgré tout et nous savions bien tous pourquoi car la même pensée sortie de nos cœurs était sous des formes variées venue unanimement à nos lèvres : La France, qui lutte pour la civilisation, possède avec elle la force morale irrésistible que donne le sentiment du Droit. Elle finira donc par vaincre. Il ne peut pas ne pas en être ainsi !

Ce qui est remarquable, c'est que les officiers communiaient avec nous et se sentaient rapprochés de leurs hommes à tel point que lorsque le Colonel reçut la première de toutes ces

---

<sup>3</sup> NDLR. — Ayant envahi la Belgique en violation de tous les accords et traités, les armées allemandes purent progresser d'abord très rapidement en France, mais la bataille de la Marne (4-10 septembre 1914) stoppa net cette offensive, également contrecarrée sur le front nord par la bataille de l'Aisne (13 septembre-17 novembre) : la guerre de mouvement s'enlisa alors en une guerre de tranchées.

bonnes communications qui nous réconfortent maintenant, il nous réunit et nous dit en quelques mots simples mais chaleureux, qu'il connaissait nos préoccupations, qu'il les avait partagées, mais que l'ère des espérances s'ouvrait enfin.

Alors, ce fut la joie immédiate et intense. On l'avait bien pensé, parbleu ! nul n'avait douté sérieusement ; le ressort national, comprimé un instant, ne s'était jamais brisé. La foi survivait. Le caractère français se manifestait à nouveau chez nous comme, sans doute, dans tout le pays : impatient mais tenace dans l'attente ; vibrant et immédiat dans le succès.

Le bureau des secrétaires est redevenu aujourd'hui ce qu'il ne cessera plus jamais d'être désormais, c'est-à-dire frondeur, joyeux et animé. On peste contre la besogne multiple avec la ferme intention d'en faire le plus possible. Dans les moments de presse, on parcourt les escaliers de la subdivision au triple galop au risque de les dégringoler ou de bousculer au passage un chef indulgent qui sourit en protestant pour la forme. On aime les généraux, on aime le gouvernement, on s'incline devant les prêtres et les religieuses, on joint les talons et on salue au passage les dames de la Croix-Rouge ; on blague les troupes du Kaiser !

On écrit aussi des lettres longues et décousues à ceux à qui l'on pense avec l'espoir qu'ils excuseront tout, qu'ils comprendront tout puisque la victoire nous sourit enfin.

Les jours mauvais peuvent revenir, ils nous trouveront prêts car le pli est pris. Le ressort se comprimera de nouveau mais il ne rompra pas plus qu'avant, je vous le garantis.

Je vous offre, Monsieur, pour Madame Lonclas et pour vous-même, les respectueux hommages et les vœux ardents de santé physique de votre dévoué

Carréga

Et mes excuses pour cette épître désordonnée de laquelle je vous prie de ne retenir que l'intention.

## LETTRE N° 2

Toulon, le 30 décembre, 1914.

Monsieur,

Nos souhaits ardents pour l'avenir de la Patrie et le succès des armes françaises ne peuvent nous faire oublier les êtres chers et les amis respectés. C'est pourquoi, au moment où l'année se renouvelle, j'adresse à Madame Lonclas ainsi qu'à vous nos vœux respectueux de santé, de bonheur, de satisfaction matérielle et morale.

Je sais combien vous êtes préoccupés tous deux du sort de notre pays, combien vous ressentez tout ce qui atteint ses défenseurs. Aussi suis-je bien sûr que vous comprendrez dans quelle pensée j'envisage actuellement le bonheur.

Vous serez heureux si nos affaires nationales vont bien, si nos chances de succès s'affirment, si nos pertes sont minimes, si la France impose la suprématie du Droit sans être, pour cela, blessée trop sérieusement.

Et je le serai avec puisque je vais prendre bientôt ma place dans les rangs de ceux qui se rendent utiles en sacrifiant une partie de leurs aises, à cette cause qui, malgré l'horreur du moment présent, est celle de la paix définitive.

A. Carréga

## LETTRE N° 3 (carte postale)

Lyon, 14 Mars 1915

Monsieur,

La deuxième étape commence. J'ai quitté Orange pour Lyon. On nous rapproche du front par degrés. Je pense bien souvent à vous : j'espère que vous êtes maintenant tout à fait rétabli<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> NDLR. — Le 31 janvier 1915, Jean Aicard fut victime d'un grave accident de la circulation à Toulon, sa voiture ayant été percutée par un tramway

Je vous prie de présenter mes hommages respectueux à Madame Lonclas et de croire à mes dévoués sentiments.

A. Carréga.

A. Carréga. 14<sup>e</sup> Escadron du Train, Dépôt territorial. 7<sup>e</sup> Escouade. La Part-Dieu.

#### LETTRE N° 4

Mardi, 6 Avril, 1915.

Monsieur,

C'est d'un tout petit village des Vosges, près de la frontière, que je vous écris aujourd'hui. J'y suis arrivé après un voyage long et pénible au cours duquel, vous pouvez le croire, le confortable m'a bien souvent fait défaut.

Je suis d'ailleurs loin de m'en plaindre car pour apprendre à devenir philosophe je n'ai qu'à jeter les yeux autour de moi, les leçons morales ici, étant en effet fortes et immédiates.

Ma compagnie, cantonnée dans des étables, des granges ou des fermes abandonnées, arrive à peine sur la zone active.

Nous n'avons donc pas encore fait grand'chose et tout ce que je puis vous dire de la guerre, c'est que j'ai vu des fermes incendiées par des obus et que j'entends au loin la voix sourde des gros canons. Dans quelques jours, sans doute, nous irons porter des vivres aux soldats qui sont dans les tranchées. Bien entendu, j'assiste journallement à des défilés de militaires de toutes armes et de convois de toutes sortes.

Pour le moment, j'habite une ferme, chez un fabricant de sabots qui est aussi cultivateur et éleveur de bétail ; j'ai loué un lit chez lui pour me remettre des fatigues des jours passés et,

---

venant de face. Portant de nombreuses contusions au visage, un bras cassé, l'académicien dut être hospitalisé.

lorsque les obligations militaires : appels, corvées, revues, ne me retiennent pas, je me réchauffe au foyer car la température, ici, est encore suffisamment rigoureuse pour rechercher la flamme des grands sapins.

À mon grand regret, je lis peu. Ma vie intellectuelle est pour ainsi dire suspendue et remplacée par d'intenses sensations morales. De temps en temps, pour me distraire, je m'occupe cependant un peu des enfants du fermier et je reprends – dans quelles conditions ! – mon ancien métier d'instituteur.

Autour de moi les Vosges dressent leurs ballons noirâtres, garnis de sapins mornes. Çà et là des filets d'argent serpentent et des plaques blanches scintillent au soleil. Les fermes, toutes pareilles, sont massives et sombres, les arbres des plaines fauchés et lamentables. Beaucoup de corbeaux dans les airs et leurs cris ne donnent pas de gaieté au paysage. On a besoin, ici, pour ne pas se laisser envahir par la mélancolie, de penser qu'on vient aider de braves gens à se libérer des barbares. On a besoin aussi de penser qu'on a au loin des amis et des êtres chers. Voulez-vous, à ce double titre, me permettre de vous envoyer respectueusement l'hommage de mon affectueux souvenir.

A. Carréga

Mon adresse exacte est sur l'enveloppe de la lettre. Mes respects et mon souvenir, je vous prie, à M<sup>me</sup> Lonclas et à M<sup>r</sup> Armagnin si vous le voyez.

#### LETTRE N° 5

8 Janvier, 1916

Monsieur,

C'est de tout mon cœur et de toutes mes forces que je souhaite pour vous une année meilleure que celle qui vient de s'écouler. Le temps, je l'espère, adoucira vos peines personnelles, rétablira

votre santé un moment ébranlée et calmera dans votre cœur cette inquiétude généreuse qui vous étreint toujours au sujet de la patrie envahie<sup>5</sup>.

Il faut davantage encore ; 1916 doit voir éclore l'œuvre que vous inspirèrent les terribles événements actuels. Cela ne vous donnera, je le sais bien, aucune pensée d'orgueil stérile mais bien la fierté renouvelée du devoir accompli « à votre rang de poète... » comme vous l'écriviez un jour.

Voulez-vous avoir l'obligeance, Monsieur, de me rappeler au souvenir de M<sup>me</sup> Paulin Bertrand à qui j'offre mes hommages, et d'agréer l'expression de mon respectueux dévouement,

A. Carréga

### LETTRE N° 6

27 Février 1916

Monsieur,

Voici déjà assez longtemps que j'ai rejoint ma compagnie et j'ai eu bien souvent l'intention de vous écrire depuis mon retour de permission. Ce qui m'a retenu de le faire, c'est que la censure militaire nous interdit de raconter tout ce qui pourrait intéresser les correspondants tels que vous. C'est dommage car en ce moment nous sommes en pleine action. Les Allemands n'ont pas attendu que le printemps soit complètement arrivé pour nous porter les premiers coups. Ils trouveront à qui parler, soyez-en certain, car on a mis à profit les calmes journées d'hiver. Pendant que je vous écris, le canon tonne de façon à prouver

---

<sup>5</sup> NDLR. — Outre son accident de la fin janvier, Jean Aicard fut hospitalisé à la fin du mois de mai à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon où il subit une délicate intervention réalisée par le Dr Gastinel et qui marque l'entrée de notre écrivain dans la maladie qui l'emportera quelques années plus tard. C'est de son lit de souffrances qu'il apprit le décès de sa sœur Jacqueline, survenu le 12 juin.

que les munitions ne nous font pas défaut. L'opinion s'étant répandue chez les hommes que c'est la dernière offensive que les ennemis tentent sur notre front, on nous mènera où l'on voudra tant l'enthousiasme est grand.

Le temps est encore mauvais, la boue et la neige ne manquent pas mais la santé est bonne, le moral excellent. Nous n'attendons que le signal.

J'espère, Monsieur, que ma lettre vous trouvera bien portant. Je vous assure que ma pensée s'en va souvent vers vous et je compte plus que jamais sur votre sympathie affectueuse.

Je vous prie de vouloir bien me rappeler au bon souvenir de M<sup>me</sup> Paulin Bertrand et de croire à mon entier dévouement

A. Carréga

### LETTRE N° 7

4 Avril 1916

Monsieur,

Je viens de recevoir « Le Témoin » et je me hâte de vous écrire que ma joie est grande. Je vais en effet pouvoir charmer mes moments de repos par la lecture d'une œuvre de haute envolée, œuvre dans laquelle l'attrait de l'actualité se retrouve au milieu de pensées qui furent et seront goûtées dans tous les temps. J'avais soif de lecture de ce genre et je crois n'être pas le seul dans mon cas : les journaux, vous le savez, manquent en ce moment de relief et de sincérité. Votre ouvrage arrive à point et contient des idées sur lesquelles l'esprit revient fréquemment en ces jours de désarroi moral. Il arrive même tellement à point qu'on m'a bousculé et que je n'ai pas pu le lire à mon aise. Je ne l'ai déjà plus en effet ; il court le cantonnement et me reviendra... je ne sais quand ni dans quel état.

La popote des officiers le déguste actuellement ; les sous-officiers l'ont réclamé et attendent leur tour. J'espère qu'un



certain nombre d'entre eux auront la bienheureuse idée de l'acheter (quoique l'argent devienne rare). Grâce à la flatteuse dédicace qui orne la première page, j'acquies de l'importance ; je deviens quelqu'un ; si je ne l'étais déjà, cela me rendrait vaniteux.

Ma gratitude pour ce souvenir va vers vous, Monsieur, avec mes hommages respectueux et mes vœux pour le succès de l'œuvre.

Votre dévoué

A. Carréga

P. S. J'ai changé de secteur et je suis maintenant dans le secteur 194 (au lieu de 44.)

## **Dominique AMANN**

### **Directeur de la publication d'*Aicardiana***

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX<sup>e</sup> siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet [jean-aicard.com](http://jean-aicard.com) qu'il a créé pour diffuser les travaux des chercheurs aicardiens ; il a publié en 2011, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873*, et dirige la revue *Aicardiana*.

Il est membre résidant de l'académie du Var (30<sup>e</sup> fauteuil).